

UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES

**L'EFFICACITE DES ORGANISATIONS NON-
GOUVERNEMENTALES DANS LES MISSIONS DE LA PAIX
DANS LE CONTEXTE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES
DECRIE PAR CHADWICK F. ALGER : ETUDE DE CAS DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

THESE DE MASTER RECHERCHE

Kutay Ege Okçu

20311180

Directeur de Recherche : Prof. Dr. Erhan Ş. Büyükkancı

DECEMBRE 2023

UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES

**L'EFFICACITE DES ORGANISATIONS NON-
GOUVERNEMENTALES DANS LES MISSIONS DE LA PAIX
DANS LE CONTEXTE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES
DECRIE PAR CHADWICK F. ALGER : ETUDE DE CAS DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

THESE DE MASTER RECHERCHE

Kutay Ege Okçu

20311180

Directeur de Recherche : Prof. Dr. Erhan Ş. Büyükkancı

DECEMBRE 2023

REMERCIEMENTS

Mes remerciements plus profonds sont à mon directeur de recherche, Prof. Dr. Erhan BÜYÜKAKINCI qui me soutient et me guide dès l'instant j'ai commencé au programme de Master recherche à l'Université Galatasaray avec ses vastes connaissances et expériences. Cette thèse ne pourrait jamais voir le jour sans son soutien.

Je tiens à exprimer mes gratitudes aux professeurs de Département de relations internationales de l'Université Galatasaray. J'y ai trouvé bien de la chance de m'améliorer académiquement et personnellement ainsi grâce à leurs cours.

Je voudrais également remercier mes parents et mon amie Mediha qui m'ont offert tous les soutiens, qui m'ont levé, qui m'ont encouragé.

Je tiens également à exprimer mes gratitudes au personnel de Bibliothèque Suna Kıraç parce qu'ils ont répondu avec patience à toutes mes questions qui ne cessaient pas et qu'ils m'ont offerts toutes les assistances.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABBREVIATIONS.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	xi
ÖZET	xiii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE – LA PRESENTATION DU « SYSTEME DES NATIONS UNIES » DE CHADWICK F. ALGER POUR LA MISE EN EFFICACITE DES MISSIONS DE LA PAIX	7
Premier Chapitre – La Vision de la Paix Internationale chez Chadwick Alger : La Conceptualisation du « Système des Nations Unies »	7
1 – Les approches de Chadwick F. Alger sur la paix internationale.....	9
2 – Encadrer les instruments de la paix : l’ONU conçue comme une organisation majeure de la paix internationale	15
3 – Les interprétations et les critiques d’Alger sur le système onusien	22
Deuxième Chapitre – Les Missions de la Paix dans le Système des Nations Unies	29
1 – La création de l’ONU : Des principes et objectifs aux organes, institutions et programmes vus par Alger.....	30
2 – Les missions de la paix : De la paix négative vers les nouvelles générations pour le maintien de la paix (Galtung – Boutros-Ghali).....	38
3 – Les ONG : acteurs supplémentaires de la paix	44
SECONDE PARTIE – ETUDE DE LA CAS DE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DES MISSIONS DE LA PAIX DE L’ONU AUX ACTIVITES DES ONG.....	51
Premier chapitre – Les Missions de la paix de l’ONU en République Démocratique du Congo	52
1 – L’ONUC : Les premières expériences d’une mission de la paix	53
2 – La Période de l’État failli en RDC et la mission de MONUC.....	59
3 – La reconfiguration de la MONUC : La MONUSCO et les tentatives de la mise en œuvre des réformes dans le maintien de la paix.....	67

Deuxième Chapitre – L'étude des rôles des ONG en RDC dans le contexte des missions de la paix	76
1 – Les rôles des ONG en RDC	77
2 – Les ONG en dehors de la RDC : du Nord au Sud	88
3 – L'efficacité du modèle d'Alger sur les rôles des ONG en question : Un rôle pertinent pour la paix ?	91
CONCLUSION	100
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	121



LISTE DES ABBREVIATIONS

AFDL	: Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo
AGNU	: Assemblée générale des Nations unies
AIC	: Association internationale du Congo
APCLS	: Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain
CESNU	: Conseil économique et social des Nations unies
CIJ	: Cour internationale de Justice
CIRGL	: Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
CLOC	: Comités locaux d'Organisation communautaire
CNDP	: Congrès national pour la défense du peuple
CNRD	: Conseil national pour le renouveau et la démocratie
CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CS	: Conseil de sécurité des Nations unies
CTNU	: Conseil tutuelle des Nations unies
DDR	: Missions de désarmement, démobilisation et réintégration
DDRR	: Désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion
DPPA	: Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
EIC	: État indépendant du Congo
FARDC	: Forces armées de la République démocratique du Congo
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEDINA	: Foundation for Educational Innovations in Asia
FNI	: Front Nationaliste et Intégrationniste
FORPRONU	: Force de protection des Nations unies

FRPI	: Force de résistance patriotique d'Ituri
G7	: Groupe des sept
GIWPC	: Georgetown Institute for Women, Peace and Security
IRC	: International Rescue Committee
LRA	: Lord's resistance Army
M23	: Mouvement du 23 mars
MINUSCA	: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique
MONUC	: Mission De l'Organisation Des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
MSF	: Médecins sans frontières
NOEI	: Nouvel ordre économique international
OMS	: Organisation mondiale de la Santé
ONG	: Organisations non-gouvernementales
ONGI	: Organisations non-gouvernementales internationales
ONU	: Organisation des Nations unies
ONUC	: Opération des Nations Unies au Congo
ONUSOM II	: Opération des Nations unies en Somalie II
OP	: Organisations populaires
PIB (PPA)	: Produit intérieur brut (parité du pouvoir d'achat)
PNUD	: Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	: Programme des Nations unies pour l'environnement
QUANGO	: Quasi-organisations non-gouvernementales
RDC	: République démocratique du Congo

SADC	: Communauté de développement de l'Afrique australe
SdN	: Société des Nations
SF	: Association de Solidarité féminine
UA	: Union africaine
UCPD	: Uppsala Conflict Data Program
UE	: Union européenne
UNAVEM I	: United Nations Angola Verification Mission I
UNDOF	: United Nations Disengagement Observer Force
UNEF I	: United Nations Emergency Force I
UNEF II	: United Nations Emergency Force II
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFICYP	: United Nations Peacekeeping Force in Cyprus
UNGO-MAP	: United Nations Good Offices Mission in Afghanistan and Pakistan
UNHCR	: Agence des Nations unies pour les réfugiés
UNIFIL	: United Nations Interim Force in Lebanon
UNIKOM	: United Nations Iraq–Kuwait Observation Mission
UNIPOM	: United Nations India-Pakistan Observation Mission
UNITAR	: Institut des Nations unies pour la formation et la recherche
UNMEE	: United Nations Mission in Ethiopia and Eritrea
UNMISS	: United Nations Mission in South Sudan
UNOGIL	: United Nations Observation Group in Lebanon
UNOMIG	: United Nations Observer Mission in Georgia
UNOMIL	: United Nations Observer Mission in Liberia
UNOMUR	: United Nations Observer Mission Uganda–Rwanda
UNPOL	: Police civile des Nations unies

UNSF : United Nations Security Force In West New Guinea
UN-YOM : United Nations Yemen Observation Mission
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
WACLAC : Association mondiale des villes et des autorités locales



LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Les données sur les organisations partagées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies.....	47
Figure 2 – Le nombre de décès en RDC entre les années 1995-2000.....	62
Figure 3 – La comparaison de nombre de décès causé par les groupes armés de ADF et de M23.....	70
Figure 4 – Patients commençant à bénéficier d'un conseil, et événements précipitants, sur trois projets dans la province du Nord-Kivu, de 2010 à 2012.....	84
Figure 5 – Consultations externes effectuées par l'équipe MSF à Kitchanga, dans la province du Nord-Kivu, de 2010 à 2012.....	84
Figure 6 – Carte thermique qui démontre la densité d'événements concernant le personnel d'assistance humanitaire entre 2000-2022.....	93
Figure 7 – Le nombre des attaques majeures contre le personnel selon les années (2000-2022).....	95
Figure 8 – Le nombre total des attaques contre le personnel entre 2000-2022.....	96

RESUME

Chadwick F. Alger, qui se concentre sur l'Organisation des Nations unies (ONU) dans ses études, en s'inspirant des études de Galtung, a une perspective vaste. À cet égard, il considère les Nations unies comme la plus grande organisation de la paix internationale. S'appuyant sur l'idée du laboratoire du monde réel, il soutient que le système des Nations unies devrait jouer un rôle de premier plan dans la paix internationale et qu'il est la clé de la gouvernance globale. Grâce à sa vaste perspective, Alger propose des réformes visant à renforcer le système des Nations unies. Pour que l'ONU puisse fournir avec succès des instruments de la paix, il affirme que l'ONU a besoin d'instruments de la paix qui abordent les problèmes au niveau de la base de la société. En ce sens, il est important que les missions de maintien de la paix de l'ONU soient compréhensives.

Dans le contexte de l'idée de laboratoire du monde réel, la crise en République démocratique du Congo (RDC) et les interventions de l'ONU sont un lieu d'étude de cas important. Les Nations unies ont mené trois importantes missions de maintien de la paix dans le pays. Avec la MONUC, l'ONU a réussi à mettre en œuvre le principe d'autodétermination et à gérer avec succès le processus de transition interétatique intra-étatique de la crise. D'autre part, seule la prévention de la violence par le groupe sécessionniste a été ciblée et la tâche d'extincteur a été perçue. La stratégie d'exit rapide a laissé derrière elle un État fragile. En conséquence de cela, la RDC, qui a été gouvernée par une dictature pendant de nombreuses années, a été affectée par l'instabilité dans la région et a été entraînée dans une crise multidimensionnelle impliquant de nombreux acteurs armés qui sont également des acteurs non-étatique. La MONUC a donc démarré en 1999, mais il a été constaté que les décisions de réforme des missions de maintien de la paix de l'ONU prises dans les années 1990 ne pouvaient pas y être mises en œuvre. En outre, des allégations d'implication du personnel dans des incidents d'abus sexuels ont également dégradé la crédibilité de la mission. Cependant, avec sa reconfiguration en MONUSCO en 2010, la première brigade d'intervention a été mise en place et bien qu'il ait été constaté qu'elle agissait de manière plus sensible par rapport aux réformes des années 1990, ses effets n'ont pas été reflétés sur le terrain. Néanmoins, par rapport à la MONUC, la MONUSCO a été observée comme agissant avec plus de prudence.

D'autre part, on constate que les missions de maintien de la paix de l'ONU ne suffisent pas à garantir une paix durable globale. Outre la mission en RDC, lorsque d'autres missions de maintien de la paix de l'ONU sont analysées dans notre thèse, on constate un échec et une inadéquation au sens d'une paix mondiale durable. Dans ce contexte, les organisations non gouvernementales apparaissent comme des acteurs importants pour assurer une paix mondiale durable. Dans l'étude menée dans le cadre de cette thèse, nous comprenons que sans les acteurs non gouvernementaux, les missions de maintien de la paix de l'ONU ne peuvent pas être couronnées de succès et la gouvernance mondiale expliquée par Alger ne peut pas être réalisée. Les organisations non gouvernementales sont parmi les acteurs les plus fondamentaux de la paix positive selon les études d'Alger, car elles se concentrent directement sur les problèmes fondamentaux de la société. On constate que la portée des missions de paix de l'ONU s'est améliorée grâce aux acteurs de la paix qui agissent sur de nombreuses questions allant des droits de l'homme à l'inégalité entre les sexes.

À cet égard, nous avons soulevé deux points importants dans notre thèse : Premièrement, les organisations non gouvernementales jouent un rôle important dans la rédaction des résolutions de l'ONU sur diverses questions qui les intéressent. Certes, ces acteurs ont joué un rôle majeur dans l'inscription de la phrase "Nous, peuples des Nations Unies" dans la Charte des Nations Unies. La deuxième question est multidimensionnelle. Bien que leurs réalisations soient évidentes sur le papier, la situation sur le terrain est quelque peu différente. Tout d'abord, il est difficile de parvenir à une coordination totale en raison de l'idéologie. Les facteurs politiques et administratifs sont également un facteur limitant majeur pour les organisations non gouvernementales. En outre, les données sur les organisations non gouvernementales locales sont rares et elles sont gravement affectées par ces facteurs limitatifs. Par ailleurs, le nombre croissant d'acteurs non gouvernementaux du Sud constitue une évolution importante sur la voie de la gouvernance mondiale. Cette évolution peut également jouer un rôle important dans la lutte contre l'inégalité entre le Sud et le Nord. Dans ce contexte, compte tenu des théories du laboratoire du monde et de la construction sociale de la réalité, nous pouvons considérer le modèle proposé par Alger comme une réussite.

Mots clés: ONU, Missions de la paix, MONUSCO, Chadwick Alger, Organisations non-gouvernementales

ABSTRACT

Chadwick F. Alger, inspired by Galtung's studies and centered on the United Nations (UN), has a broad perspective. In this respect, he considers the United Nations to be the greatest organisation for international peace. Drawing on the idea of the real-world laboratory (the UN laboratory), he argues that the UN system should play a leading role in international peace and is the key to global governance. With his broad perspective, Alger proposes reforms to strengthen the UN system. He argues that the UN needs instruments of peace addressing problems at the grassroots level for the UN to be successful in providing instruments of peace. In this sense, it is important for UN peacekeeping missions to be comprehensive.

In the context of the real-world laboratory idea, the crisis in the Democratic Republic of Congo (DRC) and the UN's interventions are an important case study. The UN has conducted three major peacekeeping missions in the country. With MONUC, the UN has succeeded in implementing the principle of self-determination and in managing the inter-state intra-state transition process of the crisis. On the other hand, the object in this mission was only the prevention of violence by the secessionist group, therefore the mission had defused the situation. The rapid exit strategy left behind a fragile state. As a result, the DRC, which had been ruled by a dictatorship for many years, was affected by instability in the region and was drawn into a multidimensional crisis involving numerous armed actors including also non-state actors. MONUC therefore started up in 1999, but it was observed that the decisions taken in the 1990s to reform UN peacekeeping missions could not be implemented. In addition, allegations of staff involvement in incidents of sexual abuse also undermined the mission's credibility. However, with its reconfiguration into MONUSCO in 2010, the first intervention brigade was put in place and although it was found to act more sensitively than the reforms of the 1990s, its effects were not reflected on the ground. Nevertheless, compared with MONUC, MONUSCO is observed as acting more prudently.

On the other hand, it is observed that UN peacekeeping missions alone are insufficient to ensure sustainable peace. In addition to the mission in the DRC, when other UN peacekeeping missions are analysed in our thesis, there is failure and inadequacy in the sense of sustainable global peace. In this context, non-governmental organisations come to the fore as important actors in ensuring sustainable global peace. In the study

conducted within the framework of this thesis, we understand that without non-governmental actors, UN peacekeeping missions cannot achieve clear success and the global governance explained by Alger cannot be achieved. Non-governmental organisations are among the most fundamental actors of positive peace according to studies of Alger as they focus directly on the fundamental problems of society. It is seen that the scope of UN peace missions has improved owing to the peace actors operating on many issues ranging from human rights to gender inequality.

In this regard, we have made two important points in our thesis: Firstly, non-governmental organisations play an important role in the drafting of UN resolutions on various issues of interest to them. Admittedly, these actors had a major role in the inscription of the phrase "We, the Peoples of the United Nations" in the UN Charter. The second issue is multidimensional. Although their achievements are evident on paper, the situation on the ground is somewhat different. First of all, full coordination is difficult to achieve due to ideology. Political and administrative factors are also a major limiting factor for non-governmental organisations. In addition, data on local non-governmental organisations is scarce and they are severely affected by these limiting factors. Furthermore, the growing number of non-governmental actors from the South is an important development on the road to global governance. This development can also play an important role in overcoming the South-North inequality. In this context, taking into account the theories of the world laboratory and of social construction of reality, we may consider the model proposed by Alger as a success.

Key Words: UN, Peace Missions, MONUSCO, Chadwick Alger, Non-Governmental Organisations.

ÖZET

Barış çalışmalarını Galtung'un çalışmalarından esinlenerek Birleşmiş Milletler'i (BM) merkezine oturtan Chadwick F. Alger, geniş bir perspektife sahiptir. Bu bakımdan BM'yi en büyük uluslararası barış örgütü olarak görmektedir. Dünya laboratuvarı fikrine dayanarak BM sisteminin uluslararası barış konusunda öncü rol oynaması gerektiğini ve küresel yönetişimin de anahtarı olduğunu söyler. Sahip olduğu geniş perspektifle Alger, BM sisteminin güçlendirilmesi için reformlar önermektedir. BM'nin barış araçlarını başarılı bir şekilde sağlayabilmesi için de BM'nin toplumun tabanında yer alan sorunlara yönelik barış araçlarına ihtiyaç duyduğunu belirtir. Bu anlamda BM barış koruma misyonlarının geniş kapsamlı olması önem arz eder.

Dünya laboratuvarı fikri kapsamında Kongo Demokratik Cumhuriyeti'ndeki (KDC) kriz ve BM müdahaleleri önemli bir inceleme yeridir. BM, ülkede 3 önemli barış koruma misyonu düzenlemiştir. MONUC ile self determinasyon ilkesinin uygulanması konusunda BM başarılı olunmuş ve krizin devletlerarası boyuttan devlet-içi çatışma aşamasına geçişinde süreç başarı ile yönetilmiştir. Diğer yandan sadece ayrılıkçı grubun şiddetinin önlenmesi hedef alınmış ve yangın söndürme görevi görülmüştür. Hızlı çıkış stratejisi arkada kırılğan bir devlet bırakmıştır. Bunun neticesinde uzun yıllar diktatörlük ile yönetilen KDC, bölgedeki istikrarsızlıktan etkilenmiş ve birçok silahlı aktörün dâhil olduğu çok boyutlu bir krizin içerisine sürüklenmiştir. Bunun neticesinde 1999 yılında MONUC başlamış ancak 1990'lı yıllarda BM barış misyonları konusunda reform kararlarının uygulanamadığı görülmüştür. Ayrıca personelin cinsel istismar olaylarına karıştığı iddiaları da misyonun güvenilirliğine zarar vermiştir. Ancak 2010 yılında MONUSCO adıyla yeniden organize edilmesi ile ilk müdahale birimi kurulmuş ve 1990'lı yıllardaki reformlar konusunda daha duyarlı hareket edildiği görülse de etkileri sahaya yansımamıştır. Ancak MONUC ile karşılaştırıldığında MONUSCO kapsamında daha dikkatli hareket edildiği gözlemlenmiştir.

Tüm bunlara mukabil, BM barış koruma misyonlarının tek başlarına sürdürülebilir barışı sağlamakta yetersiz olduğu görülmektedir. KDC'deki misyona ek olarak diğer BM barış koruma misyonları da incelendiğinde bu anlamda başarısızlık ve yetersizlik mevcuttur. Bu bağlamda hükümet dışı aktörler küresel sürdürülebilir barışın sağlanmasında önemli aktörler olarak ön plana çıkmaktadır. Bu tez çerçevesinde yapılan çalışmada hükümet-dışı aktörler olmadan BM barış misyonlarının da net başarıya ulaşamayacağı ve Alger'in bahsettiği küresel yönetişime geçilemeyeceği anlaşılmaktadır. Hükümet-dışı aktörler, doğrudan toplumun temel sorunlarına odaklandığı için Alger tarafından da pozitif barışın en temel aktörleri arasındadır. İnsan haklarından kadın-erkek eşitsizliğine birçok konuda faaliyet gösteren bu barış aktörleri sayesinde de BM barış misyonlarının kapsamının geliştiği görülmektedir.

Ancak bu noktada tezimizde iki önemli husus belirttik: İlki hükümet-dışı aktörlerin ilgilendikleri çeşitli konuların BM kararlarında yazılmasında önemli rol oynamaktadırlar. Nitekim bu aktörler, "Biz, Birleşmiş Milletler Halkları" ifadesini BM Şartı'nda yazılmasında büyük pay sahipleridir. İkinci husus çok boyutlu bir şekilde karşımıza çıkmaktadır. Her ne kadar kâğıt üzerinde başarıları ortada olsa da sahada durum biraz daha farklıdır. Öncelikle sahip olunan ideoloji sebebi ile tam koordinasyonun sağlanması zor olmaktadır. Ayrıca, politik ve idari faktörler de hükümet-dışı aktörler için önemli bir sınırlayıcı faktördür. İlaveten yerel hükümet-dışı aktörlerle ilgili verilerin az olması ve bu sınırlayıcı faktörlerden ciddi derecede etkilenmeleri büyük bir sorundur. Bunların dışında Güney kuşağından da hükümet-dışı aktörlerin sayısının artması küresel yönetişime uzanan yolda önemli bir gelişmedir. Bu gelişme Güney-Kuzey eşitsizliğinin aşılmasında da önemli bir rol oynayabilir. Bu kapsamda bu tez, Dünya laboratuvarı ve gerçekliğin sosyal inşası teorilerini göz önünde bulundurarak Alger'in modelinin başarılı sonuçlar verdiğine işaret eder.

Anahtar kelimeler: BM, Barış misyonları, MONUSCO, Chadwick Alger, Hükümet-dışı örgütler

INTRODUCTION

En conflit avec son environnement externe depuis des siècles, l'humanité étudie aussi les causes et les règles de cette guerre interminable depuis plusieurs centaines d'années. Le concept de « paix » a fait l'objet des études académiques (politiques) depuis moins d'une centaine d'années. Nous pouvons dire que la vulgarisation de ce domaine est encore très récente. La guerre et la paix sont deux termes qui existent toujours de manière dichotomique. Dans l'ouvrage de Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, publié en 1832, la guerre est définie comme suit : « La guerre n'est que la simple continuation de la politique par d'autres moyens ».¹ Depuis lors, la nature et la définition de la guerre ont bien changé, ainsi que ses instruments. La guerre peut désormais être non seulement inter-étatique, mais aussi intra-étatique. En outre, les conflits, de leurs parts, ont été analysés séparément du concept de la guerre, car toute guerre n'est pas forcément un conflit et tout conflit n'est pas considéré forcément comme une guerre. D'après l'ouvrage de J.D. Singer et M. Small, publié en 1982, *Resort to arms : International and civil wars, 1816-1980*, les formes de conflit dans lesquelles le nombre de morts (du personnel militaire de chaque partie belligérante) atteint 1000 personnes sont qualifiées comme « guerre ».² Quant aux conflits, il est difficile de les définir bien clairement. Il y a plusieurs facteurs qui y sont liés : Intensité de conflits, durée, armes utilisées, nombre de pertes humaines, types de violence, statut des acteurs qui interviennent, enjeux (politique, social, économique...etc.), cibles visées...³

La nature de la guerre ayant changé, les études sur la paix et la résolution des conflits ont également évolué. Parallèlement, de nouveaux acteurs sont apparus à côté des acteurs étatiques. Les organisations non-gouvernementales et les organisations internationales sont parmi eux. Dans ce contexte, il est possible de dire que les résolutions des conflits vers une paix durable sont basées sur une cumulation idéologique qui nécessite une conscience historique et un certain apprentissage

¹ Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, trad. Denise Naville, Minuit, Paris, 1955, p. 67.

² Ho-Won Jeong, *Peace and Conflict Studies An Introduction*, Ashgate, Aldershot, Burlington, 2000, p. 53.

³ Amaël Cattaruzza, *Atlas des guerres et des conflits : un tour du monde géopolitique*, Autrement, 3^e édition, Paris, 2017, p. 20.

cognitif. Dans ce contexte, l'évolution des approches vers la paix a été réalisée grâce à cette cumulation idéologique. À ce point, cela peut s'appuyer sur la théorie de « la construction sociale de réalité » décrit par Berger et Luckmann : elle profère que biologiquement, les êtres humains doivent construire *le monde* dans lequel ils vivront ensemble avec d'autres humains ; ce monde devient donc une réalité dominante et claire pour eux-mêmes. Même si ses frontières étaient tracées par la nature, ce monde lui-même ne devrait être construit qu'une seule fois dans ce contexte pour être décisif, c'est-à-dire constructif, contre la nature au sein du facteur biologique, et dans cette dialectique entre le monde et la nature, qui se construit dans cette interaction sociale mutuelle, l'homme construit la réalité, c'est-à-dire qu'il se construit aussi lui-même de cette manière.⁴ Conformément à cette cumulation, la recherche d'un système capable d'établir une paix durable sur la scène internationale remonte au 17^e siècle. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, les premières institutions ont vu le jour dans ce sens. Ce n'est qu'au 20^e siècle qu'une organisation mondiale dans ce domaine a vu le jour, un siècle marqué par les deux guerres mondiales dévastatrices. Tout d'abord, la Société des Nations (SdN) a été créée après la Première Guerre mondiale. Cette première tentative de la paix a rapidement échoué et une nouvelle guerre mondiale a éclaté. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, les Nations unies ont été créées pour éviter qu'une telle guerre systémique ne se reproduise. Depuis 78 ans, l'ONU assume un rôle très important pour la paix internationale. En fait, l'importance des organisations internationales pour l'établissement de la paix a été remarquée après la chute de l'URSS. Les opérations du maintien des paix menées par les organisations internationales se sont multipliées dès lors.

Par ailleurs, les études de la paix ne sont devenues une sous-discipline académique que dans les années 1950, même si des philosophes tels qu'Emmanuel Kant, ont commencé à s'y intéresser. En particulier, les contributions de Johan Galtung ont eu une grande répercussion dans le monde à ce sens. Le fait que les études de Galtung aient ajouté la multidisciplinarité à ce domaine peut être décrit comme une révolution importante dans ce domaine des relations internationales. En conséquence, il est apparu que la paix ne devait pas être considérée uniquement comme une violence

⁴ Peter Berger et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality*, Penguin Books, 1991, p.204

physique⁵, mais qu'elle devait être envisagée dans le cadre de questions multidimensionnelles concernant les fondements de la société. Dans cette perspective, l'établissement de la paix est allé au-delà de l'absence de guerre et de conflit ; les activités de l'établissement de la paix ont commencé à être ciblées dans les domaines de la garantie du développement économique, de l'établissement de l'égalité dans le domaine de la communication, de la sensibilité à l'équilibre écologique, de l'éducation à la paix et de la création d'une culture de la paix.

Aujourd'hui il est bien important de citer les contributions de Chadwick F. Alger dans le domaine des recherches de la paix. Ses études font la base théorique de cette thèse. A partir de ses études, nous essayerons de répondre à la question suivante: « Est-ce que les missions de la paix des Nations unies pourraient survivre sans la contribution des acteurs non-étatiques, les organisations non-gouvernementales ? Inspiré notamment par les études de J. Galtung, Alger s'intéresse aux rôles des organisations internationales dans le processus de résolution des conflits et il explique comment elles se fonctionnent pour une paix globale éventuelle. La nécessité d'une gouvernance globale a vu le jour après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, les missions de maintien de la paix ont été chargées des tâches spéciales bien importantes. Donc, il est possible de dire que les perceptions sur la paix internationale ont changé depuis la fondation de l'ONU comme l'évolution des études de la paix. Au début de cette période, la décolonisation était un événement important étant donné que ce processus a donné naissance aux Etats faibles et fragiles. Un autre événement important, c'était la détérioration du système bipolaire sur les capacités des acteurs souverains. La nature des guerres a changé avec la fin de la Guerre froide, avec une transformation d'une manière inter-étatique vers un statut intra-étatique. La communauté internationale a commencé de témoigner les guerres dont les causes se basaient sur les différends domestiques. La nature des missions de maintien de la paix a bien changé devant ces événements.

⁵ La violence directe.

En face de ces événements, les organisations internationales se concentrent de plus en plus sur la prévention des conflits et de sa transformation en guerre violente. Elles recherchent de développer des nouveaux moyens pour cela. D'autre part, la multiplicité des acteurs dans les conflits le rendent obligatoire. Comme mentionné ci-dessus, l'une des plus grandes organisations de la paix ayant adopté ces objectifs est l'ONU. Pour atteindre ces objectifs, l'ONU dispose d'un certain nombre d'instruments de la paix. Alger a examiné les instruments de la paix durable dans le système international et la manière dont ces instruments pouvaient être développés tout en plaçant l'ONU au centre de ses études. À l'instar de Galtung, les études d'Alger sont multidisciplinaires. Ses études centrées sur l'ONU constituent le cadre principal de cette thèse. Avec l'interprétation d'Alger, l'efficacité de l'ONU sera analysée et la question de savoir si l'ONU peut survivre sans les organisations non-gouvernementales (ONG) sera posée. Pour cela, la République démocratique du Congo (RDC) sera prise comme étude de cas pour notre recherche. La raison la plus importante de prendre la RDC comme étude de cas est que l'ONU a effectué des trois missions de maintien de la paix dans ce pays, dont l'une est toujours en cours. Le succès des réformes dans les missions de maintien de la paix de l'ONU sera également discuté dans le cadre des études d'Alger. En outre, la poursuite de diverses crises après l'indépendance de la RDC offre une opportunité importante d'analyse dans le cadre des États fragiles.

La MONUSCO est une mission du maintien de la paix qui continue depuis 1999⁶ contre les crises en République démocratique du Congo qui avaient provoquées par la crise dans son voisin, le Rwanda en 1994. Cette crise a causé les deux guerres en République démocratique du Congo qui s'appellent la première guerre du Congo et la deuxième guerre du Congo. Quand la crise ne se terminait pas et a touché largement des civiles, le Conseil du Sécurité de l'ONU a décidé y intervenir propre aux principes définis dans la Charte de l'ONU. La mission avait commencé par seulement des équipes observatrices sous le nom de la MONUC qui a été remplacée par la MONUSCO en 2010. Quand la crise empirait, le Conseil de Sécurité y a déployé les troupes qui ont échoué à cesser la crise. En 2003 la mission a réussi de terminer la deuxième guerre du Congo et en 2013 elle a réussi d'éliminer la rébellion du M23 qui

⁶ Elle commença sous le nom de MONUC et elle transforma en MONUSCO en 2010. Cela sera expliqué dans la seconde partie de cette thèse.

était le parti restant de la guerre du Congo. Bien qu'il soit communiqué que le M23 est neutralisé dans le pays en 2013, la crise humanitaire existe encore. Il est émergé de nouveau. De plus, de nombreux acteurs armés y existent, ce qui rend la crise difficile de résoudre. D'autre part, les questions économiques font la grande partie des causes de la crise aujourd'hui.⁷

Pour avoir une analyse de l'efficacité des ONG dans les missions de la paix dans le contexte du système des Nations unies, la méthodologie appliquée dans la thèse consiste à examiner les documents officiels des Nations unies, les données, les communiquées et les informations partagées dans les sites d'internet des Nations unies. Les données du *Uppsala Conflict Data Program* y sont profitées afin d'analyser profondément les crises et les acteurs. Examiner les rapports publiés par les ONG et par les Nations unies est bien le pratique ainsi. Les sources primaires nous permettent de bâtir la base de cadre théorique de notre thèse lorsque profiter des sources congolaises autant que possible nous permet d'approfondir l'analyse sur notre étude de cas. De plus, la source audiovisuelle qui comprend l'interview consiste à notre méthodologie. Nous nous y adoptons généralement une démarche qualitative tandis que nous exploitons des données sur les missions, les ONG ou les acteurs. Dans notre thèse, nous avons également inclus les cartes et les graphiques afin d'approfondir notre objectif.

A ces fins, notre travail de thèse se constitue de deux parties. Dans la première partie, nous allons étudier la vision de la paix internationale chez Alger et ce que son « système des Nations Unies » signifie pour lui. Les instruments de la paix au sein de l'ONU, considéré par Alger comme la plus centrale organisation internationale de la paix, seront examinés dans cette partie aussi. Le développement des missions de maintien de la paix de l'ONU sera expliqué dans le cadre ces instruments susmentionnés. Finalement le rôle des ONG dans l'établissement de la paix internationale sera une problématique à aborder puisque la paix ne concerne pas que les acteurs étatiques, mais aussi la société civile. Donc, les rôles et le places des ONG

⁷ « United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> (l'accès : 29.05.2022).

dans le système des Nations unies y seront expliqués. De plus, les relations ONU-ONG seront abordées. Cette interprétation originale peut être une des grandes contributions d'Alger pour le succès des missions internationales.

La seconde partie de notre thèse étudie le cas de la RDC à partir du modèle explicatif d'Alger. Dans ce contexte, les missions de maintien de la paix des Nations Unies en RDC seront examinées dans l'ordre chronologique. Ainsi, la MONUC, qui a débuté immédiatement après l'indépendance du pays, sera étudiée en premier lieu. À ce point, l'approche de l'ONU en matière de la paix dans les années 1960 et la manière dont elle a dû faire face à la structure changeante de la guerre seront révélées. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons la fragilité de la structure étatique de la RDC après la MONUC et la manière dont la MONUC a fait face à ces problèmes. Il sera également possible d'examiner l'évolution des missions de maintien de la paix et de leur portée. Le dernier sujet d'étude sera la MONUSCO, qui est le résultat de la reconfiguration de la mission MONUC. Nous examinerons si la MONUSCO a atteint les objectifs de l'ONU et nous essaierons de juger si le modèle d'Alger sera couronné de succès ou non. Elle sera notamment étudiée dans le contexte des instruments de la paix mentionnés par Alger.

Afin de répondre la question relative au rôle des ONG dans la gouvernance globale et le système des Nations unies, il faut aborder les rôles des ONG en RDC. À partir de la RDC, nous allons concentrer sur les ONG du Sud, car si l'on prétend les rôles des ONG dans le terme de la gouvernance globale, il nous faut révéler l'efficacité ou l'échec des ONG du Sud pour vérifier le succès du modèle d'Alger.

PREMIERE PARTIE – LA PRESENTATION DU « SYSTEME DES NATIONS UNIES » DE CHADWICK F. ALGER POUR LA MISE EN EFFICACITE DES MISSIONS DE LA PAIX

Dans cette première partie, nous voulons étudier la contribution des travaux de Chadwick Alger sur le « Système des Nations unies » tout en démontrant sa vision idéologique pour la construction de la paix internationale. Alger est un académicien qui présente une vaste vision dans le domaine des recherches de paix. Ses approches politiques et théoriques constitueront la base de cette thèse. Sa conception de « système des Nations unies » est au cœur de sa vision ; c'est la raison pour laquelle nous voulons tout d'abord établir une corrélation entre sa perception de la paix internationale et le fonctionnement de l'ONU. Dans le contexte du premier chapitre, les approches d'Alger sur la construction des moyens de la paix seront débattues, et ensuite les instruments de la paix interprétés par Alger seront analysés pour mieux comprendre pourquoi et à partir de quelles structures l'ONU a été conçue comme une organisation majeure de la paix internationale. Dans le deuxième chapitre, nous allons nous concentrer sur le fonctionnement du système onusien dans le cadre des missions de la paix depuis le début de la Guerre froide. Ici, nous voulons discuter comment les objectifs de la création de l'ONU ont servi ou non à l'établissement des valeurs institutionnelles pour la mise en place des missions de la paix.

Premier Chapitre – La Vision de la Paix Internationale chez Chadwick Alger : La Conceptualisation du « Système des Nations Unies »

L'être humain a été toujours à la recherche d'un certain ordre de paix et la tranquillité autour de lui-même, même si son caractère essentiel a été nourri de ses ambitions et de ses intérêts personnels et dirigé par ses instincts. Les études de la paix sont devenues un domaine important de recherche avec le temps grâce à la longue histoire conflictuelle de l'humanité, surtout après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, même si de grands noms philosophiques essayaient de débattre les conditions nécessaires pour sa conceptualisation et sa mise en place en tant

qu'alternative majeure à la création d'un ordre international pour mettre fin aux grands conflits entre les acteurs souverains du système. Plusieurs noms se sont apparus dans le domaine de recherches scientifiques sur la paix internationale. Chadwick F. Alger, l'un de ces noms académiques, est né en 1924 et décédé en 2014 aux Etats-Unis, a été un des figures très importantes dans le domaine des études de la paix. Il a travaillé tout d'abord dans l'Université Northwestern de 1958 jusqu'en 1971 et puis à l'Université Ohio State de 1971 jusqu'à son décès en 2014 comme professeur de Science politique. Il a été le président de *International Studies Association* entre les années 1978-1979. Il était également chargé de secrétariat général et de vice-présidence de *International Peace Research Association (IPRA)* dont il était membre depuis 1968. Il a publié de nombreux livres et articles grâce à sa vaste connaissance intellectuelle pendant toute sa carrière académique, tout en développant une perspective assez originale sur la construction des moyens de la paix à partir des organisations internationales (inter-gouvernementales) qui doivent se restructurer sur des bases des relations inter-sociétales, non pas que sur des rapports inter-étatiques. Son originalité idéologique provient de sa propre conviction au renforcement du rôle de la société civile dans la construction d'un ordre de paix à travers des missions inter-étatiques. Alors comment inclure la société civile dans un processus de résolution de conflits et d'établissement de la paix qui doit être géré par les instruments du système onusien ?

L'organisation des Nations unies a été toujours au cœur des études de C.F. Alger. Après la création de l'Université des Nations unies en 1973 à Tokyo, dans la capitale japonaise, il y a participé en 1977 en tant que membre-chercheur du projet des objectifs, processus et indicateurs de développement. Alger y a donc trouvé la chance de participer aux plusieurs séminaires organisés à travers le monde, ce qui lui avait permis de développer sa vision idéologique sur la paix internationale. Dans ses recherches de la paix et de l'organisation onusienne, il a étudié le fonctionnement du système des Nations unies et les rôles des organisations non-gouvernementales (ONG), ainsi que le maintien et la consolidation de la paix internationale.⁸ Dans ce contexte, nous voulons jeter un coup d'œil sur la conceptualisation de la paix chez Alger et ses pensées sur l'ONU, ce qui constituera la base théorique de notre thèse pour comprendre son contexte. Par conséquent, nous voulons discuter si sa

⁸ « Chadwick Fairfax Alger », <https://iprafoundation.org/chadwick-alger/> (Accès le 8.10.2022)

conceptualisation est fonctionnelle ou pas pour l'établissement de la paix par les organisations inter-étatiques grâce à la contribution supplémentaire des acteurs non-étatiques. Pour cette évaluation empirique, nous voulons étudier un des cas majeurs conflictuels du XXe siècle sur le continent africain, la crise congolaise.

1 – Les approches de Chadwick F. Alger sur la paix internationale

Afin d'étudier la conceptualisation de la paix chez Chadwick F. Alger, il faut tout d'abord parler simplement de sa propre définition de la paix qu'il débattait dans ses ouvrages académiques. Néanmoins, nous voulons commencer par ses premiers pas vers l'Académie. Prof. Harold Guetzkow, collègue d'Alger durant ses années académiques à l'Université Northwestern et un des chercheurs éminents américains sur les études de la paix pendant la période de la Guerre froide, a été une des personnes qui le connaissaient le mieux ; celui-ci avait joué un rôle décisif dans le développement scientifique d'Alger. Ces deux académiciens ont travaillé ensemble sur les recherches de paix pendant quatorze ans. Dans ses entrevues, Alger soulignait toujours que les encouragements de Prof. Guetzkow l'avaient bien motivé. Il mentionne dans son article publié en 2011 que sa participation au projet sur la « simulation des relations internationales » organisé par Guetzkow avait approfondi sa compréhension de l'importance d'une diversité des approches sur l'éducation de la discipline.⁹ Ici, nous y voyons que sa démarche a été donc *a posteriori*. Son aperçu vers la discipline s'était formé à partir de cette sorte de simulation ; il croyait au laboratoire du monde réel. Sur ce point-là, il faut noter que ces deux hommes scientifiques venaient de l'école de l'Université de Chicago et ils se classaient comme des *behaviouristes*. Quand Guetzkow parle d'Alger, il note que celui-ci avait une bonne capacité de s'entendre avec les gens ; il voyageait fréquemment à New York pour poursuivre de près les activités politiques quotidiennes dans le siège de l'ONU. En outre, ces voyages d'Alger à New York avaient donc ouvert une large vision chez lui pour comprendre mieux les structures de gestion internes des Nations unies.¹⁰ En conséquence,

⁹ C.F. Alger, « Harold Guetzkow : A Scholar's Scholar » *Simulation Gaming*, Vol. 42, No. 3, 2011, pp. 295-296.

¹⁰ H. Guetzkow, « Chadwick F. Alger : The Early Years at Northwestern », *International Journal Of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, p. 1.

Guetzkow lui avait touché au fond du cœur, où il est possible de trouver bien visiblement les racines des études d'Alger et de son approche interdisciplinaire.

Selon Alger, les études de la paix doivent se développer à partir des approches interdisciplinaires. Pour lui, ces études doivent se caractériser comme « transdisciplinaires » et être nourries à partir des racines bien étendues depuis la psychologie jusqu'à la science politique bien qu'il soit difficile de donner une identité disciplinaire à une telle recherche, même si elle dépasse déjà les frontières disciplinaires: alors elles ont plusieurs dimensions perçues par de différents niveaux : individuel (niveau micro), départemental (niveau fonctionnel) et institutionnel (niveau organisationnel).¹¹ De ce point de vue, les études sur la paix ont été conçues par Alger comme un « discipline collectif » émergé à partir de plusieurs visions scientifiques. En fait, il a dessiné un portrait de l'ensemble des stratégies disciplinaires pour en créer une vision pratique pour l'établissement de la paix internationale au profit de la société mondiale. Pour lui, il n'y a pas de stratégies et d'approches uniques pour l'établissement de la paix mondiale, mais un examen attentif de la gamme d'instruments à utiliser est bien indispensable.¹² Dans ce cadre, les études d'Alger semblent être parallèles à celles de Johan Galtung norvégien, père philosophique des recherches de la paix.

Tout d'abord, Galtung se concentre aussi sur l'interdisciplinarité (il note en même temps que cela peut être interprétée comme la « transdisciplinarité ») dans les études de la paix¹³ et démontre bien la typologie de la violence dans son article qu'il a publié en 1969. Selon lui, il faut éliminer tous les types de la violence, si l'on a envie d'empêcher les conflits, et pour cela, il a divisé principalement la violence en cinq catégories : Violence directe, violence naturelle, violence temporelle, violence structurelle et violence culturelle.¹⁴ Selon lui, il fallait faire attention aux violences structurelles, culturelles et directes, parce que celle-ci provenait de la nature elle-même

¹¹ Chadwick F. Alger, « Peace Studies As A Transdisciplinary Project » Dans *HANDBOOK OF PEACE AND CONFLICT STUDIES*, ed. Charles Webel et Johan Galtung, Routledge, 2007, pp. 299-301.

¹² Kent J. Kille, « Introduction : A Tool Chest For Peacebuilders », *International Journal Of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, p.4.

¹³ J. Galtung, « Twenty-Five Years Of Peace Research : Ten Challenges and Some Responses », *Journal Of Peace Research*, Vol. 22, No. 2, 1985, pp. 143-144.

¹⁴ J. Galtung, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, Vol.6, No.3, 1969.

comme l'éclair et il n'y a rien à faire pour l'empêcher de se dérouler. Galtung soulignait la distinction entre la violence directe et la violence structurelle. La violence directe est donc très claire et facilement observable. D'autre part, il est important de distinguer la violence structurelle et la violence personnelle bien qu'il soit difficile de les distinguer. Il faut savoir, avant tout, la différence entre la violence anatomique et physiologique : l'anatomique vise aux méthodes du coup, de la coupe ou du brûlage lorsque l'autre se focalise sur la privation des ressources comme l'air, l'eau ou la nourriture. La violence structurelle est un peu plus difficile de la remarquer, puisqu'elle se cache plus profondément et nourrit directement la violence culturelle. Elle se transforme plus tard en une violence directe.¹⁵

De plus, la typologie de violence de Galtung a joué un rôle critique dans la compréhension de la perspective d'Alger pour plonger dans le concept de la paix dans ses études. Il est possible de dire que la typologie que Galtung a démontrée constitue les piliers des études d'Alger.¹⁶ Parce que, d'après lui, l'établissement de la paix doit se faire sur la base du modèle de *Bottom-Up*. Donc, la paix systémique doit être établie par le fond des besoins de la société civile. En fait, ceci reflétait bien la répercussion de l'atmosphère du système international depuis des années 1980 et notamment après la chute de l'URSS. La nature des guerres et des conflits avait changé depuis cette période ; les civils sont devenus directement plus ciblés de la violence structurelle de plus en plus forte qu'avant et les guerres enduraient enfin plus longtemps. Tous ces processus conflictuels touchaient donc le fond de la société, tout en influençant ses dynamiques internes.

Martin Van Creveld, un des auteurs éminents de l'approche des nouvelles guerres, nous présente une chronologie de la nature de la guerre en changement. Il défendait que le modèle trinitaire de Clausewitz ne fût plus valable.¹⁷ Ici, il est possible de voir que la dissuasion nucléaire empêche la résurgence d'une guerre à grande échelle entre les grandes puissances et les guerres actuelles se sont transformées en des guerres à petite échelle où les acteurs de substitution deviennent plus efficaces. Cela

¹⁵ Ibid., pp. 174-186.

¹⁶ Ibid., p. 173.

¹⁷ Martin Van Creveld, *The Transformation of War*, The Free Press, New York, 1991, pp. 33-62.

provoque plutôt les conflits ou les guerres à intensité basse dans les États sous-développés.¹⁸ Dans son fameux ouvrage « *New and Old Wars : Organised Violence In A Global Era* », Mary Kaldor explique le changement dans la nature de la guerre contemporaine. Selon Kaldor, l'utilisation unilatéralement de la force par un État est désormais limitée et l'économie de mener de la guerre a bien changé. De plus, la chute de l'URSS a créé une lacune de puissance, ce qui provoque plus de questions d'insécurité à travers le monde. Lorsque les acteurs non-étatiques s'y engageaient de plus en plus, le nombre des guerres intra-étatiques (civiles) a augmenté dans tous ces processus.¹⁹

Bien sûr, les discussions sur la transformation de la guerre n'est pas la question de ce mémoire, mais son explication est importante pour mieux comprendre pourquoi Alger avait commencé ses études par le fond de la violence et des problèmes principaux de la société. D'autre part, les transformations de la nature de la guerre ne sont pas une explication unique des conflits éclatés. Il faut prendre en considération aussi ce qu'il y a une gravité du processus de la décolonisation. Quand l'ONU a été créée en 1945, il n'y avait que de 51 États membres et ce nombre a atteint à 99 en 1960, 154 membres en 1980, 189 membres en 2000 et aujourd'hui 193 États membres.²⁰ Cette progression rapide a sans doute provoqué plusieurs points de faiblesse. Nous voulons la discuter cependant dans le cadre du deuxième chapitre de notre recherche. De plus, les guerres n'en sont qu'une dimension structurelle de la violence et il faut savoir qu'il y a des conflits qui ne sont pas transformés en des « guerres », mais tous les conflits ont un certain potentiel vers la guerre dans laquelle les civils en seront les premières cibles et les plus grandes victimes.

Les racines de la violence nous démontrent que les problèmes conflictuels ne résultent pas que des affaires externes, mais aussi bien profondément des questions internes. Sur ce point-là, les distinctions dans la violence se comptent. Galtung fait une explication de la violence pour faire une distinction dans la compréhension de la paix :

¹⁸ Ibid, pp. 18-25.

¹⁹ Mary Kaldor, *New and Old Wars : Organised Violence in Global Era*, Polity Press, Cambridge, Polity Press, 3^e édition, Cambridge, 2012, pp. 1-14.

²⁰ « Progression du nombre des États Membres de 1945 à nos jours », Nations unies, <https://www.un.org/fr/about-us/growth-un-membership-1945-present> (accès : 10.10.2022)

la paix négative et la paix positive. Cette distinction est importante pour comprendre les études d'Alger. Selon cela, on divise la violence en 5 : la violence directe, la violence naturelle, la violence structurelle, la violence temporelle et la violence culturelle. Des violences structurelle et culturelle vers la violence directe, elle devienne plus visible. Ces distinctions nous amènent aux violences potentielles et réelles. À partir de ce point, Galtung définit la paix négative comme « *l'absence de toutes les sortes de violence* ». Donc afin d'atteindre à la paix, éliminer seulement la violence directe n'est pas utile, mais il faut un effort visant à éliminer toutes les sortes de violence. C'est pourquoi il faut commencer d'établir de la paix à partir de la base de société.²¹ Galtung explique cela dans son livre « *le travail de paix est le travail pour réduire la violence de toutes sortes par des moyens pacifiques* » et cette phrase est le point de départ pour lui.²² Comme Galtung, Alger en profite pour ses études : il explique dans son article daté de 2007 qu'il était nourri de la vision de Galtung dans ses études de la paix.²³

Il est clair que les études principales de Galtung font une base fondamentale pour les idées d'Alger. Ces deux hommes indiquent la nécessité de l'établissement de la paix par le fond de la société. Tout ce dont Galtung parle, et ce qui est au centre des études d'Alger aussi, est basé sur la « hiérarchie des besoins » créée par A. Maslow. Celui-ci a étudié la motivation humaine en 1943, tout en parlant de cinq étapes : 1. Les besoins physiologiques (nourriture, sommeil, abri, vêtements, interactions sexuelles, etc.) ; 2. Les besoins de sécurité (revenue stable et suffisante, stabilité dans les relations familiales, se sentir en sécurité) ; 3. Les besoins d'appartenance (aimer et être aimé, relations avec des autres, avoir des amis, former un couple, partie d'un ou des groupes, se sentir accepté par les autres) ; 4. L'estime (estime de soi, se sentir avoir de valeur, indépendance individuelle) ; 5. L'(auto-)accomplissement (voir se réaliser, faire quelque chose de concrète dans la vie, pouvoir mettre en valeur dans la vie). Selon cette théorie de la motivation humaine, un individu ne pourra pas se satisfaire complètement tant qu'il n'acquiert pas aux éléments indiqués à chaque étape. Toutes

²¹ Johan Galtung, *Op. Cit.*, p. 170.

²² Johan Galtung, *Peace by Peaceful Means: Peace and Conflict, Development and Civilization*, PRIO, Oslo, 1996, p. 9.

²³ Chadwick F. Alger « There are peacebuilding tasks for everybody » *International Studies Review*, Vol. 9, 2007, p. 534.

ces étapes fournissent une qualité de vie saine de la base au plafond.²⁴ L'étude de Maslow nous indique qu'il faut chercher des solutions sur les besoins de base de la société afin de soulever les problèmes qui se cachent à la base en vue de créer un atmosphère stable et pacifique. Sous la lumière de toutes ces informations, Alger croit que la paix doit être établie selon le modèle de *bottom-up* et que l'ordre mondial pacifique doive être géré et contrôlé par des organisations internationales. Une étude compréhensive d'Alger analysant les organisations internationales fut publiée en 1963. Elle révèle des données sur le nombre en hausse des organisations internationales dans la période entre les années 1950 et 1960 et la tendance de les étudier. En conséquence de cette analyse, Alger dévoile qu'il y avait une attention accablante vers des études sur les Nations unies en expliquant que c'est parce que plusieurs chercheurs demeuraient aux Etats-Unis où le siège de l'ONU se trouve.²⁵ Malgré tout, Alger nous démontre dans cet article que l'ONU est la base principale de toutes les organisations internationales.

Pour conclure tout cela, le concept de la paix chez Alger s'agit des approches de *Bottom-up* et selon lui les études de la paix sont interdisciplinaires. L'étude de la paix est fondée sur l'hypothèse que la paix est possible, qui est basée sur le fait que dans le passé et dans le présent, de nombreux individus et de nombreux groupes, nations et États ont vécu en paix les uns avec les autres.²⁶ Donc la paix est conçue par Alger comme une ligne de temps : nous apprenons des faits d'hier, nous recherchons à créer une capacité pour aujourd'hui et ceux-ci vont construire notre future. À ce point, les études d'Alger ont une caractéristique parallèle à celles de Galtung et il pointe l'importance d'une approche vers la création d'un monde pacifique comme les médecins. Les médecins visent les gens en pleine santé et comme Galtung, Alger trouve cette métaphore très utile pour une vision de la paix. D'après lui, Cela nécessite un savoir vaste des conditions d'aujourd'hui et de leurs causes qui les ont formées.²⁷

²⁴ Abraham Maslow, « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, Vol. 50, No.4, 1943, pp. 370-396.

²⁵ Chadwick F. Alger, « Research on Research : A Decade of Quantitative and Field Research on International Organizations », *International Organization*, Vol. 24, No. 3, 1970, pp. 414-450.

²⁶ Chadwick F. Alger, *The Future of The United Nations System : Potential for the Twenty-First Century*, United Nations University Press, Tokyo, 1998, p.2.

²⁷ Ibid, p. 2-3.

C'est dans ce but, Alger explique la nécessité d'une organisation « globale », qu'il appelle comme *une gouvernance globale*. L'histoire a une gravité pour la paix, qu'il y voit le monde en tant que laboratoire. Pour Alger, le « système des Nations unies » joue le rôle essentiel pour la transition vers la gouvernance globale. Ici, Alger exploite aussi l'étude de J. Martin Rochester qui particularise les fonctions, les défauts et les potentiels-future du système des Nations unies dans son ouvrage. Il note que le système actuel des Nations unies est né grâce à l'expérience de l'humanité et bien sûr il ne fonctionne pas comme prévu.²⁸ Néanmoins il ajoute que les réformes dans le système permettraient d'évoluer en une organisation globale.²⁹ Finalement Alger voit le système des Nations unies comme la base de la paix et la sécurité internationales et afin de parvenir au niveau de la gouvernance globale il précise que chacun joue des rôles critiques dans ce système et c'est la raison pour laquelle les ONG doivent s'y engager de plus en plus.³⁰ De plus, Demirtaş parle d'Alger comme le successeur idéologique de Woodrow Wilson et de Norman Angell, puisqu'il adoptait aussi leur attachement à la communauté internationale ; de ce point de vue, pour Alger les Nations unies doivent être les piliers de la paix mondiale.³¹ Dans la section suivante, nous allons expliquer pourquoi Alger conçoit l'ONU comme une organisation majeure de la paix internationale dans laquelle ont été encadrés les instruments de la paix.

2 – Encadrer les instruments de la paix : l'ONU conçue comme une organisation majeure de la paix internationale

Dans la perspective d'Alger, l'ONU est un produit d'une longue histoire de l'humanité datant de presque 500 ans. Selon lui, la naissance des Nations unies comprend un processus au cours duquel notre curiosité, rapacité, agitation, acquisition ont produit de plus en plus des contacts entre les structures humaines. De plus, Alger exprime que les Nations unies ont été fondées grâce aux fautes d'hier ; l'existence de certains organes tel que le secrétariat général est une grande nouveauté. Il est possible

²⁸ C.F. Alger, « Thinking about the future UN system », *Global Governance*, Vol. 2, No. 3, 1996, pp. 336-337.

²⁹ Pour plus de détails, voir J.M. Rochester, *Waiting For The Millennium, The United Nations And The Future World Order*, University of South Carolina Press, 1993, pp. 233-247. (cité dans l'article de C. F. Alger, *Op. Cit.*, p. 336)

³⁰ C. F. Alger, *Op. Cit.*, pp. 335-360.

³¹ Buğra Demirtaş, « Chadwick Alger », Dans *Barış Çalışmaları*, Ed. Erhan Büyükkakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2018, p. 233.

de considérer que la rédaction de la Charte des Nations unies est une réflexion aux échecs de la Société des Nations (SdN).³² Cela est, en plus, défini par le premier article de Charte des Nations unies, ce qui explique également le premier objectif des Nations unies : « *Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix* ». ³³ De ce point de vue, l'ONU joue un rôle essentiel pour maintenir la paix et la sécurité internationales avec ses dizaines des instruments. L'ONU est donc devenu partiellement une partie des tous les conflits armés éclatés après la Deuxième Guerre mondiale.³⁴

Alger divise le processus historique de l'évolution des Nations unies en plusieurs périodes ; il décrit la période du 15^e siècle jusqu'au Concert européen de 1815 comme le début de la globalisation et ensuite de la période du Congrès de Vienne jusqu'à la création de Société des Nations (SdN), il s'agit de la période de préparation pour la création des organisations internationales. Alger croit que l'on est entré dans la période de préparation pour la gouvernance globale avec la création de SdN et puis des Nations unies en 1945 et la transformation en « système des Nations unies » en 1950.³⁵ Selon Alger, la définition de la « gouvernance globale » est importante parce qu'il la décrit comme un phénomène qui émerge de l'expérience d'un système des Nations unies qui se défie face à un grand nombre de problèmes mondiaux en constante augmentation, mais pas un gouvernement politique mondial.³⁶ C'est voici, en fait, l'explication du laboratoire du système des Nations unies par Alger. En outre, chez Alger, la période de préparation pour la création des organisations nous a laissé des grandes répercussions.

³² Ibid., pp. 337-338.

³³ Nations unies, La Charte des Nations Unies, 1945, 1 UNTS XVI <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/chapter-1> (Accès : 30.12.2022)

³⁴ J. Bercovitch et R. Jackson, *Yirmi Birinci Yüzyılda Çatışma Çözümü, İlkeler, Yöntemler ve Yaklaşımlar*, (trad. Hayrettin Özer), Adres Yayınları, Ankara, 2020, p.115.

³⁵ C. F. Alger, *Op. Cit.*, p. 356.

³⁶ C. F. Alger, *The United Nations System : a reference handbook*, ABC-CLIO Inc., Santa Barbara, California, 2006, p. 8.

Alger les explique sous sept catégories : a) Elles sont parvenues à l'universalité; b) elles ont créé un certain réseau des organisations globales qui répondraient aux questions mondiales; c) elles ont créé donc une présence permanente de ce système institutionnel dans plus de 134 villes dans tous les continents; d) elles ont généralisé un système de prise de décision multilatéral et développé les nouvelles procédures pour atteindre à un consensus commun; e) elles ont largement accru le nombre des instruments disponibles pour la consolidation de la paix; f) elles ont fait progrès dans l'identification et dans le développement des valeurs principales globales tels que la paix, le droit de l'homme, le développement économique et la balance écologique; g) elles ont fait progrès dans surmonter les obstacles entre les peuples du monde et les organisations gouvernementales globales.³⁷ D'autre part Alger précise que cette chaque réussite a élevé les attentes. Cela a donné naissance à l'émergence de nouveaux problèmes qui ont provoqué la critique du système. En revanche, cette naissance nous permet de développer nos instruments de la paix.

La distinction entre la « paix négative » et la « paix positive » dans ce processus historique est considérée comme importante dans les études d'Alger. Tous nos efforts pour l'établissement de la paix jusqu'à la création de l'ONU étaient composés des instruments (préventifs) de la paix négative. Tous ces efforts dont Alger parle constituent les instruments de la paix qui ont été évolués dans ce processus historique. Autrement dit, le processus historique de la création de l'ONU d'aujourd'hui a mise en monde les instruments de la paix. Du point de cette vue, 24 instruments pour l'établissement de la paix ont été désignés par Alger, comme cités dans le livre de Hon-Won Jeong. Ces 24 instruments sont décrits comme 6 coffres dans lesquels chaque instrument représente un tiroir. Tous ces tiroirs – ces 6 coffres ainsi - sont en ordre hiérarchique et chronologique. Alger exprime que chaque instrument est historiquement développé et ils sont catégorisés par Alger selon la différence entre les paix négative et positive. D'un autre côté, il note que tous ceux-ci développent une approche complémentaire pour l'établissement de la paix.³⁸ Ici, il nous faut expliquer les instruments.

³⁷ C. F. Alger, *Thinking about the future UN system*, pp. 339-340.

³⁸ C. F. Alger, « The Expanding Tool Chest For Peacebuilders », Dans *The New Agenda For Peace Research*, ed. Ho-Won Jeong, Aldershot, Ashgate Publishing Ltd., 1999, pp. 13-42.

Les premiers deux instruments d'entre eux, que cite Alger, ont été hérités du 19^e siècle. La diplomatie de Congrès de Vienne arrive en tête d'entre eux, ce qui permet de la création des relations pacifiques entre les États et d'après Alger, la diplomatie en tant qu'approche pour la paix a effectivement cartonné.³⁹ Néanmoins, nous pouvons dire que cela n'est valide pour que le système des États. Notre monde est actuellement plus global et les crises actuelles sont plus complexes tant qu'elles se lient de plus en plus avec ceux qui touchent le fond du peuple. D'autre part, il n'y a plus d'une sorte unique de la diplomatie ; aujourd'hui elle est plus variée et elle n'est plus seulement présente dans le système des États mais elle fait une partie des organisations internationales aussi. Par exemple, il est possible parler aujourd'hui de la diplomatie de santé. Chattu et Knight assument qu'elle pourrait un instrument robuste de la paix.⁴⁰ S'il faut, cependant, parler seulement selon le système des États, Alger pointe les limites de la diplomatie parce que les ambassadeurs doivent être accrédités par les États accréditant. Pour cette raison, il y a une question de limite dans la capacité de la diplomatie en tant qu'instrument de la paix.⁴¹ Avant de passer au deuxième instrument, il faut noter que la diplomatie est classifiée comme un instrument de la paix négative parce qu'elle est le fait réalisé au haut niveau.

Le deuxième instrument est l'équilibre des puissances. Il est l'héritage du 19^e siècle comme le premier instrument. Au 20^e siècle, de nouveaux instruments se sont émergés. La Première Guerre mondiale nous a fait prendre conscience et la fin de la guerre a marqué un point pour le *Pacte de la Société des Nations (SdN)*, ce qui pointe les nouveaux instruments de la paix. En d'autres termes, il est possible de dire que les nouvelles solutions ont été tenté de réaliser afin de contrebalancer les défauts qui avaient été causé par l'inefficacité des instruments de la paix du 19^e siècle. Pour cela, nous avons premièrement rencontré avec le concept de la sécurité collective en tant que troisième instrument. Le commentaire à propos du concept de la sécurité collective d'Alger est important : « *Celui qui défend la sécurité collective pense que l'engagement de tous à résister à l'agression d'un membre de la SdN constituerait un moyen/instrument de dissuasion si puissant que l'on aurait des raisons valables de*

³⁹ Ibid. Pp. 14-15.

⁴⁰ V. Kumar Chattu et W. Andy Knight, « Global Health Diplomacy As A Peace Tool », *Peace Review*, Vol. 31, No. 2, 2019, p. 148.

⁴¹ C. F. Alger, *Op. Cit.*, p. 15.

*craindre une agression. Mais le bon sens évident de la sécurité collective dans l'abstrait ne tient pas compte du fait que tous peuvent ne pas être capables ou désireux de résister à l'agression d'un autre membre ».*⁴² Le quatrième instrument décrit par Alger est également un produit de la SdN, bien que ses racines soient développées durant les conférences de paix à la Haye (1899-1907) : ce que nous parlons ici sont les règlements pacifiques des litiges inter-étatiques. Alger exprime que le quatrième instrument est décisif dans la prévention de la violence au cas d'un échec de la diplomatie entre les deux pays. En plus de ce quatrième instrument, la question du contrôle des armes a été apparue au 20^e siècle, c'est parce qu'il y avait une croyance du fait que la course aux armements eût déjà causé la guerre mondiale.⁴³

Malgré tout, le monde a témoigné que la SdN n'a pas pu empêcher l'éclatement d'une autre guerre mondiale. L'opinion d'Alger projetait que la dissolution inévitable de la SdN a fait créer un nouveau système international. Donc les grandes puissances ont tiré des leçons importantes de l'échec de la première organisation. Qu'est-ce que ce que nous a mené à un tel échec ? Était-il inévitable ? F.S. Northedge répond à ces questions, tout en précisant que c'est ce à quoi a conduit le cours des événements des années 1920 et 1930, autrement dit les répercussions de la Première Guerre mondiale et les rapacités des leaders autoritaires.⁴⁴ Il est possible d'interpréter cela en s'appuyant les idées d'Alger et de Northedge que tous ces développements et créations en instruments de la paix ont eu lieu par le biais d'une acquisition cumulative – en d'autres termes une acquisition des expériences de l'homme. C'est à la lumière de ces expériences que l'on a mis en place le système des Nations unies. Ce système pointe le changement dans la perception de la sécurité collective et Northedge souligne qu'il y a une grande différence dans la structure de la sécurité collective entre la SdN et l'ONU, tout en ajoutant que les grandes puissances gagnantes de la guerre en 1945 ont obtenu les leçons d'une grande valeur de l'échec de la SdN.⁴⁵ Cela révèle l'importance de l'année 1945. Selon l'illustration présentée par Alger⁴⁶, nous avons commencé d'impliquer les instruments de la paix positive, car les autres que l'on a mentionné

⁴² Ibid, p. 17.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ F. S. Northedge, *The League Of Nations: its life and times 190-1946*, Holmes & Meier Publishers, New York, 1986, pp. 278-292.

⁴⁵ Ibid, p. 283.

⁴⁶ C. F. Alger, *Op. Cit.*, p. 16.

d'ici étaient celui de la paix négative. Nous voyons dans cette illustration que Alger définit la période entre 1945 et 1950 comme « la période de la Charte des Nations Unies ». Selon cela, de nouveaux instruments comme le fonctionnalisme, l'auto-détermination et les droits de l'homme ont gagné terrain. Par le fonctionnalisme, le but était d'empêcher les conflits entre les États parce qu'ils pouvaient se coopérer afin de résoudre les problèmes socio-économiques entre eux qui pourraient perturber leurs relations et provoquer le recours à la violence même. Le septième instrument, l'auto-détermination est un sujet un peu plus complexe en raison de ses multiples dimensions. Selon Alger, cet instrument est assez réussi à l'égard des questions des colonies, parce que cela les a conduits à l'indépendance et a accru le nombre des membres de l'ONU. Il est, cependant, un dossier difficile de terminer quand on compte les demandes des peuples qui résident en États multinationaux.⁴⁷ Le dernier ajouté et le huitième instrument aussi, ce sont les droits de l'homme.

Dès les années 1950, la période de la « pratique onusienne » a commencé selon lesquels on comprend dans les études d'Alger. Dans cette période jusqu'aux années 1990 les six nouveaux instruments de la paix, dont l'un a été classifié comme un instrument de la paix négative, y ont été inclus par Alger. Ici nous voyons la norme du *maintien de la paix de l'ONU*. Il s'y est trouvé dans la partie de la paix négative parce qu'il ne visait premièrement que l'absence de la violence directe. Néanmoins, il est évolué comme tous les autres et il est, actuellement, possible de parler des générations du maintien de la paix, ce que nous allons en parler dans le prochain chapitre. En plus du neuvième instrument, les cinq instruments y ont été listés : le développement économique (10^e), l'équité économique (NOEI)⁴⁸ (11^e), l'équité dans la communication (12^e), l'équilibre écologique (13^e) et la gouvernance pour les biens communs (14^e). Ces 5 instruments sont très essentiels dans l'élimination des autres types de la violence. Ils visent, tout d'abord, à lever la distance entre les pays

⁴⁷ Ibid., pp. 18-21.

⁴⁸ Le NOEI signifie le nouvel ordre économique international ; cette notion était largement utilisée pour décrire les initiations des États en voie de développement afin de mettre fin la dépendance économique et le colonialisme économique. À cette fin, l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, les intérêts communs et la coopération entre tous les États fut déclaré le 1^{er} Mai 1974 au sein de l'Assemblée générale des Nations unies « Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 3201 (S_VI) la déclaration concernant sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international (le 1^{er} mai 1974), Document A_RES/3201/(S_VI) ». En outre, regardez : Erwin Laszlo, Robert Baker, Venkata Raman et Elliott Eisenberg, *The Objectives of The New International Economic Order*, Pergamon Press, 3e édition, États-Unis, 1981.

développés et les pays en voie de développement et Alger énonce que tous ces efforts ont pour l'objet de rapprocher le système des Nations unies plus proche de « *Nous, Peuples des Nations unies* », de diminuer les inégalités internationales dans le système des Nations unie et d'impliquer davantage le système des Nations unies dans la prévention de la violence à long terme.⁴⁹ Alger pointe l'émergence de deux nouveaux instruments dès les années 1990 qui ont marqué les grands changements dans le contexte politique de l'après-guerre froide et il indique aussi les Nations unies et les membres États avaient répondu aux plusieurs problèmes internationaux après la chute de l'URSS. L'un de ces instruments est l'intervention humanitaire (15^e) et l'autre est la diplomatie préventive (16^e).⁵⁰

En plus de ceux-ci, Alger rend compte des autres instruments relatifs aux actions des ONG. Selon l'illustration faite par Alger, ces instruments qui sont réalisés par les efforts des ONG se trouvent au plus bas de la pyramide. Alger exprime que la participation des ONG aux questions concernant la paix et la stabilité mondiale est importante, car il la – la participation des gens à l'extérieur aux affaires internationales, particulièrement relatives à celles de la paix – décrit comme *les organisations populaires (OP)*⁵¹, de plus, il souligne que les OP font mobiliser les gens pour les actions pacifiques en faisant le lobbying sur les États afin qu'ils appliquent tous les instruments et actions pacifiques.⁵² En outre, Alger accentue l'importance des ONG avec leurs rôles qu'elles ont joué lors de la création de l'ONU en ayant l'impact dans l'écriture de ces mots : « *Nous, peuples des Nations unies* ». ⁵³ Ces instruments qui indiquent les actions des ONG sont listés par Alger comme la diplomatie parallèle (II. Track diplomacy – 17^e), la transformation de la production militaire pour les besoins civiles (18^e), la défense défensive (19^e), la non-violence (20^e), la défense des citoyens (21^e), l'autosuffisance (22^e) qui pointe le dialogue se focussant notamment sur les dimensions économiques de la paix, la perspective féministe (23^e) et l'éducation de la paix (24^e).⁵⁴

⁴⁹ Chadwick F. Alger, « Thinking about the future UN system », p. 337.

⁵⁰ Chadwick F. Alger, « The Expanding Tool Chest For Peacebuilders », pp. 28-30.

⁵¹ Il définit ce terme en anglais : *People's organisations (PO)*

⁵² Chadwick F. Alger, *Op. Cit.*, p. 31.

⁵³ Chadwick F. Alger, « The Emerging Roles of NGOs in The UN System : From Article 71 to People's Millenium Assembly », *Global Governance*, Vol. 8, No. 1, 2002, p. 93.

⁵⁴ Chadwick F. Alger, « The Expanding Tool Chest For Peacebuilders », pp. 30-39.

En plus de ces 8 instruments, Alger ajoute le 25^e instrument – la religion en tant qu’instrument de la paix, car la majorité de gens, presque 2 sur 3, croit à une religion et les organisations religieuses ont bien capacité de mobiliser les gens dans le cadre de la paix, surtout pour la consolidation de la paix bien qu’elle risque de susciter la violence.⁵⁵ En conséquence de cette section, Alger nous explique que les instruments de la paix des Nations unies sont évolués dans le temps en se basant sur la notion de laboratoire du monde réel décrit par Alger-même et l’ensemble de ces instruments avec le fonctionnement des organes, agences et programmes de l’ONU créent le système des Nations unies dont Alger nous parle. Malgré tous ces bons efforts de l’ONU, il existe plusieurs critiques sur l’ONU par plusieurs professionnels, académiciens et Alger même. La prochaine section, on étudiera les critiques sur l’ONU, surtout celles qui sont faites par Alger.

3 – Les interprétations et les critiques d’Alger sur le système onusien

Le « système des Nations unies » est critiqué par plusieurs personnes depuis sa création. Alger a bien sûr développé quelques réflexions dans ce cadre comme les autres. W. Zartman énonce de l’ONU qu’elle est un instrument de la paix par soi-même bien qu’elle soit l’organisation la plus critiquée dans le monde.⁵⁶ De plus en renforçant ce que Zartman énonce et en fournissant une référence à Zartman une fois, on croise cette expression dans le livre de J. Bercovitch et Jackson : « *Il n’y a aucune organisation tant diabolisée que l’ONU et il n’y a d’autre structure mal représentée aussi que l’ONU* »⁵⁷ Les critiques envers l’ONU, surtout ses missions du maintien de la paix sont due aux dimensions variées de son fonctionnement de l’organisation à la dimension humanitaire. Par exemple, C. de Coning étudie la structure de la coordination civile-militaire dans le cadre des opérations de la paix de l’ONU et selon lui elle ne répond plus aux nécessités des opérations onusiennes contemporaines à

⁵⁵ Chadwick F. Alger, « Religion as a peace tool », *Global Reviews of Ethnopolitics*, Vol. 1, No. 14, 2002, pp. 105-107.

⁵⁶ William Zartman, « Intervening to Prevent State Collapse : The Role of The United Nations », Dans *Multilateral Diplomacy And the United Nations Today*, ed. James P. Muldoon, JoAnn Fagot Aviel, Richard Seitano et Eatl Sullivan, Routledge, New York, 2018, pp. 96-105.

⁵⁷ Jacob Bercovitch et Richard Jackson, *Yirmi Birinci Yüzyılda Çatışma Çözümü İlkeler, Yöntemler ve Yaklaşımlar*, Traduit par Hayrettin Özler, Adres Yayınları, Ankara, 2020, p. 116.

l'échelle stratégique lorsqu'il accentue qu'elle est conceptuellement appropriée et raisonnable dans le cadre opérationnel et de la tactique.⁵⁸ À ce point, il faut parler d'une autre étude, réalisée en 2007 par N. Sambanis, qui compare les impacts à long et court terme des missions de l'ONU.

Sambanis souligne le fossé entre les missions du maintien de la paix et l'aide humanitaire et le développement soutenable et s'attarde sur ce que la communauté internationale doit combler ce fossé par les leçons d'histoire à prendre.⁵⁹ De ce point de vue, il est possible de dire que ce qu'il nous souligne est bien parallèle aux visions d'Alger, car il semble que Sambanis s'est bien rendu compte que l'efficacité de l'ONU soit dépendante de l'évolution du système onusien, autrement dit le laboratoire du monde réel, comme projette Alger. Cela nous donne un tuyau important sur les critiques de l'ONU d'Alger. Ses critiques ne sont pas, en effet, péjoratives, parce qu'il faut se rappeler de ce que Alger explique sur l'évolution des instruments de la paix – basés sur des expériences. D'autre part, c'est l'approche sur laquelle Alger et Sambanis se divergent. Quand Alger défend une approche plus proche à la modèle *bottom-up*, Sambanis ne se concentre pas sur un tel modèle et du fait qu'il analyse du point financier, il est possible de voir qu'il implique parfois une approche similaire à *top-down*. De plus, Sambanis implique qu'il nous reste à apprendre tant afin d'exécuter les vrais stratégies et développements après les conflits.⁶⁰

Avant passer au sujet de la période post-confliktuelle, Alger critique aussi les fonctions du maintien de la paix de l'ONU. Il précise que le « système des Nations unies » est le centre pour l'établissement de la paix et de la stabilité et pour les résolutions des conflits, cependant Alger critique le fonctionnement adopté par l'ONU et il réclame que les exercices exécutés par le maintien de la paix de l'ONU ne soient que l'extincteur de l'incendie.⁶¹ De plus, il se plaint de la réluctance extrême du

⁵⁸ Cedric De Coning, « Civil-military coordination practices and approaches within United Nations peace operations », *Journal of Military and Strategic Studies*, Vol. 10, No. 1, 2007, pp. 33-35. (Archive de « <https://jmss.org/issue/view/4539> » édition spéciale. Date de l'accès : 20.03.2023).

⁵⁹ Nicholas Sambanis, « Short – and Long – Term Effects of UN Peace Operations », *The World Bank Economic Review*, Vol.22, No.1, 2008, pp. 30-31.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Buğra Demirtaş, *Chadwick Alger*, Op. Cit., p. 217

fournissement des ressources par les États membres.⁶² Il défend que le tâche principal doit avoir pour objectif de maintenir de la paix à long terme au lieu de se focaliser seulement sur l'intervention aux conflits. Donc, Alger voulait dire que l'ONU adopte plutôt une approche à court terme, ce qui empêche la mise en œuvre des visions à long terme pour l'établissement et la consolidation de la paix et Alger nous explique pourquoi on rencontre avec de tels problèmes : premièrement le système des Nations unies est largement maintenu en tant que système des États-nations et les participations des ONG y étaient très limitées ; deuxièmement il est bien apparent de voir une inégalité majeure entre Nord-Sud et ses répercussions dans le système du Conseil de sécurité de l'ONU ; troisièmement Alger accentue l'exigence de l'application de tous les instruments de la paix mentionnés dans la deuxième section parce qu'il croit qu'ils vise une paix à long terme donc ils doivent être inclus dans les stratégies dans ce cadre.⁶³

S'il faut continuer dans le contexte du maintien de la paix, Alger ajoute aussi d'autres critiques. Selon lui, les défauts dans les missions du maintien de la paix peuvent être résultés à cause de la structure du Conseil de sécurité (CS). Il trouve inapproprié de n'inclure que les majeurs pays vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale en tant que les membres permanents dans le CS de l'ONU. Du fait de cela, Alger note que cette structure empêche d'unir tous les membres en un ensemble et cela provoque des incapacités pour une intervention d'urgence au niveau international. Il critique la structure du CS de sa manière de devenir une organisation des pays riches et dominants. Du point de cette vue, il est contre les institutions, les groupes ou les forums comme le G7 parce qu'ils entravent d'atteindre la période de la gouvernance globale et ils provoqueront la continuité de l'inégalité entre Nord-Sud.⁶⁴ Toutes ces situations entraîneraient une répercussion dans les missions du maintien de la paix de l'ONU. Par exemple, il est possible de témoigner les violations de la Charte de l'ONU par l'URSS, la France et les autres membres durant les opérations de l'ONU en Moyen-Orient ou au Congo (ONUC).⁶⁵ De plus, selon N. White, le CS peut devenir une arène de bras-de-fer entre les grandes puissances et donc le fonctionnement du CS

⁶² Chadwick F. Alger, « Thinking about the future UN system », p. 344.

⁶³ Buğra Demirtaş, *Op. Cit.*

⁶⁴ Chadwick F. Alger, « Thinking about the future UN system », pp. 350-351.

⁶⁵ Chadwick F. Alger, « The Quest For Peace : What Are We Learning ? », *International Journal of Peace Studies*, Vol. 4, No. 1, 1999, pp. 24-25.

pourrait entrer en impasse et il y a aussi une question de la domination de la culture occidentale dans le système des Nations unies.⁶⁶

En outre, Alger démontre toutes les déficiences dans les missions du maintien de la paix de l'ONU sous les 8 articles : premièrement il parle d'une taille inadéquate de la force et il nous montre des missions en Angola, en Bosnie, au Rwanda, en Cambodge, en Géorgie et au Burundi comme des exemples ; deuxièmement il parle de l'incapacité de répondre rapide aux crises et il précise qu'ils pourraient jouer un rôle préventif plus important si l'on pourrait effectuer un déploiement plus rapide aux crises au Rwanda de 1994 et en Irak de 1990 ; troisièmement il pointe la nécessité que les casques bleus restent aux zones de crises car le retrait des forces peuvent être catastrophique comme celles-ci en Bosnie, en Angola, en Croatie et en Somalie ; quatrièmement il explique que les équipes non-préparées diminuent l'efficacité de la mission et c'est attentatoire pour la coordination durant la mission ; cinquièmement il parle d'un cas d'incertitude de la commande parce que les unités attendent des commandements par leurs même commandants et cela nuise le fonctionnement de la mission ; sixièmement il trouve le financement des missions très inadéquat ; septièmement il pointe insuffisant nombre des personnels de l'ONU ; neuvièmement il réclame que les expériences cumulatives ne sont pas diffusées et elles ne sont pas transférées aux nouveaux personnels.⁶⁷ De cet aspect, Alger voulait dire que l'ONU n'effectuait plus la fonction de la sécurité collective malgré les chapitres VI et VII de la Charte de l'ONU.

D'un autre côté, comme les critiques d'Alger ne sont pas péjoratives du fait qu'il croit que le système est basé sur le laboratoire, K. Rupesinghe explique dans un chapitre du livre d'Alger que les autorités se rendaient compte de la situation et ont immédiatement pris toutes les mesures nécessaires afin de ne pas répéter ces échecs. Il remarque aussi que les secrétaires généraux de l'ONU ont joué des rôles critiques dans ce contexte. Par exemple, il donne l'exemple de l'ONUSOM II (l'Opération des Nations unies en Somalie II) et il parle du rapport de 1993 de B Boutros-Ghali sur la

⁶⁶ Nigel D. White, « U.N. Peacekeeping – Development or Destruction ? », *International Relations*, Vol. 12, No. 1, 1994, p. 131.

⁶⁷ Chadwick F. Alger, *Op. Cit.*, p. 26.

mission concernée et il précise que ce rapport devint un modèle pour l'amélioration du système des Nations unies et qu'il a bien de la caractéristique supplémentaire à un autre rapport de 1992 de Boutros-Ghali, *L'Agenda Pour La Paix*.⁶⁸

Au-delà de cela, il y a une question de l'intervention humanitaire et de la responsabilité de protéger. Alger fait une division entre le maintien de la paix et l'intervention humanitaire. Il en parle comme un instrument de la paix, néanmoins le manque de consensus sur quelles conditions on doit utiliser de la force en vue de l'empêche des violations des droits de l'homme rend l'intervention humanitaire par tierce parti plus problématique. Dans le cadre de recours à l'intervention humanitaire, le CS donne chapitre VI et VII de la Charte de l'ONU comme référence, mais selon Alger, la norme de la « menace contre la paix » n'est pas définitive lorsque l'on recourt au chapitre VII.⁶⁹ Alger souligne qu'il faut décrire un cadre exact qui définira les forces qui seront utilisées, leurs tâches et objectifs, les limites et les ressources des opérations.⁷⁰ Selon les études de R. Vayrynen, la sécurité collective est une norme très complexe ; par exemple, s'il n'y a pas de risque directe de débordement au-delà des frontières nationales, il est tant difficile de motiver les gouvernements d'intervenir d'avance afin d'empêcher une crise humanitaire et une faillite potentielle des États.⁷¹ De plus, il met au jour les problèmes de la partialité et de l'impartialité dans le système. Donc, la communauté internationale a besoin d'une nouvelle doctrine plus compréhensive d'intervention humanitaire qui vise à long terme à l'avis de Vayrynen quand il accentue la priorité de la prise des mesures pacifiques.⁷² En plus de cela, Alger

⁶⁸ Kumar Rupesinghe, « Coping with internal conflicts: Teaching the elephant to dance », Dans *The Future of The United Nations System: Potential for the Twenty-first Century*, ed. Chadwick F. Alger, United Nations University Press, Tokyo, 1998, pp. 165-168.

⁶⁹ Dans l'article 39 il est définit que « le CS constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales ». Dans les articles 41 et 42 ils sont définit que « le CS peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les Membres des Nations Unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques. ». Nations unies, *Charte des Nations unies Chapitre VII : Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression*, 1945. <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/chapter-7> (l'accès : 20.03.2023)

⁷⁰ Chadwick F. Alger, « The Quest For Peace : What Are We Learning ? », pp. 29-31.

⁷¹ Raimo Vayrynen, « Enforcement and Humanitarian Intervention: Two Faces of Collective Action by The United Nations », Dans *The Future of The United Nations System: Potential for the Twenty-first Century*, ed. Chadwick F. Alger, United Nations University Press, Tokyo, 1998, p. 60.

⁷² Ibid. pp. 82-84

propose la création d'une force permanente de l'ONU qui permettrait à l'organisation d'intervenir immédiatement en cas de crise.⁷³ Au fait, il nous rappelle le rôle que jouent les ONG ; en profitant des études de K. Boulding et Oberg, Alger souligne que les développements des équipes de réponses rapides des ONG pourrait contribuer à balancer l'escalade des conflits tant que la participation des ONG contribue à la consolidation de la paix.⁷⁴

De plus, en faisant référence à l'étude de Boulding et Oberg encore une fois, Alger souligne qu'il faut renforcer les *Casques bleus* avec la présence des *Casques verts* et des *Casques blancs*. Selon cette proposition, ces deux sortes de casques serviront au redéveloppement des pays touchés par les guerres ; les Casques verts seront les équipes responsables des affaires de la reconstruction et des développements environnementaux, tandis que les Casques blancs seront actifs dans la dialogue-négociation et la résolution de problèmes. En outre, il précise que les organisations humanitaires de service comme *Médecins Sans Frontières* et *La Croix Rouge* peuvent y contribuer également.⁷⁵ De plus de ceux-ci, Alger souligne que l'on ne doit seulement avoir l'esprit tendu pour les questions de conflits, mais on doit tenir compte de l'avant-conflits. Alger accentue que l'ONU échoua plusieurs fois pour prévenir les conflits. À ce point, il faut s'engager à une diplomatie préventive selon Alger. Il souligne les innovations dans le système des Nations unies : Nous voyons dans son étude que le Secrétariat général des Nations unies avait institutionnalisé la diplomatie préventive, tout en créant le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), chargé des « *Task Forces* ». ⁷⁶ Ce département opère des missions importantes, surtout dans les régions où se trouvent les pays ex-colonisés.

En plus de ce qui précède, Alger développa des réflexions sur le principe d'auto-détermination et le Conseil de tutelle des Nations unies (CTNU). Il n'est plus actif aujourd'hui, mais cet organe fonctionna pendant la période de décolonisation. Dans ce cadre, la Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies peut être décrit

⁷³ Chadwick F. Alger, *Op. Cit.*, p. 31

⁷⁴ Ibid., p. 42.

⁷⁵ Ibid., p. 28.

⁷⁶ Ibid., pp. 23-24.

historique. Il dota les peuples en territoires colonisés de droits d'autogouvernance.⁷⁷ Après les années 1960s, on voit que le nombre des États membres était en hausse du fait du processus de la décolonisation. Cette augmentation causa en même temps les faillites ou naquit les États fragiles et à ce point la question d'auto-détermination survint. En fait, Alger trouve le CTNU réussi parce qu'il fut réussi dans l'octroi de l'indépendance, mais il échoua normalement de veiller sur le développement socio-économique, ce qui fit les États faillites naître ; vu de cette question, Alger propose une réforme dans la structure du CTNU : la transformation du CTNU vers un Conseil de diversité, représentation et gouvernance, donc on pourrait surmonter les questions des États faillis avec telle réforme.⁷⁸

Il est possible de résumer cette section comme cela : Tout d'abord le « système des Nations unies » s'est basé sur des expériences cumulatives et les traces d'une réalité historique en continuité. Le système est, d'un point de vue d'Alger, la continuité du système des États-nations et cela provoque des déficiences. L'une des déficiences principales est les inégalités entre les pays membres, surtout dans le contexte socio-économique et de l'information, ce qui est le sujet concernant les relations Nord-Sud. En outre, les forums comme G-7 sont conçus le plus grand obstacle en vision de la gouvernance globale par Alger. Quant au CTNU, Alger propose la nécessité de la transformation du conseil, donc cette nouvelle structure nous permettra de construire un pont entre les cultures et les différents groupes ethniques et cela nous permettra, de nouveau, de créer une atmosphère pacifique qui signifie une intervention visant à éliminer d'avance l'émergence une atmosphère du conflit.

Dans la dimension du maintien de la paix et de l'établissement de la paix, l'ONU démontre plusieurs défauts de l'approche de l'absence de la violence directe à sa structure. L'organisation adopte une approche plus-tôt *top-down*. Autrement dit on n'applique pas exactement tous les instruments dont Alger parle. À ce point, Alger précise qu'il faut prendre *la paix* en main en tant qu'une norme qui devrait être abordée dans une perspective plus large au lieu de se contrer seulement sur l'absence

⁷⁷ « Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 1514 (XV) la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (le 14 décembre 1960), Document A_RES/1514/(XV) ».

⁷⁸ Chadwick F. Alger, *Op. Cit.*, p. 34.

de la violence. Dans ce contexte, Alger souligne la nécessité de la création des équipes permanentes de la force – leurs préparations et l'importance de la participation des ONG et le renforcement des casques bleus avec la formation des équipes des casques verts et des casques blancs. Quant à l'intervention humanitaire, il accentue l'exigence de la transparence dans les articles. De plus des interventions aux crises et conflits par l'ONU, la capacité de prévision de l'organisation est critiquée et Alger précise que les rapports de Boutros-Ghali, l'ancien secrétaire général de l'ONU, sont en qualité de révolution dans ce terme et il aborde la gravité de la diplomatie préventive. C'est pour cette raison qu'il pointe l'importance de la création de DPPA, chargé de la création des « *Task Forces* ». Pour conclure cette section, il est possible de dire qu'il faut, tout d'abord, se débarrasser de la structure État-centrique, puis il faut adopter une approche à long terme qui se base sur la démarche *Bottom-Up* avec une vision de la participation des ONG pour un système des Nations unies en pleine capacité. Autrement dit, il faut faire marcher tous les instruments de la paix dont Alger parle. Néanmoins, les critiques d'Alger ne sont pas péjoratives, mais elles sont en qualité d'une leçon qui concourt à la l'amélioration du système. Selon Alger, l'ONU est en centre pour les résolutions des conflits et des litiges.

Deuxième Chapitre – Les Missions de la Paix dans le Système des Nations Unies

Le système des Nations unies est un engagement total d'une paix durable et globale. La création de l'ONU est un grand pas dans cette direction et elle est un indicateur important dans l'évolution de notre concept de la paix et de la sécurité collective. Les missions de la paix des Nations unies et ses évolutions historiques contiennent des grandes leçons dans ce contexte. De plus, elles sont des preuves vives de l'idée de laboratoire du monde réel de Chadwick Alger. L'efficacité des missions de la paix dans le système des Nations unies est toujours une grande question. Néanmoins, les études d'Alger nous démontrent que le développement historique nous permet d'améliorer le système en direction de la gouvernance globale. À ce point, il est possible de dire que la Charte des Nations unies est une feuille de la route dans ce contexte, car on explique tous les objectifs et les principes du système. De plus, tous les efforts faits par l'ONU pour la mise en œuvre des réformes dans les missions de la paix est un sujet à étudier.

1 – La création de l'ONU : Des principes et objectifs aux organes, institutions et programmes vus par Alger

Comme Alger décrit, l'ONU est le produit de notre histoire contemporaine et joue actuellement un rôle principal pour l'établissement de la paix au niveau mondial. Il souligne qu'elle poursuit encore du patrimoine de la SdN. En effet, les fondations des Nations unies ont été posées durant la Deuxième Guerre Mondiale en 1941 avec le signature de la Charte atlantique entre États-Unis et Royaume-Uni ; cela a été poursuivi par la déclaration de Janvier 1942 des 26 pays qui luttèrent contre les forces de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo et puis d'autres 21 pays ont signé cette déclaration.⁷⁹ Les États-Unis et le Royaume-Uni approuvèrent l'idée de rédaction de la déclaration qui se serait référée une organisation internationale se basant sur la souveraineté égale des membres au lors de la conférence de Québec en 1943 et cela aboutit à la conférence de Moscou en même année, ce qui nous mena à la conférence de Dumbarton Oaks en 1944 où l'on élaborait le concept de l'ONU quand on aborda presque le dessin final de la Charte en conférence de Yalta en 1944 et donc l'ONU fut créée à San Francisco en 1945 avec les signatures de 50 pays.⁸⁰

Selon Alger, le « système des Nations unies » est l'ensemble des organisations qui se sont émergées en tant que réflexion à deux facteurs principaux : l'un d'eux comprend les questions globales en hausse sans cesse à cause des impacts des nouvelles technologies sur le commerce, le tourisme, la communication, la production, l'investissement, etc. ; l'autre, c'est ce que l'on comprend de mieux en mieux que pour vaincre la violence et les conflits gravement perturbateurs, il faut non seulement être capable de réagir lorsque des menaces apparaissent, mais aussi déployer des efforts soutenus pour résoudre les problèmes économiques, sociaux, culturels et politiques qui sont à l'origine de ces conflits, c'est-à-dire construire la paix à long terme.⁸¹ En fait, ce qui est énoncé par Alger définit les objectifs de l'ONU. Il commence dans le préambule en basant sur « *Nous, Peuples des Nations unies* » et l'objet essentiel des

⁷⁹ Alinna J. Lyon et Kent J. Kille, *The United Nations: 75 Years of Promoting Peace, Human Rights, and Development*, ABC-CLIO, Santa Barbara, 2020, p. 6.

⁸⁰ Ibid. pp. 5-9.

⁸¹ Chadwick F. Alger, *The United Nations System : a reference handbook*, pp. 27-28.

Nations unies sont définis dans l'article premier : Dans le préambule il est déclaré que le monde a vécu les deux grandes guerres si destructives et c'est pour cette raison que nous, peuples des Nations unies, envisageons à préserver les générations futures en base des droits fondamentaux de l'homme, en base des égalités hommes-femmes, en base des égalité de tous les pays et dans la dignité et la valeur de la personne humaine et à ces fins, nous, peuples des Nations unies, créerons une atmosphère où le maintien de la paix et la sécurité internationale sont essentiels et dans ce cadre il est précisé, l'exigence d'éviter à avoir recours aux méthodes agressives qui causeraient une rupture de la paix et de la sécurité internationale, à cette effet nous tâcherons pour le progrès socio-économique et pour vivre en paix l'un avec l'autre en mettant les institutions internationales qui constituent également le système des Nations unies à profit dans ce but.⁸²

Selon Wolfrum, le préambule consiste en deux parties : la première partie s'adresse à la combinations des efforts des peuples des Nations unies pour conclure quelques buts avec quelques instruments. À ce point, Wolfrum précise que cela ne se réfère pas, cependant, à tous les objectifs de l'organisation mais selon lui la première partie comporte essentiellement deux idées : le maintien de la paix et la sécurité internationale. D'après lui, il est déclaré que les gouvernements de ces peuples adoptent la Charte dans la deuxième partie du préambule, ce qui s'adresse à l'élément contractuel de la Charte des Nations unies.⁸³ D'autre part, Wolfrum porte l'attention à l'utilisation du mot « *peuples* » dans la Charte, car d'après lui, il y a une nuance dans son utilisation dans la partie du préambule et dans celle de l'article premier : ils ont une connotation ethnique dans l'article premier quand ils se réfèrent aux populations des États membres.⁸⁴ De plus, il souligne que les énoncés de deux grandes guerres et de la sauvegarde des générations futures n'impliquent pas que la prévention d'une nouvelle guerre mais elles impliquent les menaces et le recours à la force de manière agressive et de ce fait l'énoncé du mot « *guerre* » ne limite pas la deuxième article.⁸⁵

⁸² Nations unies, La Charte des Nations Unies, 1945, 1 UNTS XVI <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/preamble> (Accès : 30.12.2022)

⁸³ Rudiger Wolfrum, « Preamble », Dans *The Charter of The United Nations: A Commentary*, Ed. Bruno Simma, Oxford University Press, New York, 1994, pp. 45-46.

⁸⁴ Ibid., p. 46.

⁸⁵ Ibid.

En outre, les buts et les principes de l'ONU sont précisés en détail dans les deux premiers articles de la Charte. Selon M. Bedjaoui, ancien diplomate et homme politique algérien, l'article premier a une gravité particulière parce qu'il révèle la philosophie de l'organisation. L'article concerné fut expliqué avec sa rédaction décrivant l'entier de l'organisation.

*« Les buts assignés à l'Organisation se ramènent au tryptique de la paix, de la liberté et du développement, du moins tel que nous le transcrivons dans notre langage actuel. Ainsi l'article premier livre, en frontispice de ce monument qu'est la « Magna Carta de l'humanité » comme l'a baptisée le délégué de Nouvelle-Zélande, les trois volets qui identifient l'Organisation dans sa vocation au service de l'homme pacifique, libre et développé ».*⁸⁶

L'article premier affiche clairement l'importance de nécessité d'établissement de la sécurité collective qui comporte tout le monde entier et de recours aux moyens pacifiques pour résoudre les conflits (paragraphe 1), d'une atmosphère de tolérance qui se base sur une relation bon-voisinage en accentuant l'égalité et respects des droits et des libertés (paragraphe 2) et il explique la nécessité de la collaboration internationale pour le développement socio-économique (paragraphe 3). Dans ce cadre, Lyon et Kille précise que l'ONU put rester loyal à cet objectif définit dans cet article avec son évolution-interne et selon eux, les agences ou programmes comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) furent créés en conséquence de cette loyauté.⁸⁷

Quant au deuxième article, selon Randelzhofer l'interprète comme un renforcement de l'article premier. À cet égard, il ramène les obligations aux États membres. Néanmoins, Randelzhofer précise que cet article n'oblige pas que les

⁸⁶ Mohammed Bedjaoui, « Article 1 : commentaire général », Dans *La Charte des Nations Unies : Commentaires article par article*, ed. Jean-Pierre Cot et Allain Pellet, Economica et Bruylant, Paris et Bruxelles, 1985, p. 24.

⁸⁷ Alinna J. Lyon et Kent J. Kille, *Op. Cit.*, p. 11.

membre mais le système-même des Nations unies. Selon lui, il est possible d'interpréter le paragraphe 2 de cet article comme « *pacta sunt servanda* ». De plus, il explique que la paix internationale est au cœur de l'Organisation. À ce point, il est précisé que la souveraineté des États est essentielle, ce qui voudrait dire qu'aucun État ne peut intervenir aux affaires internes d'un autre État. Il rappelle également les exigences des autres obligations définies dans d'autres chapitres de la Charte, par exemple la validité du chapitre VII lors d'une menace contre la paix et la stabilité internationale.⁸⁸ Néanmoins, selon lui, ce que l'on doit faire attention est que le paragraphe 4 du deuxième article signifie implicitement que les États membres doivent conformer les décisions du CS et quand ce paragraphe implique que les membres doivent s'abstenir d'user la force ou d'une manière qui pourrait violer l'intégrité territoriale d'un autre membre, Randelzhofer prononce que la situation pourrait être différente à cause des comportements du CS : de ce point de vue, cette question est controversée.⁸⁹ À cet égard, le principe d'égalité souveraine est discuté et l'idée de non-intervention de grandes puissances reste théorique à l'avis de R.-J. Dupuy.⁹⁰ En revanche de cela, nous voyons dans les études d'Alger que le système des Nations fut établi afin de le prévenir. Le système se fonctionne en vue de faire tous les États développer dans tous les domaines et de les rendre égaux en face d'un des autres. Il existe grâce à nos accumulations historiques.

Ces deux articles et le préambule encadrent l'objectif principal de l'ONU. L'établissement de la paix et sa continuation sont les raisons de la création de l'organisation. À ces fins, trois organes maternels se chargent des rôles les plus importants et il est possible de dire que toute l'organisation se fonctionne au sein de ces trois organes, le Conseil de Sécurité, l'Assemblée générale et le Secrétariat général. À ce point, il convient de se rappeler que Bercovitch et Jackson accentuent que la résolution des conflits ne se réalise pas par les structures de l'ONU mais par son *intermédiaire* de l'organisation.⁹¹ D'autre part, selon Kille l'ONU est établie sur six organes principaux, chacun est défini en détail dans la Charte quand on prend

⁸⁸ A. Randelzhofer, « Article 2 », Dans *The Charter of The United Nations: A Commentary*, Ed. Bruno Simma, Oxford University Press, New York, 1994, pp. 72-76.

⁸⁹ Ibid. pp. 116-117.

⁹⁰ R.-J. Dupuy, « Article 2 : commentaire général », Dans *La Charte des Nations Unies : Commentaires article par article*, ed. Jean-Pierre Cot et Allain Pellet, Economica et Bruylant, Paris et Bruxelles, 1985, pp. 72-73.

⁹¹ Jacob Bercovitch et Richard Jackson, *Op. Cit.*, p. 120.

l'organisation en main comme le système des Nations unies et ces six organes principaux sont le Conseil de Sécurité (Chapitre V, VI, VII), l'Assemblée générale (Chapitre IV), le Secrétariat (Chapitre XV), le Conseil économique et social des Nations unies (EcoSoc) (Chapitre X), le Conseil de tutelle des Nations unies (Chapitre XIII) qui est actuellement inactif depuis 1994 et la Cour internationale de Justice (CIJ) (Chapitre XIV).⁹² Le CS a des obligations par la Charte de l'ONU de veiller sur le maintien de la paix et la sécurité globale. Il consiste de cinq États membres permanents de dix membres non-permanents⁹³.

Selon cela, dans le cadre de son mandat défini par les principes et objectifs des Nations Unies, l'organisation est chargée de plusieurs tâches essentielles pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Celles-ci incluent l'enquête sur les différends ou situations susceptibles de causer des désaccords entre les nations, la formulation de recommandations pour résoudre ces différends ou parvenir à un règlement, la conception de plans visant à établir un système de régulation des armements, la constatation de menaces à la paix ou d'actes d'agression et l'émission de recommandations concernant les mesures à prendre. En outre, l'organisation peut inviter ses membres à appliquer des sanctions économiques et autres mesures non militaires pour prévenir ou mettre fin à une agression. Dans les cas où des actions militaires s'avéreraient nécessaires, des mesures d'ordre militaire peuvent être prises contre l'agresseur. L'ONU joue également un rôle dans le processus d'adhésion de nouveaux membres et dans la définition des conditions d'acceptation des États en tant que parties au Statut de la Cour internationale de Justice. Par ailleurs, elle assume des fonctions de tutelle dans certaines "zones stratégiques". Enfin, l'organisation a la responsabilité de recommander au sein de l'Assemblée générale la nomination du Secrétaire général et de procéder, en collaboration avec l'Assemblée générale (AG), à l'élection des membres de la Cour internationale de Justice.⁹⁴ Il est possible de dire que le CS est l'organe essentiel qui maintient la paix internationale bien qu'il soit controversé du fait qu'il ne représente tous les pays et toutes les peuples d'après Alger.

⁹² Alinna J. Lyon et Kent J. Kille, *Op. Cit.*, p. 13.

⁹³ Ces dix États membres non-permanents sont élus par l'Assemblée générale conformément à la résolution 1991 de l'année de 1963. Ces 10 membres sont élus en qualité de représenter tous les continents sur la terre. «Assemblée générale des Nations unies, *Résolution* 1991(XVIII), A/RES/1991(XVIII), le 17 décembre 1963. »

⁹⁴ Le Conseil de Sécurité des Nations unies, « Les Fonctions et Le Pouvoir » <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/functions-and-powers> (Accès : 24.04.2023)

D'autre part, Alger ne pointe pas la faiblesse du CS ou il n'implique pas que cet organe soit sans importance. Il ne pointe que les exigences des réformes afin de profiter du système en pleine capacité.

Quant à l'Assemblée générale (AG), elle joue des rôles critiques dans la prise des décisions clés pour l'organisation de la nomination du secrétaire général aux questions de budget et l'AG est le lieu où l'on crée une atmosphère de discussion multilatérale et c'est là où chaque État membre dispose d'un vote égal. L'AG fait des recommandations pour le maintien de la paix et la sécurité globale, néanmoins le CS a le droit de les adopter ou le droit de veto. En plus, elle élit les membres non-permanents du CS. De plus, elle mène des études sur les domaines économique, culturels, social, éducatif, humanitaire et sanitaire. Dans ce cadre, elle peut créer des organes subsidiaires divisées en 5 en vertu de l'article 22 de la Charte : les commissions, les comités, les conseils, les groupes de travail et les groupes d'experts et d'autres.⁹⁵ En plus de ce dont on parle, l'AG joue un rôle important dans les résolutions de conflits et la paix. Elle obtient ce rôle en vertu de l'article 10 de la Charte, cependant Bercovitch et Jackson accentue que la situation discutée doit être convoquée au CS comme indiqué au premier article de la Charte.⁹⁶ Cela nous démontre que ces deux organes principaux de l'ONU se fonctionnent en coordination. L'AG a créé le *Comité spécial des opérations de maintien de la paix* avec la résolution 2006 et il fut chargé d'étudier toute la question des opérations de maintien de la paix.⁹⁷ Alger précise que son importance vient du pouvoir d'établir les fonds et les programmes, ainsi les autres agences spécialisées au cas nécessaire. Par exemple, le PNUD est établi afin de veiller sur le développement durable. Un autre exemple, c'est l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) qui fut créée au lendemain de la seconde guerre mondiale lors duquel le monde eut commencé d'être en face de la crise de migration irrégulière.⁹⁸

⁹⁵ L'Assemblée générale des Nations unies, « Fonctionnement », <https://www.un.org/fr/ga/about/background.shtml> (Accès : 24.04.2023)

⁹⁶ J. Bercovitch et R. Jackson, *Op. Cit.*, p. 122.

⁹⁷ « Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 2006 (XIX) Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (le 18 février 1963), Document A_RES/2006/(XIX) ».

⁹⁸ C. F. Alger, *The United Nations System : a reference handbook*, pp. 17-18.

De plus, Alger porte une importance exceptionnelle aux villes et aux autorités locales. Sa participation au système augmente la chance de l'efficacité des groupes de la base qui sont conçus comme des instruments de la paix par Alger. Cela permet également aux ONG d'y participer plus étroitement.⁹⁹ L'Association mondiale des villes et des autorités locales (WACLAC) fut fondée à cette fin. Parce que les relations avec les villes et les autorités locales nous permettent de constater les déficiences dans le système et ceux qui sont nécessaires à développer. Dans ce cadre, L'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) joue des rôles importants. Avec ses recherches, on vise à répondre aux questions qui posent dans la base. Tous les programmes et toutes les organisations comme l'OMS, l'UNHCR, l'UNESCO, le PNUD, l'UNEP, le PNUE sont les composants de ce système. Du fait qu'ils s'adressent directement aux questions concernant la violence structurelle, il est possible de dire que les relations entre eux présentent une feuille de route pour la gouvernance globale.

Le Secrétariat des Nations unies est un autre organe principal de l'organisation. Il a été chargé de l'administration de l'organisation et joue un rôle important dans la mise en œuvre des décisions des autres organes avec des bureaux et départements attachés au Secrétariat. Ses responsabilités se sont étendues du domaine de la paix et de la sécurité jusqu'aux droits de l'homme, de la documentation, des affaires relatives à la traduction, des affaires observatoires, de l'aide humanitaire, du développement durable, des questions globales jusqu'au développement du droit international. Dans ce cadre il est décrit dans la Charte que cet organe servira à l'organisation de réaliser les objectifs de l'organisation précisés au premier article.¹⁰⁰ Selon Bercovitch et Jackson, la position du secrétaire général des Nations unies est la plus visible et la plus importante dans le système des Nations unies.¹⁰¹ Il est possible de témoigner plusieurs fois que les secrétaires généraux anciens ont joué des rôles importants dans les efforts de la résolution des conflits ; à citer par exemple le rôle de K. Annan pendant la crise chypriote ou pendant la crise d'Irak.¹⁰²

⁹⁹ C. F. Alger, *The UN System in Global Governance*, Springer, Londres, pp. 133-160.

¹⁰⁰ Nations unies, « Secrétariat », <https://www.un.org/en/about-us/secretariat> (Accès : 25.04.2023)

¹⁰¹ J. Bercovitch et Richard Jackson, *Op. Cit.*, p. 124.

¹⁰² K. Annan, le 7^e Secrétaire générale des Nations unies de 1997 jusqu'à 2006, effectuait des engagements critiques pendant la crise d'Irak et de la crise chypriote et son rapport titré « *RÉNOVER*

Il est important de noter que ces trois organes de l'ONU sont des piliers majeurs pour le fonctionnement du système des Nations unies et il est possible de les considérer comme les organes exécutifs. En plus de son accentuation que le « système des Nations unies » est le produit de notre histoire humaine et qu'il a été développé à partir des leçons tirées de l'histoire, Alger souligne qu'un système international qui se fonctionne presque impeccablement existe.¹⁰³ Selon son étude, il est possible de comprendre que les institutions des Nations unies sont, tout d'abord, créées pour ces finalités et surtout dans le sens de la sécurité collective et de la paix de long terme.¹⁰⁴ En fait, tous les organes spécialisés des Nations unies ne sont pas établis en 1945 ; quelques institutions sont associées à la SdN lorsque quelques structures existaient déjà même avant la SdN.¹⁰⁵ Ici, l'important est que toutes ces institutions spécialisées composent aujourd'hui le « système des Nations unies » avec l'ONU, ses fonds et ses programmes. De plus, Alger précise que tous ces institutions, fonds et programmes servent à ouvrir la porte de la gouvernance globale et établissent les bases de la « paix positive » en encourageant « nous, les peuples des Nations unies » dans cette matière. Alger donne des exemples sur les rôles que les institutions jouent sur le plan international (par exemple, l'Organisation mondiale de la santé joue des rôles importants dans la prévention des maladies contagieuses).

En plus, il souligne les impacts positifs des traités et des conventions au sein des Nations unies : par exemple, le Traité sur le droit de la mer nous fournit les nouveaux types de solutions acceptables pour la résolution des conflits inter-étatiques.¹⁰⁶ Donc il est possible de dire que le potentiel du système des Nations unies dans son ensemble est la somme de tous les instruments de la paix déjà mentionnés. En outre, les centres des opérations de la paix et le maintien de la paix des Nations

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES : UN PROGRAMME DE RÉFORMES » publié en 1997 devint une trajectoire importante pour l'amélioration du système des Nations unies.

¹⁰³ C. F. Alger, « Thinking about the future UN system », p. 335.

¹⁰⁴ Ibid. pp. 335-337.

¹⁰⁵ « Le Système des Nations Unies », <https://www.un.org/fr/about-us/un-system> (accès : 05.06.2023) La Cour internationale de justice peut être un des exemplaires à celles qui existaient déjà avant la création de l'ONU. En 1945, elle fut remplacée de la Cour permanente de justice internationale qui eut été instaurée par la SdN. Un autre exemple, c'est l'Organisation mondiale de la santé qui est le successeur de l'Office internationale d'Hygiène qui fut créée en 1907. Une autre institution qui transféra son patrimoine institutionnel, c'est l'Institut international d'agriculture qui eut été fondé en 1905 et plus tard transforma en Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en 1945.

¹⁰⁶ C. F. Alger, « Thinking about the future UN system », p. 344.

unies sont des parties indéniables dans ce cadre. Notamment les expériences que l'on en a obtenues devint un facteur qui change le jeu dans cette matière.

2 – Les missions de la paix : De la paix négative vers les nouvelles générations pour le maintien de la paix (Galtung – Boutros-Ghali)

Il est possible de voir dans les études d'Alger que quelques échecs des missions du maintien de la paix ont entraîné des idées plus créatives à la fois pour l'amélioration de la planification des missions et pour prévenir la violence à long terme. Donc, les expériences de plus de 50 ans ont dévoilé que la sécurité internationale et la paix mondiale est un enjeu multidimensionnel. Pour Alger, les définitions de la paix et de la sécurité se sont élargies désormais.¹⁰⁷ À ce point de vue, il est possible de dire que les évolutions des missions de la paix sont importantes pour une paix durable et de long terme et pour atteindre la gouvernance globale même.

Les missions de la paix peuvent être divisées selon leurs évolutions. Les premières générations du maintien de la paix se qualifient comme traditionnelles pour les Nations unies. Ce modèle des opérations s'est développé comme une alternative dans les conditions où le Conseil de Sécurité aurait des difficultés de réagir rapidement face aux conflits en émergence.¹⁰⁸ Ici, il est important de distinguer les opérations du maintien de la paix des opérations militaires internationales. Le maintien de la paix ne signifie pas totalement des engagements militaires ; il est plus différent que les opérations militaires selon les principes de l'ONU. Les opérations traditionnelles du maintien de la paix de l'ONU se sont basées sur la soi-disant « Sainte Trinité », cela veut dire l'impartialité, le consentement et l'usage minimal de la force.¹⁰⁹ Le recours à la force est offensive dans les opérations militaires quand il résulte de la légitime défense dans les opérations du maintien de la paix. D'autre part, On témoigne que les arènes de bataille se rendent plus graves désormais. Néanmoins, ce n'est pas conforme à la nature du maintien de la paix. L'autre élément important est la question de

¹⁰⁷ Ibid. p. 352.

¹⁰⁸ Paul Diehl, *International Peacekeeping*, The John Hopkins University Press, Londres, 1993, pp. 11-12.

¹⁰⁹ Paul Diehl, *Peace Operations*, Polity Press, Cambridge, 2008, p. 6.

l'impartialité, car il n'est pas facile d'être impartial pendant les engagements militaires.

Le maintien de la paix est encadré dans la Charte des Nations unies. L'article 43 y est le point de référence important, selon lequel il faut que les pays fournissent des forces armées afin de contribuer au maintien de la paix et à la sécurité internationale.¹¹⁰ Bercovitch et Jackson ont exprimé dans leur livre que l'on n'a jamais visé à parler de ce type du maintien de la paix au début, parce que lors de la création de l'ONU, personne n'avait pu prévoir ces conflits après la deuxième guerre mondiale et c'est la raison pour laquelle le norme de maintien de la paix a été développé comme une solution rationnelle, réactive et instinctive à la crise de 1948 israélo-arabe.¹¹¹ L'autre incident est la crise de Cachemire de 1948. L'ONU a déployé une petite troupe armée aux régions pour suivre les cessez-feu. Ces expériences sont importantes parce qu'elles ont conduit l'ONU à organiser une opération du maintien de la paix lors de crise du canal de Suez en 1956. L'engagement de l'ONU dans la crise de Suez en 1956 est remarquable, car les forces de la paix des Nations unies (UNEF-I) n'y étaient pas seulement des observateurs du cessez-feu, mais elles ont conduit au retrait des forces israéliennes. UNEF-I était l'opération de la pleine capacité du maintien de la paix qui a fait commencer les opérations traditionnelles dans ce sens. UNEF-I comptait 6000 de personnes. Cette opération a commencé le novembre 1956 et a été terminée le juin 1967. En tant que le maintien de la paix des Nations unies traditionnelles, 17 opérations l'ont suivi : UNOGIL, ONUC, UNSF, UN-YOM, UNFICYP, UNIPOM, UNEF II, UNDOF, UNIFIL, UNGO-MAP, le Group de l'observation à Irak, UNAVEM I, UNIKOM, UNOMUR, UNOMIG, UNOMIL, UNMEE.¹¹²

Nous voyons que le maintien de la paix des Nations unies traditionnelles comprend majoritairement les missions de la paix de l'ONU jusqu'à l'effondrement de l'URSS. Des plusieurs problèmes et des nombreuses lacunes existaient dans ce modèle du maintien de la paix. Le maintien de la paix des Nations unies traditionnelles ne visait qu'à observer le cessez-feu et qu'à se trouver entre les parties litigieuses. Il

¹¹⁰ « La Charte des Nations unies », <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text> (l'accès:2.04.2022).

¹¹¹ Jacob Bercovitch et Richard Jackson, *Op. Cit.*, p. 142.

¹¹² Ibid., pp. 149-151.

n'a pas d'objet pour établir la paix après le cessez-feu. En bref il envisage à la paix négative : Les efforts n'étaient qu'à éliminer la violence visible. Dans cette époque, Des quelques événements qui ont touché l'efficacité de l'ONU se sont déroulés. Tout d'abord, il faut parler de l'impact du processus de la décolonisation. On a témoigné des conflits lors de la décolonisation. Dans cette période, l'ONU n'a pas pu réagir efficacement à cause de la structure du CS. Les deux membres permanents du CS sont les anciens colonialistes. D'autre part il y a quelques autres pays anciens colonialistes qui sont membres de l'ONU. C'est pourquoi l'ONU a de la difficulté de décider sur les enjeux de l'Afrique.¹¹³ Les périodes post-conflits de la décolonisation est important au moins aussi que le processus de la décolonisation. La décolonisation voulait dire des nouveaux membres de l'organisation. Néanmoins, le développement économique et l'accès équilibre à l'information sont les autres problèmes quand l'organisation s'élargie. L'infrastructure est y la question aussi. La capacité de la survie de ces nouveaux pays est une bonne question. Un autre problème le plus important est la position des femmes dans l'organisation et dans les régions du conflit. Cela pointe le système de la patriarchie.

Cinquante pays ont signé la Charte des Nations unies le 25 juin 1945.¹¹⁴ Le nombre des membres s'est élevé à 60 en 1950, à 99 en 1960, à 127 en 1970, à 154 en 1980 et à 159 en 1990. Avec l'adhésion du Soudan de sud en 2011, l'ONU compte 193 membres aujourd'hui.¹¹⁵ Quand l'ONU s'élargie, les conflits au Monde s'élèvent parallèlement. Dans cette époque, la nature des conflits et des guerres a changé sa dimension. Des guerres interétatiques ont été remplacées par des guerres intraétatiques surtout à partir des années 1980s vers la fin de la guerre froide.¹¹⁶ Les situations comme la pauvreté économique et informatique y a joué un grand rôle quand les émergences des Etats fragiles et faibles étaient en question.¹¹⁷ Cela veut dire que les problèmes qui se déroulent à l'intérieur d'un pays est la cause des conflits. D'autre part, il y a une

¹¹³ Norrie MacQueen, *Peacekeeping and The International System*, Routledge, New York, 2006.

¹¹⁴ « Histoire de la Charte des Nations unies », <https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un/preparatory-years> (l'accès: 2.04.2022).

¹¹⁵ « Progression du nombre des États Membres de 1945 à nos jours », <https://www.un.org/fr/about-us/growth-un-membership-1945-present> (l'accès: 2.04.2022)

¹¹⁶ *Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations*, The Peacekeeping Best Practices Unit/Department of Peacekeeping Operations, New York, 2003, p. 1.

¹¹⁷ Cem Karadeli, « Kırılğan, Zayıf ve Başarısız Devletlerden Çatışmaların Dönüşümüne », dans *Savaşın Dönüşümü Yeni dinamikler, Aktörler ve Araçlar*, Ed. Erhan Büyükkakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2021, pp. 77-97.

autre perspective aussi. M. Gerald Steinberg explique qu'il est possible de croire que le système bipolaire était le stabilisateur pour le contrôle des conflits.¹¹⁸ En outre, il démontre que cet enthousiasme ne s'applique pas à la psychologie sociale.

À mesure que le plus nombre des guerres intraétatiques augmentait, les opérations du maintien de la paix devenaient de plus en plus inefficaces. Parce que les premières opérations de l'organisation ne visaient qu'à l'absence de la guerre, cela veut dire seulement l'absence de la violence directe dont Johan Galtung parle. Galtung est considéré comme le père des études de la paix¹¹⁹. Du point de cette vue, Galtung croit qu'il faut éliminer la violence avant de lutter contre les conflits. Il pointe dans son étude l'absence des besoins humanitaires donne la naissance aux violences qui sont les racines des conflits aujourd'hui. De la violence, Galtung définit la paix négative et la paix positive ; la paix négative est l'absence de la violence directe, c'est l'objet de la 1^{ère} génération du maintien de la paix aussi et la paix positive signifie une atmosphère où il n'y a aucun type de la violence.¹²⁰ Maslow parle, à l'aide de la théorie de motivation, de l'importance d'un système hiérarchique des besoins de l'homme. Selon Maslow, les enjeux physiologiques (la respiration, la nourriture, la sommeil...) et de la sécurité comme la santé, l'abri ou la famille constituent les besoins fondamentaux de l'homme¹²¹. Afin de pouvoir atteindre à l'état de l'absence des tous types de la violence, il fallait veiller sur ces besoins de l'homme dont Maslow parle. Dans ce contexte, Galtung a proposé le renforcement des missions de la paix avec 2 autres types de la mission de la paix : le *peacemaking* et le *peacebuilding*.¹²² Il y pointe la nécessité de la distinction du maintien de la paix : inter-étatique, intrarégionale et intraétatique (intra-nationale).¹²³

¹¹⁸ Gerald Steinberg, « The Limits of Peacebuilding Theory », dans *Routledge Handbook of Peacebuilding*, ed. Roger Mc. Ginty, Londre, 2013, pp. 37-38.

¹¹⁹ Kivılcım Romya Bilgin, « Johan Galtung », dans *Bariş Çalışmaları*, ed. Erhan Büyükkakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2018, pp. 175-180.

¹²⁰ Ibid., p. 183.

¹²¹ Abraham Maslow, *Op. Cit.*

¹²² Johan Galtung, « Three Approaches to Peace: Peacekeeping, Peacemaking and Peacebuilding », dans *Peace, War and Defense-Essays in Peace Research*, ed. Johan Galtung, Ejlers, Vol. 2, 1976, pp. 282-304.

¹²³ Ibid., p. 284.

L'année 1992 est le date clé pour le futur des missions du maintien de la paix. Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, a rédigé un rapport au sein de l'organisation en prenant ces changements dans le dynamique mondial en considération. Il y mention que l'absence des guerres et des conflits ne signifie pas d'établissement de la paix internationale : M. Boutros-Ghali pointe la gravité des problèmes écologiques, sociaux et politiques dans un Monde où les dynamiques changent.¹²⁴ De plus, M. Boutros-Ghali indique la nature changeante du maintien de la paix. Dans le rapport, M. Boutros-Ghali accentue le crédit de l'efficacité des composants civiles¹²⁵. De plus, l'un des sujets qui attirent les attentions le plus dont M. Boutros-Ghali parle est le sujet de la période du post-conflit¹²⁶. Ces sont les signes de la nouvelle époque aussi. Donc, on peut parler de la deuxième génération du maintien de la paix. Nous pouvons définir la deuxième génération comme une inclusion des composants civils à la première génération¹²⁷. Du point de cette vue, les opérations sont changées qualitativement et de manière multidimensionnelle. Elles visent à établir de paix plus compréhensive en employant leurs toutes les capacités militaires, policières et civiles.¹²⁸

La troisième génération du maintien de la paix signifie généralement la période post-millennium. Elle a été développée autour des principes du maintien de la paix. On y parle surtout du principe du consentement. Les expériences comme le Rwanda nous ont démontré l'incapacité des opérations et l'autre problème y est la question de l'intérêt, notamment en Afrique subsaharienne¹²⁹. La période de la deuxième génération, cela veut dire des années 1990, est l'histoire triste à cause des échecs et des contradictions des missions de la paix de l'ONU. On y parle de l'utilisation de la force. Dans ce contexte, il y a deux exemples : l'un est la Somalie où on a témoigné l'utilisation excessive de la force quand il y avait de l'hésitation de l'utilisation de la force afin de garder la population civile.¹³⁰ Les années 1990 ont ouvert une nouvelle

¹²⁴ Boutros Boutros-Ghali, *An agenda for peace : preventive diplomacy, peacemaking and peace-keeping*, United Nations, Department of Public Information, New York, 1992, p.5-10.

¹²⁵ Ibid., pp. 30-31.

¹²⁶ Ibid., pp. 32-34.

¹²⁷ Paul Diehl, *Op. Cit.*, p. 11

¹²⁸ Alain Onkelinx, *Les Missions De Maintien De La Paix De L'ONU*, Le Rapport de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Le 19-21 Mars 2018, p. 9.

¹²⁹ Norrie McQueen, *Op. Cit.*, p. 206-207.

¹³⁰ M. Savaş Cazala, « Koruma Sorumluluğunun Normatif Statüsü », *Marmara Üniversitesi Öneri Dergisi*, Vol.13, No.50, 2018, p. 70.

porte pour les missions de la paix et la responsabilité de protéger est devenue une question. Même si elle est devenue une norme dans les missions de la paix, on accentue d'abord l'application de la sixième partie de la Charte de l'ONU – le règlement pacifique des différends – et l'application de l'intervention militaire humanitaire en tant que le dernier recours – septième partie de la Charte de l'ONU, action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression.¹³¹

En plus de ceux-ci su-mentionnés, les nouvelles générations du maintien de la paix envisagent l'inclusion des autres départements des Nations unies comme l'UNICEF et le PNUD. La capacité contient plus de l'inclusion des autres départements de l'ONU. Grâce à son étude en 2000¹³², Galtung a joué un rôle critique aussi. Il a présenté la méthode *Transcende*, selon laquelle la participation des femmes à 50-50%, l'inclusion des acteurs religieux et les expériences des ONG sont vitales afin de fournir la probabilité au haut niveau de la réussite dans la résolution des conflits.¹³³ Selon l'étude faite en 2008 par Sambanis, le taux de réussite des nouvelles générations de missions de la paix par rapport aux missions de la paix des Nations unies traditionnelles s'est élevé à 36%.¹³⁴ Nous avons pris l'évolution du maintien de la paix en main ici. Nous y avons parlé de 4 générations : la 1^{ère} génération qui s'appelle *traditionnelle* aussi, la 2^{ème} génération entre les années 1980-2000, la 3^{ème} génération encadrée par la nouvelle norme après l'année 2000 et dernièrement on a implicitement parlé de la 4^{ème} génération, on signifie les missions actuelles. Il est possible de voir également d'autres divisions de générations. R. Thakur et A. Schnabel explique qu'il y a six générations. Ils les comprennent plus comprehensive, car ils parlent du maintien de la paix de non-onusien aussi.¹³⁵

¹³¹ Ibid, pp. 67-68.

¹³² J. Galtung, *Conflict Transformations by Peaceful Means (The Transcend Method)*, Le manuel des Nations unies, 2000.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ N. Sambanis, *Op. Cit.*, p. 16.

¹³⁵ R. Thakur et A. Schnabel, « Cascading generations of peacekeeping: Across the Mogadishu line to Kosovo and Timor », dans R. Thakur et A. Schnabel (éds.), *United Nations peacekeeping operations: Ad hoc missions, permanent engagement*, United Nations University Press, 2001, pp. 9-14.

3 – Les ONG : acteurs supplémentaires de la paix

Les ONG sont depuis longtemps des acteurs importants de la résolution des conflits et de la paix depuis la guerre de Crimée de 1853.¹³⁶ Bien sûr, elles ont été officiellement mentionnées pour la première fois avec l'abréviation ONG dans la Charte des Nations unies en 1945. Pour Alger, le travail des ONG est l'un des outils de paix les plus importants, en particulier parce qu'il est basé sur la base. Selon Alger, une paix durable n'est pas possible sans le travail et l'expérience des ONG. Alger souligne qu'avant l'ONU, les ONG avaient déjà des effets dans les Conventions de Genève de 1864 ou la Convention de Berne de 1906.¹³⁷ À cet égard, l'influence de ces organisations dans le système international se fait sentir depuis longtemps. Toutefois, ces organisations, qui jouent un rôle important dans l'instauration de la paix, sont divisées en plusieurs sous-groupes. T. Davies attire également l'attention sur l'importance des types d'acteurs non-étatiques : Les ONG, telles que les ONG internationales, les ONG locales, les organisations de base, les organisations bénévoles privées, les ONG gérées par l'État - les quasi-ONG (QUANGO) - diffèrent en termes d'objectifs et de limites.¹³⁸ Dans ce contexte, Alger prend en considération les ONG internationales et locales comme des instruments supplémentaires de la paix.

¹³⁶ Philippe Ryfman, *Les ONG*, la Découvert, 2014, pp. 7-14.

¹³⁷ Chadwick F. Alger, *Pioneer in the Study of the Political Process and on NGO Participation in the United Nations*, Springer, Londres, 2014, p. 108.

¹³⁸ Norbert Götz, « The emergence of NGOs as actors on the world stage », Dans *Routledge Handbook of NGOs and International Relations*, ed. Thomas Davies, Routledge, New York, 2019, pp. 19-20.

Les ONG internationales sont des organisations qui opèrent dans plus d'un pays dans divers domaines tels que la santé, les droits de l'homme, l'éducation, les droits des femmes et des enfants, et sont les plus accréditées par les Nations unies et font partie du système des Nations unies. Les ONG locales sont des organisations s'opérant dans une zone spécifique d'un pays donné, voire d'une province donnée. Les organisations *Grassroot* sont des organisations de la société civile qui atteignent parfois des niveaux radicaux dans des zones spécifiques. Les organisations bénévoles privées peuvent être définies comme des organisations qui travaillent sur le terrain en cas de besoin dans des activités telles que la philanthropie. Les ONG dirigées par l'État peuvent être définies comme des organisations semi-autonomes établies par l'État ou travaillant en collaboration avec l'État. Ces organisations sont généralement financées par l'État. À ce stade, si on les considère dans le cadre du concept de puissance douce dans les relations internationales douces, on peut dire que, bien qu'elles soient un acteur de paix important, elles constituent une question controversée. En outre, il s'agit d'un sujet de discussion distinct, car il abrite également l'idéologie des gouvernements.

Alger précise que l'article 71 de la Charte des Nations unies constitue une base importante pour la place des ONG dans le système des Nations unies. Il stipule que le CESNU peut prendre les dispositions nécessaires pour consulter les ONG sur les questions relevant de sa compétence. Alors qu'il y avait 1200 organisations bénévoles lors de la signature du traité fondateur de l'ONU en 1945, plus de 1400 ONG ont été accréditées après la CNUED¹³⁹ à Rio en 1992. Le rapport de 28 pages publié par l'ONU le 10 juillet 1998 montre que les relations entre l'ONU et les ONG sont entrées dans une nouvelle ère. Il y est indiqué l'exigence à s'informer sur les structures complexes des ONG dont le nombre s'élève de plus en plus ; que Le Secrétaire général encouragera tous les départements, programmes et fonds du système des Nations unies à s'assurer qu'ils disposent du personnel approprié pour traiter avec le nombre croissant d'ONG ; qu'il est impératif que toutes les autorités traitant avec les ONG partagent leurs expériences et leurs meilleures pratiques afin de promouvoir la cohérence et l'efficacité dans le traitement de la société civile et de soutenir l'application correcte des mandats et des règles existants ; qu'il est crucial pour les ONG de recevoir en temps les documents nécessaires et les informations utiles en vue de la paix durable et que les entités tels que l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et le Secrétariat Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, qui ont la capacité technique de le faire sont encouragées à organiser des conférences électroniques sur Internet et les États membres peuvent souhaiter créer un fonds fiduciaire pour faciliter la participation des ONG des pays en développement et des pays les moins avancés afin de faciliter l'échange d'informations avec les ONG, en particulier dans les pays en développement.¹⁴⁰ De ce point de vue, il est possible de dire que les ONG font partie intégrante du système des Nations unies.

Aujourd'hui, il y a 6494 ONG dont 1262 sont actives en français, majoritairement en Afrique, dotées du statut consultatif auprès du CESNU.¹⁴¹ Cette structure représente, en fait, toute notre globe ; parce qu'il y a un comité qui est chargé des ONG. Ce comité rend compte directement au CESNU et il est composé de 19 membres élus en base de distribution géographique : 5 États d'Afrique, 4 États d'Asie,

¹³⁹ La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. On y vise à réaliser un développement durable partout dans lequel la question d'environnement est sa partie indivisible.

¹⁴⁰ Chadwick F. Alger, « The Emerging Roles of NGOs in the UN System: From Article 71 to a People's Millennium Assembly », *Global governance*, Vol. 8, No. 1, 2002, pp. 95-98.

¹⁴¹ « service des ONG », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo> (accès: 15.12.2023)

4 États d'Amérique latine et des Caraïbes, 4 États provenant de l'Europe de l'Ouest, et 2 États de l'Europe de l'Est. Selon ce qui est indiqué dans le site d'internet du CESNU, il a l'objet pour examiner des demandes de statut consultatif, des demandes de reclassement soumises par les ONG, des rapports quadriennaux soumis par les ONG qui bénéficient du statut spécial ou général auprès du CESNU et mettre en œuvre des dispositions de la résolution 1996/31 et la supervision des relations consultatives. De plus, le comité peut amener des autres questions à examiner. Les décisions pris par le Comité sont en qualité de recommandations pour le CESNU à agir.¹⁴² On y voit que il est structuré sur une base pour faire entendre toute la voix de notre monde. Il est possible de dire qu'elle satisfait la proposition d'Alger.

Tandis que nous parlons du statut consultatif des ONG dans le système des Nations unies, il faut pointer 3 types de statut : le statut général, le statut spécial et le statut « roster ». Les grandes ONG qui travaillent dans une grande géographie et dont les actions couvrent presque tous les domaines existant dans l'agenda du CESNU sont dotées du statut général, quand les ONG qui sont actives dans un domaine plus spécifique et qui ont une tendance à s'intéresser aux plus étroit éventail d'activité du CESNU. Ces ONG sont généralement celles petites et jeunes. Dernièrement, les ONG qui demandent un statut consultatif mais ne sont pas catégorisées dans ces 2 types peuvent s'inclure en 3^{ème} type. Elles travaillent généralement dans une manière plus technique, donc elles bénéficient de ce statut avec les autres organes des Nations unies ou les agences spécialisées.¹⁴³ En s'appuyant sur cela, aujourd'hui les Nations unies ont largement besoin de collaboration avec les ONG. On peut aborder un exemple dans ce sens : le PNUE appelle les ONG à collaborer pour le Plan d'action pour la Méditerranée. Dans ce cadre, plus de 10 ONG y travaille. Il y a des grandes ONG internationales comme *Greenpeace*, lorsqu'il y a relativement des petites et jeunes ONG comme *All For Blue* ou *Fondation turque de recherche maritime*.¹⁴⁴ En plus de ceux-ci, plus de 12000 ONG existe auprès de *système intégré des Organisations de la Société civile* qui a été mis au point par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies afin de faciliter la procédure de la demande d'octroi du

¹⁴² « Le Comité chargé des organisations non gouvernementales », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo/committee-on-ngos> (accès: 15.12.2023)

¹⁴³ « Introduction - Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo/consultative-status> (accès: 15.12.2023)

¹⁴⁴ « Partnership », <https://www.unep.org/unepmap/who-we-are/partnerships> (accès: 15.12.2023)

statut consultatif et d'aider les ONG accréditées à se représenter plus efficace dans le système des Nations unies.¹⁴⁵ Les données partagées dessous par les Nations unies nous montrent que presque la moitié des ONG ne sont pas en statut consultatif avec le PNUE. De plus, ceux qui ont obtenu le statut consultatif sont largement composés du statut spécial. Selon ces données, presque la moitié des organisations proviennent de l'Afrique. On peut l'interpréter que cette région nécessite plus d'assistance pour un développement durable du fait des crises et cela pourrait être la raison pour laquelle le nombre d'organisations là-bas est plus haute.

Organisations par régions		Organisations en statut consultatif avec ECOSOC	
Afrique	7309	General	138
Asie	1636	Special	5389
Europe	2377	Roster	967
Amérique du Nord	2200		
Océanie	249		
Amérique Latine et Caraïbes	783		
Non spécifié	580		
Domaines d'activité		Types d'organisations	
Economique et social	7959	Association	807
Financement du développement	1556	Fondation	386
Problématiques hommes-femmes et promotion de la femme	5190	Institution	66
Population	1618	Organisation inter-gouvernementale	56
Administration publique	1490	Gouvernement local	28
Développement social	5514	Organisation non-gouvernementale	12642
Statistiques	1069	Media	26
Développement durable	6187	Secteur privé	112
Paix et Développement en Afrique	1354	Syndicat	18
Résolution de conflits en Afrique	828	Autres	152
NEPAD	866	Académique	202
		Organisations pour les peuples autochtones	284
		Organisations pour les droits et le développement pour les personnes handicapées	160
		Groupe de travail à composition non limitée pour les personnes âgées	82
		Coopérative	24

Figure 1 – Les données sur les organisations partagées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies.¹⁴⁶

Toutes ces données peuvent être qualifiée comme un indicateur que les Nations unies ont besoin d'ONG pour une gouvernance globale. Jusqu'ici, le Comité a réalisé plus de 10 réunions et plus de 20 séances tout au long de l'année 2023. Selon ce qui est exprimé par Alger, chaque ONG dans le système des Nations unies sert à la paix globale et durable. Chacune se concentre sur au moins un instrument de la paix décrit

¹⁴⁵ « Système intégré des Organisations de la Société civiles » <https://esango.un.org/civilsociety/login.do?locale=fr> (accès: 15.12.2023)

¹⁴⁶ Ibid.

par Alger. Par exemple, les ONG parlées dessus représentent l'instrument concerné sur la balance écologique.

Bien que l'article 71 de la Charte des Nations unies pointe une importance grave pour les rôles des ONG, elles ne semblaient pas également actives sur la scène internationale qu'elles le sont aujourd'hui jusqu'à la fin de la guerre froide. Petrova souligne que même si les ONG n'ont pas atteint leurs objectifs principaux pendant la guerre froide, elles ont influencé les politiques des États et ont réussi à encourager la signature de traités internationaux tels que le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires (The Partial Test Ban Treaty (PTBT) en anglais). En fait, elle souligne que leur plus grande réussite a été d'être les précurseurs intellectuels de la fin de la guerre froide et de créer des liens transnationaux. Dans la période de l'après-guerre froide, les ONG se sont professionnalisées et sont devenues moins radicales à mesure qu'elles se trouvaient de plus en plus dans les institutions et les organisations internationales.¹⁴⁷

La globalisation et les développements technologiques tels que l'internet et le courrier électronique ont catalysé les activités des ONG.¹⁴⁸ Dans ce contexte, le premier arrêt du contexte des ONG et de la gouvernance mondiale est la « communication ». La communication joue un rôle essentiel dans tous les processus politiques, en particulier dans les organisations internationales et les relations multilatérales. Néanmoins, l'accès à l'information et le contrôle de celle-ci sont inégalement répartis entre les sociétés.¹⁴⁹ Les pays vulnérables à l'information préfèrent souvent compter sur le soutien des agences des Nations unies. Cela signifie que l'accès à l'information est inadéquat pour ces États. R. Coate évoque également la révolution des technologies de l'information et de la communication après les années 1990. Le télégraphe, la poste et le téléphone par câble ont été remplacés par l'internet. Toutefois, il existe de graves inégalités d'infrastructures entre les pays à cet égard. Les ONG jouent des rôles essentiels dans cette situation. Les secrétariats de nombreuses

¹⁴⁷ Margarita H. Petrova, « NGOs and Peace », Dans *Routledge Handbook of NGOs and International Relations*, ed. Thomas Davies, New-York, 2019, p. 325.

Dans son étude, Petrova a examiné les relations entre les ONG et la paix au niveau international en se basant le facteur de l'État. L'accent y est mis sur le désarmement et l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires. En outre, l'étude est analysée dans le cadre de l'antagonisme Est-Ouest.

¹⁴⁸ Ibid. p. 320.

¹⁴⁹ Les sujets tels que le droit de l'homme, la justice sociale et les inégalités viennent en tête.

organisations des Nations unies bénéficient des riches ressources d'information publiées ou analysées par les ONG. Dans ce contexte, les ONG apparaissent comme une force importante dans de nombreuses conférences des Nations unies.¹⁵⁰ D'autre part, le fait que les ONG internationales forment un vaste réseau d'organisations axées sur la communication est une indication de l'importance des ONG.¹⁵¹

Quand les ONG sont considérées comme un acteur dans le cadre des conflits, Coate indique que la diplomatie basée sur l'ordre westphalien a été remplacée par une forme de diplomatie basée sur la coopération internationale, dépassant ainsi la sorte de diplomatie organisée par l'État et basée sur le système westphalien. En plus des États, dans cette sorte de diplomatie fondée sur la coopération internationale, l'implication d'organisations non étatiques (non gouvernementales) est considérée comme plus efficace pour surmonter les menaces à la sécurité humaine et garantir la paix.

Aujourd'hui, il ne suffit pas d'utiliser des instruments étatiques pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques qui sont à l'origine de la transformation des conflits. En d'autres termes, les États ne peuvent à eux seuls résoudre les problèmes mondiaux multidimensionnels d'aujourd'hui.¹⁵² De ce point de vue, il est possible de dire que les activités des ONG jouent également un rôle positif dans le succès des instruments de la paix négatifs de l'ONU, tels qu'interprétés par Alger. En même temps, les activités des ONG ont une place importante dans la transformation des instruments de la paix. Le travail des ONG au sein des institutions et organisations de l'ONU et le travail sur le terrain constituent une unité en ce sens. La coopération entre les ONG et l'OMS en est un exemple. Il est souligné que la coopération avec les acteurs non étatiques est un aspect important du rôle de l'OMS dans la gouvernance de l'action sanitaire mondiale et que les acteurs non étatiques jouent un rôle clé en aidant l'OMS à remplir son mandat statutaire. En ce sens, l'OMS vise à renforcer la coopération avec les acteurs non étatiques en améliorant la

¹⁵⁰ Par exemple, The Neptune Group, un ONG a organisé un *workshop* éducatif pour les délégués des gouvernements en voie de développement au cours de CNUDM III. Un autre exemple, *NGO Working group on Women, Peace and Security* a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre de la RCS 1325.

¹⁵¹ Roger A. Coate, « Civil Society As A Force For Peace », *International Journal of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, pp. 57-86.

¹⁵² Ibid. p. 57.

transparence et en gérant et en atténuant les risques de coopération.¹⁵³ Face aux situations d'urgence, l'OMS et les ONG continuent de coopérer dans de nombreuses régions du monde. L'une de ces régions est la RDC. Face à des problèmes tels que le manque d'hygiène et le manque d'éducation causés par la guerre civile, des activités intensives des ONG et de l'OMS sont également observées en RDC.¹⁵⁴ De ce point de vue, nous pouvons constater que les ONG occupent une place importante dans le système des Nations unies.



¹⁵³ Organisation mondiale de la Santé, « Collaboration de l'OMS avec les acteurs non étatiques Document de réflexion pour la consultation informelle avec les États Membres et les acteurs non étatiques, 17-18 octobre 2013 », Consultation informelle avec les États Membres et les acteurs non étatiques sur la collaboration de l'OMS avec les acteurs non étatiques, le 8 octobre 2013.

¹⁵⁴ Organisation mondiale de la Santé, « L'OMS et ses partenaires face aux situations d'urgence dans le monde », <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-and-partners-respond-to-emergencies-worldwide> (accès : 20.07.2023).

SECONDE PARTIE – ETUDE DE LA CAS DE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : DES MISSIONS DE LA PAIX DE L'ONU AUX ACTIVITES DES ONG

Dans cette partie, le succès ou l'échec des efforts de paix du modèle d'Alger dont il a été question dans la première partie, et du système des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) sera analysé. La RDC a été choisie comme étude de cas parce que le pays fait l'objet d'une intervention de l'ONU depuis son indépendance. Dans un processus à si long terme, il est possible de dire qu'il est devenu un épiscentre important où l'on peut examiner dans quelle mesure l'ONU a été capable de refléter ses réformes sur le terrain. À cette fin, le premier chapitre examinera chronologiquement les missions de maintien de la paix des Nations unies dans le pays.

Dans la première section, l'intervention de l'ONU dans l'ONUC sera discutée et analysée dans le cadre traditionnel du maintien de la paix de l'ONU. Elle analysera la manière dont les Nations unies ont répondu à la prolifération des acteurs et à la nature changeante de la crise. Dans la deuxième section, la façon dont les Nations unies ont réagi au retrait de l'ONU après l'ONUC et à la résurgence de la crise dans les États en déliquescence sera étudiée dans le cadre de la MONUC. La troisième section abordera la manière dont les réformes de l'ONU se reflètent dans la MONUSCO et l'efficacité de la mission, en particulier dans le contexte des femmes, de la paix et de la sécurité.

Dans la première section de ce chapitre, les ONG et leurs rôles sera parlés. Dans le deuxième chapitre, les ONG en RDC seront analysées et donc leur place dans le système des Nations Unies dans la gouvernance mondiale sera déterminée. Sur ce point-là, les limites des ONG seront également abordées. Dans la dernière section, l'efficacité des ONG dans le modèle d'Alger sera discutée et il sera expliqué si le système des Nations unies a joué un rôle efficace dans la paix au monde à partir de RDC.

Premier chapitre – Les Missions de la paix de l'ONU en République Démocratique du Congo

La République démocratique du Congo (RDC) est géographiquement le deuxième plus grand pays d'Afrique et le plus grand pays d'Afrique sub-saharienne avec environ 2 345 000 km² et le 11ème plus grand pays du monde. C'est le plus grand producteur de cobalt au monde. Il possède également d'importantes mines de lithium, d'or et de cuivre.¹⁵⁵ La République démocratique du Congo, qui dispose d'un énorme potentiel hydroélectrique, a augmenté sa production d'énergie de 161,40 % entre 1990 et 2020.¹⁵⁶ Cependant, malgré toutes ces richesses et ce potentiel, la RDC est depuis longtemps l'un des pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire, la pauvreté, les conflits et les épidémies. Le plan humanitaire de l'ONU pour la RDC en 2023 nécessite 2,25 milliards de dollars pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Plus de 6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays en raison des crises et la RDC accueille plus de 500 000 personnes en raison des crises humanitaires dans les pays voisins. Environ 27 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, soit environ un quart de la population.¹⁵⁷ Selon le rapport de 2022 du PNUD, la République Démocratique du Congo est classée 179ème dans l'indice de développement humain sur 191 pays.¹⁵⁸ Cela signifie que la RDC se positionne parmi les pays à faible développement humain, ce qui est considéré comme la partie la plus critique de la liste. Il faut aussi prendre en tête qu'il y a eu des conflits extrêmement complexes depuis que la RDC a obtenu son indépendance.

Dans ce contexte, l'intervention de l'ONU dans la (les) crise(s) en RDC sera analysée dans cette partie. Dans le contexte du travail d'Alger sur les instruments de paix, les missions de paix de l'ONU en RDC fournissent une leçon importante : Elles contiennent à la fois des échecs et des succès majeurs. En fait, il est possible de dire

¹⁵⁵ « Fiche pays RDC », <https://www.ccife-rdcongo.org/services/fiche-pays-rdc.html> (accès : 12.06.2023)

¹⁵⁶ « Democratic Republic of Congo », <https://www.iea.org/countries/democratic-republic-of-the-congo> (accès : 12.06.2023)

¹⁵⁷ « Fiche info : République démocratique du Congo », https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/democratic-republic-congo_fr (accès : 12.06.2023)

¹⁵⁸ Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement. RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation. 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis, 2022, pp. 28-31.

que les échecs constituent une voie importante pour les succès futurs. *Expanding Tool chest*, article écrit par Alger sur le principe d'autogouvernance en tant qu'instrument de paix¹⁵⁹ suggère que l'indépendance de la RDC et son adhésion à l'ONU sont extrêmement importantes et constituent un accomplissement majeur à la fois dans la promotion d'instruments de paix positifs et sur la voie de la gouvernance mondiale. Le travail de l'ONU au Congo est en cours presque depuis que le pays a obtenu son indépendance. Dans ce contexte, il serait erroné d'attribuer le début de la crise humanitaire en RDC à la crise rwandaise de 1994. La RDC a été un point important où les crises humanitaires ont été vécues depuis la période coloniale. Les crises humanitaires, les conflits et les autres développements sociopolitiques que connaît ce pays depuis longtemps révèlent également le processus qui a évolué vers la paix universelle et la gouvernance mondiale mentionnées par Alger. C'est pourquoi il convient d'examiner les missions de paix de l'ONU dans le pays en évoquant brièvement l'histoire de la RDC jusqu'à ce jour. Dans ce contexte, au lieu de partir de l'histoire coloniale du pays, il serait approprié d'examiner l'histoire récente¹⁶⁰ du pays, y compris l'ONU, en parallèle avec l'objectif de la thèse.

1 – L'ONUC : Les premières expériences d'une mission de la paix

L'ONUC organisée par l'ONU en RDC était la troisième mission de maintien de la paix de l'organisation dans le monde et la première mission de maintien de la paix sur le continent africain.¹⁶¹ Bien que la mission de l'ONUC soit terminée, les autres missions de paix de l'ONU se sont poursuivies dans le pays. De ce point de vue, l'ONUC est d'une grande importance en termes de mise en œuvre et de développement des instruments de paix de l'ONU. Avant d'analyser la mission de l'ONUC, un bref rappel de l'histoire du pays sera utile pour l'étude de l'ONUC et des missions de paix qui allaient se succéder.

¹⁵⁹ C. F. Alger, « The Expanding Tool Chest For Peacebuilders », Dans *The New Agenda For Peace Research*, pp. 18- 21.

¹⁶⁰ L'histoire récente du pays est le processus qui s'est déroulé depuis que le pays a obtenu son indépendance en 1960. Au cours de ce processus, diverses crises sont survenues et l'une d'entre elles a été les trois principales missions de maintien de la paix de l'ONU. L'étude présentée dans cette section est basée sur ce processus.

¹⁶¹ Nations Unies Maintien de la Paix, « Opérations passées », <https://peacekeeping.un.org/fr/past-peacekeeping-operations> (Accès : 15.06.2023).

L'ambassade de la RDC à Bruxelles explique l'histoire du pays en 4 points : Premièrement, elle mentionne la période des royaumes qui ont dominé le pays du 5ème siècle au 18ème siècle avant la période coloniale, et deuxièmement, l'occupation de la région du Congo par les Occidentaux au 19ème siècle. En 1882, dans le cadre du potentiel du Congo, le roi des Belges de l'époque, Léopold II, a créé une *Association internationale du Congo* (AIC) afin d'explorer plus en profondeur les capacités de la région, et en 1885, lors de la conférence de Berlin, l'État indépendant du Congo (EIC) a été créé en tant que « propriété personnelle du roi des Belges » Léopold II. La troisième période couvre la période allant de 1908, date à laquelle l'EIC est devenu une colonie de la Belgique, à l'indépendance du pays en 1960. La dernière période mentionnée est celle qui commence avec l'indépendance du pays le 30 juin 1960. Cette période est examinée sous trois rubriques : La période de la Première République (la période allant de l'indépendance en 1960 jusqu'au coup d'état de 1965 avec l'arrivée au pouvoir de Mobutu Sese Seko), la période de la Deuxième République (la période allant de 1965, année de l'arrivée au pouvoir de Mobutu jusqu'à la fin de la guerre de Libération¹⁶² en 1997). Enfin, la période de la Troisième République couvre la période allant de la fin de la guerre de Libération jusqu'à l'accession de Laurent Désiré Kabila à la présidence.¹⁶³

La crise a commencé avec l'indépendance rapide de la colonie belge du Congo-Kinshasa en 1960. En fait, l'administration bruxelloise avait envisagé une transition plus lente, mais à cette époque, il y avait un sérieux mouvement d'indépendance dans les régions sous tutelle en Afrique. Il en va de même pour le Congo-Kinshasa.¹⁶⁴ La première crise en République démocratique du Congo est née de la déclaration d'indépendance du 30 juin 1960 et de la confrontation avec les forces belges pendant le processus de transition. Cela a donné lieu à des affrontements et à des violences. En juillet, les forces belges continuent d'être déployées dans le pays et le 11 juillet 1960, Moïse Tshombe, le président du gouvernement provincial du Katanga, annonce l'indépendance de la région du Katanga, la province la plus développée du pays, la

¹⁶² La guerre de Libération s'appelle également la première guerre du Congo.

¹⁶³ L'Ambassade de la République démocratique du Congo à Bruxelles, « Histoire de la République démocratique du Congo : Chronologie des principaux événements historiques de la R.D.C. », <https://ambardc.be/rdc/> (Accès : 12.06.2023)

¹⁶⁴ Jane Boulden, « UNITED NATIONS OPERATIONS IN CONGO (ONUC) », Dans *The Oxford Handbook of United Nations Peace Operations*, Ed. Joachim A. Koops, Norrie Macqueen, Thierry Tardy et Paul D. Williams, Oxford University Press, Oxford, 2015, pp. 160-162.

région ayant la plus grande capacité de commerce extérieur et en même temps la région ayant les liens les plus forts avec la Belgique.¹⁶⁵ Bien entendu, si tous ces événements ont montré que le principe d'autogouvernance mentionné par Alger a été mis en œuvre avec succès par l'indépendance de la RDC, d'un autre côté, l'absence d'une autorité compétente dans le pays a ouvert la porte à de nouvelles crises.

Le 11 juillet 1960, suite à la sécession du Katanga, c'est-à-dire à la division du pays dès la déclaration d'indépendance, et aux crises avec la Belgique pendant la transition, le Premier ministre P. Lumumba et le Président J. Kasavubu ont lancé le 12 juillet un appel conjoint à l'aide au Secrétaire général des Nations unies.¹⁶⁶ Conformément à la résolution 143 du Conseil de sécurité des Nations unies, le gouvernement congolais a demandé alors le retrait direct des forces belges et le secrétaire général des Nations unies a été autorisé, en consultation avec le gouvernement de la RDC, à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'usage de la force si nécessaire, et demandé au secrétaire général des Nations unies de faire rapport au Conseil de sécurité en cas de nécessité.¹⁶⁷ Boulden souligne également que c'était la première fois dans l'histoire des Nations unies que le secrétaire général de l'époque, D. Hammarskjöld, faisait appel au Conseil de sécurité des Nations unies au titre de l'article 99 de la Charte des Nations unies en rapport avec la situation au Congo.¹⁶⁸ Bien qu'elle ait été critiquée à certains égards, il est possible de dire qu'elle constitue un exemple important du rôle des secrétaires généraux des Nations unies dans les missions de paix. Comme mentionnées dans la section sur le maintien de la paix dans la première partie de la thèse, les initiatives prises par les secrétaires généraux de l'ONU dans la période où la paix positive a commencé à être visée ont également révélé comment le système de l'ONU s'est développé.

L'ONUC est une mission très réussie dans le cadre des instruments de paix négatifs, bien qu'il y ait eu des impasses à certains moments de la mission si l'on considère le tableau des instruments de paix d'Alger. Il faut dire que les Nations unies ont fait un grand effort pour assurer l'ordre et la stabilité au Congo et pour participer à

¹⁶⁵ Ibid., p. 161.

¹⁶⁶ Ibid.

¹⁶⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 143*, S/RES/143(1960), le 14 juillet 1960.

¹⁶⁸ Jane Boulden, *Op. Cit.*, p. 161.

la gouvernance mondiale. En fait, en réponse au retrait incomplet des forces belges, le Conseil de sécurité des Nations unies a réaffirmé les exigences de la résolution 143 en adoptant la résolution 145 le 22 juillet 1960, en invitant tous les pays à s'abstenir de toute initiative susceptible d'aggraver la situation dans la région et en exigeant le retrait immédiat de l'armée belge de la région.¹⁶⁹ Dans son livre publié en 2003, E. Aksu déclare que le plus grand problème pendant la mission de l'ONUC était initialement le retrait complet de la Belgique de la RDC et l'application complète du principe d'autonomie, mais avec la déclaration d'indépendance de la région du Katanga sous la direction de Tshombé, une crise interétatique s'est transformée en une crise intra-étatique, et même ces deux types de crise se sont mélangés.¹⁷⁰

Face à l'escalade de la crise du Katanga, le 9 août 1960, la résolution 146 du Conseil de sécurité des Nations unies a demandé l'entrée des forces de l'ONUC dans la région du Katanga et a appelé tous les pays à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et à fournir tout le soutien nécessaire conformément aux articles 25 et 49 de la Charte des Nations unies, et a exigé le retrait immédiat des forces belges de la région du Katanga.¹⁷¹ Selon l'étude d'Aksu, deux problèmes principaux se posent à nouveau : Premièrement, le groupe séparatiste (sécessionniste) du Katanga résisterait à toute intervention de l'ONUC ; deuxièmement, bien que la Belgique ait prétendu avoir complètement retiré ses forces, le personnel militaire belge est resté au Katanga et s'est transformé en mercenaires à la tête de la Gendarmerie katangaise. Cela a posé un problème majeur à l'ONU pour relier ultérieurement l'intervention belge dans la crise du Congo au conflit du Katanga.¹⁷²

Suite à tous ces événements, il est possible de dire que le problème est passé de l'intervention belge au problème du Katanga, c'est-à-dire à une crise interne avec des projections d'une guerre civile éventuelle. En particulier, le procès du Premier ministre Lumumba par l'Armée nationale congolaise et son emprisonnement en tant

¹⁶⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 145*, S/RES/145(1960), le 22 juillet 1960.

¹⁷⁰ Eşref Aksu, « The UN in The Congo Conflict », Dans *The United Nations, Intra-state Peacekeeping and Normative Change*, Manchester University Press, Manchester, 2013, pp. 100-102.

¹⁷¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 146*, S/RES/146(1960), le 9 août 1960.

¹⁷² Eşref Aksu, *Op. Cit.*, p.105.

que prisonnier politique sont devenus très préoccupants en termes de droits de l'homme, qui étaient également inclus dans les instruments de paix d'Alger. En effet, le 17 juillet 1961, Lumumba a été assassiné et l'insécurité intérieure s'est accrue. Cependant, comme dans le cas du principe d'autogouvernance, ainsi qu'il ressort des rapports du Secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité, l'ONU a suivi de près cette question depuis ces années et s'est efforcée de veiller à ce que Lumumba soit jugé équitablement et dans le respect des droits de l'homme.¹⁷³

À la suite de l'assassinat du Premier ministre Lumumba et du rapport du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Congo, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 161 le 21 février 1961 dans le but de mener une enquête approfondie et de prévenir la guerre civile. Le point le plus frappant est que l'ONU a déclaré qu'elle ne recourrait à la force qu'en dernier ressort, si nécessaire, afin d'empêcher la guerre civile.¹⁷⁴ Un autre point important est que cette déclaration est faite sans aucune référence à l'article 7 de la Charte des Nations unies.¹⁷⁵ Néanmoins, les affrontements entre le groupe séparatiste (sécessionniste) et les forces de l'ONUC se sont intensifiés. En termes d'effectifs, l'ONUC compte 19828 personnes¹⁷⁶ en juillet 1961.¹⁷⁷ Jane Boulden souligne deux événements importants survenus après la résolution 161 du Conseil de sécurité des Nations unies : l'opération Rampunch sous l'égide de l'ONUC et l'arrestation subséquente de 81 mercenaires étrangers, et l'opération Morthor sous l'égide de l'ONUC.

Boulden affirme dans son travail que l'opération Morthor n'a pas été aussi réussie que l'opération Rampunch et que la mort du secrétaire général des Nations unies de l'époque dans un accident d'avion alors qu'il était en route pour discuter d'un cessez-le-feu et de la cessation de la violence avec les sécessionnistes congolais et la

¹⁷³ Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Note du Secrétaire général*, S/4571, le 5 décembre 1960.

Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Rapport adressé au Secrétaire général, par son représentant spécial au Congo, au sujet de M. Patrice Lumumba*, S/4688, le 12 février 1961.

¹⁷⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU), *Résolution 161*, S/RES/161(1961), le 21 février 1961.

¹⁷⁵ Jane Boulden, *Op. Cit.*, p. 164.

¹⁷⁶ Le nombre de personnel indiqué est la somme du nombre de personnel civil et militaire : de nombreux groupes sont inclus dans ce nombre, y compris les spécialistes, les forces de police, les forces de soutien locales.

¹⁷⁷ « Republic of the Congo -ONUC: Facts and Figures », <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/past/onucF.html> (accès : 10.06.2023).

signature d'un accord de cessez-le-feu avec le chef des opérations civiles de l'ONUC, Mahmood Khiary Tshombé, le 20 septembre 1961, quatre jours après l'accident, a été perçue par les groupes sécessionnistes comme une victoire contre les Nations unies, ce qui a encouragé les mouvements anti-Nations unies dans le pays. Selon Boulden, la propagation de cette perception à travers le pays a conduit tous les États membres de l'ONU à intensifier leurs contributions au Congo et à condamner fermement de tels incidents. Le 24 novembre 1961, la résolution 169 du Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé l'utilisation de toute la force militaire sous l'égide de l'ONUC si nécessaire.¹⁷⁸ Cette résolution, en particulier, rejette fermement la prétention du Katanga à être un État indépendant et souligne les violences commises contre le personnel des Nations unies. Le rétablissement d'un parlement national compétent a également été salué.¹⁷⁹ Cela peut être interprété comme une preuve visible que les premières graines des efforts à cet égard ont été semées au cours de ces années dans le cadre du concept de paix positive, visant à accroître la capacité d'autorité des États membres de l'ONU. Suite à cette décision, les activités et les missions militaires de l'ONUC se sont multipliées dans la région et Tshombé a rencontré les représentants de l'ONU le 17 janvier 1963 et a autorisé les forces de l'ONUC à entrer au Katanga. L'ONUC a poursuivi sa mission jusqu'en juin 1964. Au cours de cette mission, financée par 400 millions de dollars américains, 250 victimes ont été signalées, dont 245 membres du personnel militaire et 5 employés civils internationaux.¹⁸⁰

Si l'on évalue la mission dans le cadre du concept d'Alger, il est possible de dire qu'il s'agissait d'une mission très réussie en ce qui concerne le principe de l'État souverain et de l'autogouvernance. Le soutien apporté au pays pour qu'il devienne un État souverain indépendant en mettant fin à son statut colonial a été couronné de succès. En outre, si l'on considère qu'il s'agit de la première expérience de mission de maintien de la paix, il est important de noter que les Nations unies ont accompli un travail très fructueux. C'est un fait que l'ONUC a été menée pendant la période de la guerre froide, que des leçons ont été tirées des erreurs commises au cours de la mission, que le groupe sécessionniste a été éliminé et que l'intégrité du pays a été assurée.

¹⁷⁸ Jane Boulden, *Op. Cit.*, p. 165.

¹⁷⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 169*, S/RES/169(1961), le 24 novembre 1961.

¹⁸⁰ « Republic of the Congo -ONUC: Facts and Figures », *Op. Cit.*

Cependant, l'absence d'instruments de paix au sein de la mission de l'ONUC dans le cadre des mouvements d'ONG et l'absence d'instruments de paix positifs¹⁸¹ mentionnés par Alger dans le cadre de la pratique des Nations unies ont révélé qu'après le retrait des forces de l'ONUC du pays, la faiblesse est réapparue dans le pays. En effet, le coup d'État mené par Mobutu en 1965 après le retrait des forces de l'ONUC et la faiblesse de l'indice de développement humain ont permis de définir la RDC comme un État failli. Si la proposition de la force permanente et les projets des casques blancs et des casques verts en plus des casques bleus dont Alger mentionne dans son étude avaient été mis en œuvre, le coup d'État aurait pu être évité, les besoins humanitaires mentionnés par Maslow dans le pays auraient pu être satisfaits et le développement d'autres formes de violence affectant la base de la société mentionnée par Galtung aurait pu être évité.

2 – La Période de l'État failli en RDC et la mission de MONUC

Après l'achèvement de la mission de l'ONUC, une nouvelle mission de maintien de la paix des Nations unies a débuté dans le pays 35 ans plus tard. Avec l'achèvement de l'ONUC, les Nations unies ont assuré l'indépendance du Congo, le retrait des forces belges et la répression de la guerre civile et de la violence qui ont suivi la transformation de la crise interétatique en crise intra-étatique lorsque le Katanga a revendiqué unilatéralement son indépendance. À cet égard, l'ONUC a joué un rôle d'extincteur de feu, d'autant plus qu'il s'agissait d'une des premières expériences de maintien de la paix. Le pays a été gouverné par une dictature sous la direction de Mobutu pendant 35 ans jusqu'à ce que la nouvelle mission de l'ONU commence dans le pays.¹⁸² Nzongola-Ntalaja affirme que l'utilisation par Mobutu du pouvoir militaire pour empêcher la tenue d'élections démocratiques et l'utilisation des ressources du pays à des fins personnelles pendant le règne de Mobutu ont entraîné la déliquescence des institutions de l'État et la corruption au sein du pays, ce qui a conduit le peuple congolais à une crise sociale et économique.¹⁸³ Bien entendu, l'une des principales

¹⁸¹ Développement économique, Égalité économique, Égalité de la communication, Équilibre écologique et la gouvernance pour les biens.

¹⁸² Mobutu a renoncé en 1990 et la transition vers le système multipartite a commencé. Il y a eu des incidents entre partisans et opposants de Mobutu pendant cette période de transition.

¹⁸³ George Nzongola-Ntalaja, *The Congo : From Leopold to Kabila, A People's History*, Zed Books, New York, la 3^e édition, pp. 152-153.

raisons de cette situation a été l'accent mis par les Nations unies sur la violence au cours de ces années. Néanmoins, ces expériences provoqueront les Nations unies de transformer en système qui aura une capacité de répondre aux cette sorte des questions.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'ONU présente également certaines limites dans le contexte de l'échec du fonctionnement de le CESNU, de la nouvelle création du PNUD en 1965 et de la guerre froide. De plus, le retrait de l'ONU après la mission de l'ONUC a entraîné une avalanche rapide de faiblesses chez ce nouveau membre de l'organisation, ce qui a conduit à des problèmes plus importants. Il en résulte des États faillis. C'est le cas de nombreux pays au passé colonial, comme la RDC. Si Alger considère l'indépendance de ces pays comme une réalisation importante pour la gouvernance mondiale, il cite deux échecs majeurs. Le premier est l'incapacité des pays occidentaux à reconnaître les vulnérabilités à long terme des phases de mise en œuvre du principe d'autodétermination ; le second est l'incapacité à percevoir l'importance des institutions créées pour faire passer les luttes d'autodétermination du champ de bataille aux couloirs de la diplomatie parlementaire.¹⁸⁴

L'Afrique subsaharienne est une géographie qui connaît des conflits extrêmement complexes : En plus d'avoir une géographie intertropicale, on peut dire que la base des conflits actuels dans cette géographie est généralement constituée de conflits identitaires.¹⁸⁵ Le nombre croissant d'États défaillants et fragiles au cours de la période postcoloniale favorise également cette situation. D'ailleurs, la persistance des conflits en Afrique subsaharienne, notamment dans la région des Grands Lacs, s'explique par ces raisons.¹⁸⁶ En revanche, dans l'étude de Kumaba Mbuta, les conflits dans cette région sont politiques et non ethniques : Citant les travaux de Mwayila Tshiyembe, il affirme qu'en Afrique, la région des Grands Lacs est l'épicentre de conflits extrêmes dont les métastases prouvent la déliquescence de l'Etat et la perte de

¹⁸⁴ Chadwick F. Alger, *Peace Research and Peacebuilding*, Springer, Londres, 2014, pp. 15-18.

¹⁸⁵ Antoine-Denise N'Dimina-Mougala, « Les conflits identitaires ou ethnopolitiques africains au xxe siècle : caractéristiques et manifestations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 248, No. 4, 2012, pp. 97-119.

Voir également : Michel Adam, « Guerres africaines : de la compétition ethnique à l'anomie sociale », *Études rurales*, Vol. 4, No. 3, 2002, pp. 167-186.

¹⁸⁶ 6 opérations de maintien de la paix de 12 opérations totales de maintien de la paix dirigées par le Département des opérations de paix (DPO) sont actuellement menées dans la région de l'Afrique subsaharienne. <https://peacekeeping.un.org/fr/where-we-operate> (Accès : 30.06.2023).

plus de 8 millions de vies entre la RDC et le Rwanda, dont plus de 6 millions en RDC et plus de 2 millions au Rwanda.¹⁸⁷

De ce point de vue, il est possible de dire que les conflits politiques et les ambitions politiques se sont étendus à une base plus basse au fil du temps et que les conflits ethniques ont été alimentés dans cette région où il y a des pays qui ne disposent pas d'une capacité d'autodétermination complète. Il est possible de faire figurer la RDC dans cette région parmi ces États fragiles et défaillants. Bien entendu, dans cette région où il y a des États fragiles et défaillants, le nombre de groupes armés augmente et les conflits deviennent plus complexes. Avec la ré-augmentation de la crise congolaise dans la période post-guerre froide, des acteurs armés non-étatiques tels que l'AFDL, le CNRD, le CNDP, les FDLR, le FRPI, le FNI, la LRA, le M23 ont émergé et la crise est devenue plus complexe avec l'implication des États, des organisations internationales et des acteurs non-étatiques dans cette crise.¹⁸⁸ En particulier, la principale raison de l'émergence d'un grand nombre d'acteurs non étatiques est due à une gouvernance étatique inadéquate. En effet, en 1999, les Nations unies ont ressenti le besoin de lancer une nouvelle mission de paix dans le pays.

Stephen Krasner affirme que les conséquences d'un État défaillant ou d'une gouvernance inadéquate ne se limitent pas aux sociétés directement touchées et peuvent conduire à des conflits qui dépassent les frontières internationales.¹⁸⁹ La tragédie du génocide a commencé au Rwanda en avril 1994. Cette tragédie s'est rapidement étendue à la RDC et s'est transformée en une guerre violente à laquelle 8 pays ont directement participé dans ce qui a été appelé la première guerre mondiale de l'Afrique.¹⁹⁰ Parallèlement, cette guerre a eu un impact négatif sur le développement sociologique, économique et culturel de ces pays.

¹⁸⁷ Wutibaal Kumaba Mbuta, *L'ONU et la diplomatie des conflits en RDC*, L'Harmattan, Paris, 2012, p. 25.

¹⁸⁸ George Nzongola-Ntalaja, *Op. Cit.*, pp. 214-240.

¹⁸⁹ Stephen D. Krasner, « Sharing Sovereignty: New Institutions for Collapsed and Failing States », *International Security*, Vol. 29, No. 2, 2004, p. 86.

¹⁹⁰ Tom Porteous, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », *Politique étrangère*, Vol. 68, No. 2, 2003, pp. 307-308.



Figure 2 – Le nombre de décès en RDC entre les années 1995-2000¹⁹¹

En 1994, la crise humanitaire qui s'est éclatée au Rwanda s'est rapidement étendue à la RDC, puis les conflits civils dans le pays ont commencé et se sont intensifiés. La crise humanitaire s'est aggravée à mesure que les rebelles du pays étaient soutenus par l'Ouganda et le Rwanda. Après le génocide de 1994 au Rwanda et la mise en place d'un nouveau gouvernement dans ce pays, quelque 1,2 million de Hutus rwandais, dont certains avaient participé aux massacres, ont fui vers le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, deux provinces voisines de l'est du Zaïre¹⁹², où vivaient d'autres groupes ethniques, principalement des Tutsis. En 1996, un soulèvement dans cette région a conduit à des affrontements entre les forces dirigées par Laurent-Désiré Kabila et l'armée du président zaïrois Mobutu Sese Seko. Soutenues par le Rwanda et l'Ouganda et connues sous le nom d'Association des forces démocratiques de libération du Congo (AFDL), les forces de L.D. Kabila se sont emparées de la capitale Kinshasa en 1997 et ont rebaptisé le pays (Zaïre) République démocratique du Congo.¹⁹³ Selon les données fournies par l'UCPD, comme la figure indiquée ci-dessus, l'intensité des conflits a été observée principalement à la frontière avec le Rwanda. Selon les

¹⁹¹ Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « Democratic Republic of Congo » <https://ucdp.uu.se/country/490> (accès : 30.06.2023).

¹⁹² Après l'arrivée au pouvoir de Mobutu à la suite d'un coup d'État, il a changé le nom du pays en Zaïre en 1971, puis on l'appelle Zaïre jusqu'en 1997, date à laquelle le pays a été rebaptisé République démocratique du Congo.

¹⁹³ Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation En RD Congo des Nations Unies, « Historique », <https://monusco.unmissions.org/historique> (Accès : 25.06.2023).

informations obtenues à partir des données, un total de 67270 vies ont été perdues dans les conflits en RDC entre 1995 et 2000. 49323 d'entre elles étaient basées sur des actes de violence unilatéraux. 3858 ont été causées par des violences commises par des acteurs non étatiques, tandis que 14089 ont été causées par des violences commises par des États.¹⁹⁴ Face à ces événements dans la région des Grands Lacs, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni le 25 septembre 1997 et a adopté une décision importante comme suivante :

*« ...Sans la paix, le développement n'est pas possible ; sans le développement, la paix n'est pas durable, a fait valoir M. Annan. Les Africains ainsi que leurs gouvernements ont une responsabilité commune pour mobiliser et optimiser leurs ressources internes... Il apporte son soutien au renforcement de la capacité des États africains à contribuer aux opérations de maintien de la paix, y compris en Afrique, conformément à la Charte des Nations Unies... Le Conseil appuie pleinement l'engagement de l'Organisation des Nations Unies en Afrique, par les activités qu'elle mène dans les domaines de la diplomatie, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire, du développement économique et d'autres encore, souvent en coopération avec des organisations régionales et sous-régionales... À cette fin, il prie le Secrétaire général de lui présenter, d'ici à février 1998, un rapport, contenant des recommandations concrètes, sur les sources des conflits en Afrique, les moyens de prévenir ces conflits et d'y mettre fin et la manière de poser par la suite les fondements d'une paix et d'une croissance économique durables. Étant donné que la portée de ce rapport risque de dépasser son domaine de compétence, le Conseil invite le Secrétaire général à le présenter aussi à l'Assemblée générale et aux autres organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies afin qu'ils lui donnent la suite qu'ils jugeront appropriée, conformément à la Charte des Nations Unies. Le Conseil affirme son intention d'examiner promptement les recommandations du Secrétaire général en vue de prendre des mesures conformes aux responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies ».*¹⁹⁵

¹⁹⁴ Les données de Uppsala Conflict Data Program (UCDP) sur RDC, <https://ucdp.uu.se/country/490> (accès : 30.06.2023).

¹⁹⁵ Nations unies, « Communiqué de presse le 25 septembre 1997 : Le Conseil De Sécurité examine la nécessité d'une action internationale concertée pour la paix et la sécurité en Afrique », <https://press.un.org/fr/1997/19970925.cs858.html> (Accès : 30.06.2023)

Kumaba Mbuta souligne l'importance de cette réunion et de la décision prise : Le rapport de Boutros-Ghali de 1992 « l'agenda pour la paix » a porté ses fruits.¹⁹⁶ Une autre importance de cette réunion est qu'elle a mis l'accent sur la nécessité d'aborder la paix et le développement ensemble. Dans le cas contraire, il a été souligné qu'une paix durable ne serait pas possible. Un autre point important est que les gouvernements africains concernés sont responsables de la gestion des ressources dans leurs pays. En outre, comme indiqué dans la citation ci-dessus, les Nations unies ont montré leur volonté d'aller à la racine des causes des conflits en Afrique. Dans ce contexte, il a été conclu que les efforts unilatéraux de l'ONU seraient insuffisants et l'importance de la coopération avec d'autres organisations a été soulignée. On peut dire que l'ONU inclut désormais la paix positive dans son champ d'action et prend des mesures pour prévenir les conflits et éliminer toutes les formes de violence.

Kumaba Mbuta affirme que les rapports A/55/305¹⁹⁷ et A/60/891¹⁹⁸ de l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution A/RES/55/2¹⁹⁹ et le rapport S/2000/809 du Conseil de sécurité des Nations unies constituent des bases importantes dans ce contexte, car il indique qu'au cours du nouveau millénaire, les missions de maintien de la paix des Nations unies commencent à inclure les mouvements populaires comme ce qui est mentionnés par Alger.²⁰⁰ La première guerre du Congo venait de se terminer lorsqu'une deuxième guerre du Congo a éclaté presque immédiatement. Au cours de cette guerre, de nombreuses fonctions des institutions de la RDC ont été perdues et l'exploitation de ses ressources par les puissances occupantes a augmenté le niveau d'insécurité dans le pays, entraînant l'effondrement de presque

¹⁹⁶ On voudrait pointer par les fruits de l'agenda pour la paix de Boutros-Ghali le changement de l'approche de l'ONU vers la paix. L'ONU vise une approche de la paix dans un plus grand cadre selon laquelle la participation des femmes, les mouvements des ONG, les développements économiques occupent plus grandes importance. Dans ce contexte, il est difficile de dire que ces fruits sont observés dans la dimension opérationnelle du maintien de la paix des Nations unies dès le lancement de ce rapport, mais la volonté de ce changement, dans la dimension structurelle, démontre que les Nations unies s'améliore et ont une bien de capacité de se former pour bien.

¹⁹⁷ Sujet général de rapport est déclaré comme « l'Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects ».

¹⁹⁸ Ce rapport fut rédigé par le Secrétaire générale des Nations unies sur le progrès dans la prévention des conflits armés.

¹⁹⁹ Cette résolution est la déclaration du millénaire qui vise à rendre le système des Nations unies plus efficace dans tous les domaines.

²⁰⁰ Wutibaal Kumaba Mbuta, *Op. Cit.*, p. 27.

tous les secteurs.²⁰¹ Par la suite, en 1999, la résolution 1234 du Conseil de sécurité des Nations unies a condamné les événements en RDC et a appelé au retrait immédiat des forces étrangères du territoire de la RDC.²⁰² Cette résolution peut être considérée comme l'un des points de départ des crises dans les régions du Kivu et de l'Ituri, qui perdurent encore aujourd'hui.

Tristan Etumba Longila Boyengo a analysé les missions de maintien de la paix de l'ONU en RDC d'un point de vue juridique dans sa thèse de doctorat et affirme que le noyau de la résolution 1234 du CSNU est l'Accord de Lusaka : l'Accord de Lusaka est le document officiel qui a conduit à l'établissement et au déploiement de la MONUC en République démocratique du Congo, puisque les opérations de maintien de la paix traditionnelles mentionnées au chapitre premier sont des opérations consensuelles qui nécessitent l'accord de l'État sur le territoire duquel elles sont déployées.²⁰³ Néanmoins, en raison de la persistance du conflit, le CSNU, par la résolution 1279, a initialement lancé une mission de paix dans le pays (MONUC) dans le but d'observer le maintien de l'accord de cessez-le-feu entre les parties et de prévenir les tentatives d'agression armée.²⁰⁴ La MONUC est un exemple de cette nouvelle doctrine des missions de paix.²⁰⁵ La mission de paix de l'ONU en RDC est en place depuis plus de 20 ans. À cet égard, la mission de paix de l'ONU en RDC offre des leçons importantes pour le concept de laboratoire mondial mentionné par Alger, dans lequel le développement et la diffusion de l'application des instruments de paix positive de l'ONU occupent une place importante.

La MONUC doit tout d'abord être distinguée de l'ONUC par ses stratégies structurellement pluridisciplinaires et à multiples facettes, dans lesquelles la diplomatie lors des conflits est intégrée. La MONUC, qui était une mission de maintien de la paix, a ensuite été transformée en mission de consolidation de la paix.²⁰⁶

²⁰¹ Tristan Etumba Longila Boyengo, « Les opérations de maintien de la paix des Nations unies en République Démocratique du Congo : de la MONUC à la MONUSCO, un champ expérimentation du maintien de la paix ? », Thèse de Doctorat en Droit, Université Côte d'Azur, 2022, p. 40.

²⁰² Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1234*, S/RES/1234(1999), le 9 avril 1999.

²⁰³ Tristan Etumba Longila Boyengo, *Op. Cit.*, pp. 35-36.

²⁰⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1279*, S/RES/1279(1999), le 30 novembre 1999.

²⁰⁵ Wutibaal Kumaba Mbuta, *Op. Cit.*, p. 24.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 35

En 2000, elle a été réautorisée par la résolution 1291 du Conseil de sécurité des Nations unies avec 5537 troupes, 500 observateurs militaires et d'autres composantes civiles, élargissant ainsi la portée de la mission.²⁰⁷ En 2008, la résolution 1843 du Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé la durée de la MONUC en se référant au chapitre 7 de la Charte des Nations unies et a temporairement augmenté sa capacité militaire et policière pour la protection des civils dans le pays, en particulier dans les régions du Kivu.²⁰⁸ La même année, la résolution 1856 du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de prolonger la durée de la mission de la MONUC²⁰⁹ en rappelant le communiqué conjoint signé entre le Rwanda à Nairobi 19815 militaires, 760 observateurs militaires, 391 forces de police et autres composantes civiles et policières, soit un total de 22016 personnes.²¹⁰

La période la plus difficile pendant la MONUC peut être considérée comme la période de la deuxième guerre du Congo. Au cours de cette période, les Nations unies ont dû augmenter le nombre de leurs forces militaires et ont agi en coopération avec d'autres organisations internationales telles que l'UE. Pendant la deuxième guerre du Congo, plus de 50 000 personnes ont été tuées et plus de 500 000 ont été déplacées. En 2003, l'Accord de Sun City a été signé et selon cela, l'aboutissement de cet accord a été l'établissement d'un gouvernement d'union nationale de transition dont la responsabilité était d'organiser les élections.²¹¹ Malgré cet accord, les affrontements n'ont pas cessé et 9 Bérêts bleus ont même perdu la vie lors d'une attaque en 2005.²¹² Jusqu'en 2010, date à laquelle elle a été rebaptisée MONUSCO, la MONUC avait pour objectif principal d'assurer la sécurité des civils et de soutenir les opérations de soutien humanitaire. En outre, des missions de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et de désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion (DDRR) ont été menées. En outre, une formation a été dispensée aux Forces armées congolaises (FARDC) et des efforts ont été déployés pour réformer le secteur de la sécurité. Tout

²⁰⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1291*, S/RES/1291(2000), le 24 février 2000.

²⁰⁸ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1843*, S/RES/1843(2008), le 20 novembre 2008.

²⁰⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1856*, S/RES/1856(2008), le 22 décembre 2008.

²¹⁰ MONUC, « MONUC Facts and Figures » <https://peacekeeping.un.org/mission/past/monuc/facts.shtml> (Accès: 20.05.2022).

²¹¹ Wutibaal Kumaba Mbuta, *Op. Cit.*, p. 238.

²¹² Ibid. p. 220.

au long de la mission, des efforts ont été déployés pour protéger l'intégrité territoriale du pays dans le contexte des droits de l'homme et de la situation des femmes et des enfants dans le pays.²¹³

D'autre part, si l'on se réfère à la citation de Zartman dans la première partie de la thèse, dans la section sur *les interprétations et critiques d'Alger sur l'ONU*, il y a également quelques différentes critiques contre la MONUC. La première d'entre elles est liée au problème de l'usage de la force dans les missions de maintien de la paix de l'ONU. Dans son article, Jim Terrie a analysé la MONUC à cet égard et a reflété les idées de certains universitaires selon lesquelles la frontière entre le maintien de la paix et la guerre a été franchie pendant la MONUC. Cependant, Terrie a également souligné que chaque mission de maintien de la paix de l'ONU a ses propres paramètres et que les conditions sur place déterminent le déroulement de la mission.²¹⁴ Un autre sujet de critique concernant la MONUC est celui des incidents d'abus et de harcèlement sexuels qui auraient été commis par le personnel de la mission tout au long de celle-ci. Bonnie Kovatch mentionne dans son étude que 193 allégations d'abus et de harcèlement sexuels ont été formulées à l'encontre de la MONUC entre 2007 et 2010. Elle démontre que la MONUC est la mission de maintien de la paix qui fait face au plus grand nombre d'allégations de ce type.²¹⁵ Par ailleurs, l'aggravation de la crise humanitaire, en particulier dans l'est du pays, est une autre question.

3 – La reconfiguration de la MONUC : La MONUSCO et les tentatives de la mise en œuvre des réformes dans le maintien de la paix

La MONUC qui avait commencé en 1999 a gravement perdu ses crédibilités en raison du fait qu'elle n'a pas été en mesure de mettre fin à la violence en RDC en plus de 10 ans et que l'ordre, la loi, la stabilité et le développement n'ont pas été atteints

²¹³ MONUC, « MONUC Mandate », <https://peacekeeping.un.org/mission/past/monuc/mandate.shtml> (Accès : 20.05.2022).

²¹⁴ Jim Terrie, « The use of force in UN peacekeeping : The experience of MONUC », *African Security Studies*, Vol. 18, No. 1, 2009, pp. 21-34.

²¹⁵ Bonnie Kovatch, « Sexual exploitation and abuse in UN peacekeeping missions: A case study of MONUC and MONUSCO », *The Journal of the Middle East and Africa*, Vol. 7, No. 2, 2016, pp. 158-160.

dans le pays.²¹⁶ C'est pourquoi, avec la résolution 1925 du Conseil de sécurité des Nations unies, la MONUC a été annoncée comme entrant dans une nouvelle phase sous le nom de MONUSCO conformément au chapitre 7 de la Charte des Nations unies et, dans ce contexte, il a été décidé de déployer 19815 soldats, 760 observateurs militaires, 391 fonctionnaires de police et 1050 membres d'unités de police constituées jusqu'au 30 juin 2011. La résolution souligne notamment que le gouvernement de la RDC est responsable au premier chef de la sécurité, de la consolidation de la paix et du développement dans le pays et qu'il est encouragé à maintenir son engagement à promouvoir des solutions non militaires et à rétablir pleinement l'autorité de l'État dans les zones libérées des groupes armés. En outre, la mission a été reconfigurée avec les objectifs suivants :

1. achever les opérations militaires en cours au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans les régions orientales du pays, tout en réduisant autant que possible la menace posée par les groupes armés et en rétablissant la stabilité dans les zones sensibles ;
2. de renforcer les moyens dont dispose le gouvernement de la RDC pour protéger efficacement sa population ;
3. renforcer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire par la mise en place d'une administration civile congolaise dans les zones libérées des groupes armés, notamment par la mise en place d'une force de police, d'une administration régionale et d'organes garants de l'Etat de droit.²¹⁷

La résolution appelle également au fonctionnement de l'ensemble du système des Nations unies et au soutien d'autres partenaires internationaux pour atteindre ces objectifs. La résolution mettait notamment l'accent sur la lutte contre les FDLR et la LRA et leur élimination. En avril 2012, une insurrection menée par les troupes du défunt Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), nominalement intégré aux

²¹⁶ Alan Doss, « United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », Dans *The Oxford Handbook of United Nations Peace Operations*, Ed. Joachim A. Koops, Norrie Macqueen, Thierry Tardy et Paul D. Williams, Oxford University Press, Oxford, 2015, pp. 805-806.

²¹⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1925*, S/RES/1925(2010), le 28 mai 2010.

FARDC, a entraîné une grave escalade de la situation d'insécurité déjà critique dans la région du Nord-Kivu. La rébellion, qui s'est baptisée M23²¹⁸ en référence à la date (23 mars 2009) de l'accord négocié entre le CNDP et le gouvernement congolais par les présidents nigérian Olusegun Obasanjo et tanzanien Benjamin Mkapa, s'est rapidement transformée en une rébellion contre le gouvernement.²¹⁹

Le M23 est devenu l'un des principaux acteurs de la déstabilisation lors de la crise dans le pays et présente une menace sérieuse dans les régions orientales du pays, en particulier dans les régions du Kivu. Selon les données de l'UCDP, le M23, qui est apparu comme un petit groupe de 300-700 personnes en 2012, est rapidement devenu une force d'environ 2500 personnes. La situation qui rend le M23 compliqué est que ce groupe crée de la violence à la fois en tant qu'acteur étatique et non étatique selon les données de l'UCDP.²²⁰ Dans le cadre de sa mission, la MONUSCO a fréquemment inclus les menaces posées par ce groupe dans ses études et a mené des études à grande échelle pour éliminer ce groupe. Par ailleurs, le soutien du M23 par le Rwanda est sévèrement critiqué par l'ONU : En effet, selon un rapport préparé par des experts de l'ONU, le Rwanda est accusé de mener des opérations militaires dans la partie orientale du territoire de la RDC.²²¹ A cet égard, le fait que la crise soit à la fois interétatique et intraétatique est un facteur qui complique la solution. En outre, le M23 n'est pas le seul groupe de rébellion que l'ONU combat en RDC. Les Forces démocratiques alliées (ADF) en sont un autre exemple. L'ADF est un groupe armé qui est apparu initialement dans l'ouest de l'Ouganda et qui a ensuite pris pour cible des civils dans l'est de la RDC. Selon les données de l'UCDP, le nombre d'incidents violents impliquant ce groupe armé a considérablement diminué après 2020. La figure ci-dessous compare le nombre de morts causées par les ADF et le M23 dans les données de l'UCDP.

²¹⁸ Elle s'appelle *le mouvement de 23 mars* aussi.

²¹⁹ Alan Doss, *Op. Cit.*, p. 806.

²²⁰ Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « M23 » <https://ucdp.uu.se/actor/1160> (accès : 30.06.2023).

²²¹ France 24, « Rébellion du M23 au RD Congo : l'ONU pointe le rôle du Rwanda », le 23 décembre 2022, <https://www.france24.com/fr/vidéo/20221223-l-onu-pointe-le-soutien-du-rwanda-aux-rebelles-du-m23> (Accès : 15.02.2023).

L'ADF

Le M23

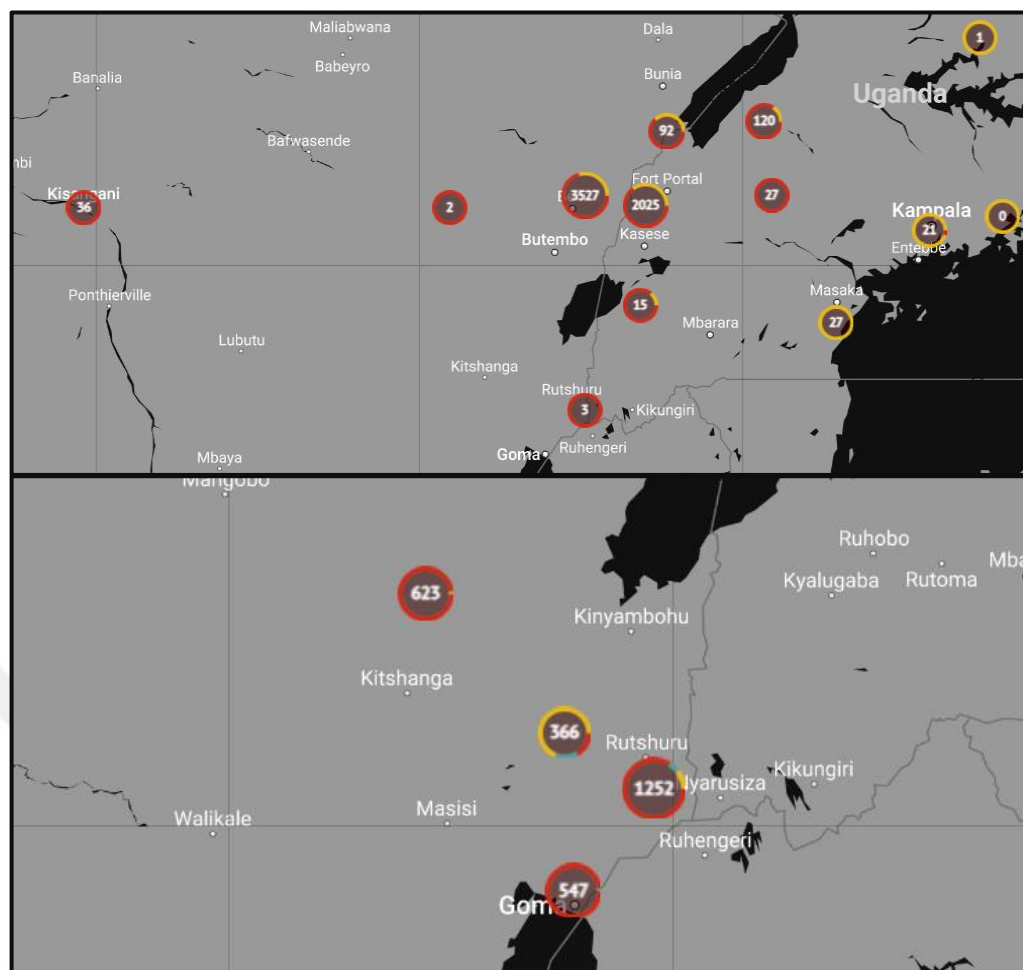


Figure 3 – La comparaison de nombre de décès causé par les groupes armés de ADF et de M23

Il suffit de comparer ces deux groupes armés pour comprendre que la crise dans l'est du pays est extrêmement complexe et que le problème de la présence de groupes armés transfrontaliers ne cesse de s'aggraver. À ce point, on constate que la décision prise après la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies en 1997 était importante, mais qu'elle est restée sur le papier. De ce point de vue, on peut dire que la mission de paix de l'ONU en RDC, qui a pris ses fonctions sous le nouveau nom de MONUSCO après MONUC, n'a pas pu prévenir ces problèmes. Il convient également de noter que selon l'UCDP, il existe plus de 50 groupes armés classés comme non-étatiques en RDC.²²² La majorité de ces groupes armés sont actifs dans la région Est du pays et entravent non seulement le développement du pays mais organisent

²²² Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « Democratic Republic of Congo » <https://ucdp.uu.se/country/490> (accès : 30.06.2023).

également des attaques visant les civils. Dans ce contexte, le 24 février 2013, "l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et dans la région" a été signé dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba par les représentants de 11 pays de la région, les présidents de l'Union africaine (UA), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (La CIRGL), la Communauté de développement de l'Afrique australe (la SADC) et le Secrétaire général des Nations unies. L'objectif de cet accord-cadre était de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de parvenir à une paix durable dans le pays et dans l'ensemble de la région.²²³ Cet accord-cadre illustre le pouvoir dynamique de la diplomatie et de la négociation en tant que normes importantes de résolution des conflits.²²⁴ Dans le cadre du travail d'Alger, on peut dire que cet accord-cadre a ouvert la voie à l'utilisation des instruments de la paix de la pratique de l'ONU et des instruments de la paix basés sur les peuples – une approche *Bottom-Up*.

Prenant en compte le soutien de cet accord-cadre et considérant les attaques continues des groupes armés dans le pays, le CSNU a établi une brigade d'intervention le 28 mars 2013 conformément à la résolution 2098. Par cette résolution, la MONUSCO a décidé que les reconfigurations futures de la mission se feraient en fonction de la situation sur le terrain. À cet égard, on constate que l'ONU vise une mission de paix dotée d'une plus grande capacité d'adaptation avec la MONUSCO. En outre, la résolution condamne fermement le mépris des violations des droits de l'homme par le M23, les FDLR, les ADF, l'APCLS, la LRA et la FNL et d'autres groupes armés et souligne la nécessité pour les membres des groupes armés de déposer immédiatement les armes et d'être tenus responsables de leurs violations du droit international. À cette fin, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'établir une brigade d'intervention sous l'égide de la MONUSCO pour neutraliser ces groupes armés, sans préjudice des principes de maintien de la paix des Nations unies. En outre, l'importance de la coopération avec d'autres organisations internationales pendant la période de la MONUSCO a été soulignée et l'UA, la CIRGL et la SADC ont été priées

²²³ Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation En RD Congo des Nations Unies, « Historique », <https://monusco.unmissions.org/historique> (Accès : 25.06.2023).

²²⁴ Tristan Etumba Longila Boyengo, *Op. Cit.*, p. 145.

d'être informées des opérations menées dans la région orientale du pays.²²⁵ À ce point, on peut dire que l'accord-cadre susmentionné constitue un point d'appui important.

La MONUSCO est donc l'une des plus grandes missions de maintien de la paix de l'ONU, tant en termes de portée que d'effectifs déployés. Selon les statistiques, en 2022, avec 14856 personnes déployées, elle était la deuxième mission de maintien de la paix de l'ONU après la MINUSCA.²²⁶ Aujourd'hui, elle est la troisième mission de maintien de la paix des Nations unies avec 14641 personnes, après la MINUSCA et l'UNMISS.²²⁷ Le 8 juillet 2021, la résolution 75/300 de l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé le budget de la mission à hauteur de 1 123 346 000 USD.²²⁸

Si la protection des civils a été une priorité de la MONUSCO, le renforcement des capacités de l'État a été l'un des points centraux des stratégies de la mission. La contribution au processus électoral démocratique en est un exemple. Le 30 décembre 2018, l'élection de Felix Tshisekedi à la présidence du pays peut être qualifiée de succès pour la MONUSCO à cet égard. Cependant, malgré cela, la présence de groupes armés se poursuit dans le pays et les affrontements violents continuent. Les civils sont sérieusement pris pour cible dans ces conflits. Dans le même temps, la qualité de vie diminue en raison du ciblage des civils : Le développement, la communication et les mouvements des ONG sont fortement restreints. De graves violations des droits de l'homme sont encore observées dans le pays. A cet égard, la MONUSCO a échoué dans la protection des civils et des droits de l'homme. En effet, il s'agit là des principaux objectifs hérités de l'ONUC et de la MONUC. Dans l'étude de cas du Georgetown Institute for Women, Peace and Security (GIWPC), il est indiqué que le terrain a eu un impact négatif sur le fonctionnement de la MONUSCO, de même que les infrastructures inadéquates et l'existence de différences culturelles et linguistiques avec la population locale ont été des problèmes sérieux auxquels le personnel de la

²²⁵ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 2098*, S/RES/2098(2013), le 28 mars 2013.

²²⁶ Katharina Buchholz, « The Largest UN Peacekeeping Operations in 2022 », STATISTA, le 30 mai 2022, <https://www.statista.com/chart/24939/personnel-involved-in-the-largest-peacekeeping-operations/#:~:text=The%20largest%20UN%20mission%20globally,support%20recently%20independent%20South%20Sudan>. (l'accès : 1.06.2022).

²²⁷ Maintien de la paix des Nations unies, « Pays Contributeurs En Soldats Et Policiers », <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors> (l'accès : 25.06.2023).

²²⁸ Assemblée générale des Nations unies, *Résolution 75/300*, A/RES/75/300(2021), le 8 juillet 2021.

MONUSCO a été confronté. En outre, la grande pauvreté qui règne dans le pays, la formation d'un environnement d'insécurité due à la multiplicité des acteurs impliqués dans le conflit et le reflet négatif de cette situation sur la MONUSCO, le partage limité d'informations entre la population locale et le personnel, la perception erronée de la mission par la population locale et le fait qu'elle a des attentes différentes de la mission, l'inadéquation de la capacité de la société civile locale, le faible nombre de femmes dans le personnel de la mission ont également été soulignés comme étant des problèmes rencontrés. Bien que la mission dure depuis plus de 20 ans, son efficacité est controversée car des conflits armés se produisent encore et la mission n'a pas réussi à protéger les civils. Cependant, la mise en place de Radio Okapi pendant la MONUSCO et la diffusion d'informations sur les attaques peuvent être considérées comme une réalisation importante.²²⁹

Comme le montre l'étude GIWPS, l'absence de perspective féministe, qui est l'un des outils les plus fondamentaux de l'approche *Bottom-Up* dans la résolution des conflits et qu'Alger inclut également parmi les outils de paix, est clairement perceptible au sein de la MONUSCO. Afin d'utiliser la perspective des femmes dans les conflits, d'améliorer les droits des femmes et de garantir l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie, une résolution historique a été adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies en 2000. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies a entraîné des changements significatifs dans l'agenda des Nations unies, puisqu'elle visait une participation égale des femmes et des hommes dans les processus de prise de décision politique et dans les départements et opérations des Nations unies. Les droits des femmes et les questions connexes ne se limitent pas à la RCS 1325. En fait, un long processus s'est déroulé jusqu'à l'adoption de cette résolution. Le Conseil de sécurité a adopté 9 résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité.²³⁰ Au total, ces 10 résolutions constituent un cadre remarquable pour renforcer le rôle des femmes au sein des Nations unies et améliorer la situation des femmes dans les pays touchés par un conflit.

²²⁹ Robert U. Nagel, Kate Fin et Julia Maenza, « CASE STUDY: United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021, pp. 11-12, <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> (l'accès : 29.05.2022).

²³⁰ RCS: 1820 en 2008 ; 1888 en 2009 ; 1889 en 2009 ; 1960 en 2010 ; 2106 en 2013 ; 2122 en 2013 ; 2242 en 2015 ; 2467 en 2019 ; 2493 en 2019.

D'autre part, les résultats de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sont assez différents de ce qui était attendu. Selon les données communiquées par les Nations unies, le programme "Les femmes, la paix et la sécurité" a été fortement affecté par la pandémie de COVID-19. 219 pays et territoires ont pris plus de 3100 mesures politiques contre la pandémie, mais seulement 42 % de ces pays et territoires se sont engagés en faveur de l'égalité des sexes, seulement 23 % ont ciblé la sécurité économique des femmes, et dans 36 pays en conflit, la représentation des femmes dans les équipes mises en place pour lutter contre la pandémie est de 25 %. Selon les mêmes données, en 2020, les femmes représentaient 25,5 % des parlementaires nationaux dans le monde et 18,9 % dans les pays touchés par un conflit.²³¹ En outre, au début de l'année 2021, 21,9 % des ministres dans le monde seront des femmes. Selon le rapport du PNUD, la participation globale des femmes à la population active est de 49 %, contre 79 % pour les hommes.²³²

Sur la base de ces données, on peut dire que les exigences du programme les femmes, la paix et la sécurité concernant la participation égale des femmes et des hommes à la politique n'ont pas été remplies avec succès malgré toutes les résolutions des Nations unies. La MONUSCO ne peut pas non plus être considérée comme une réussite dans ce contexte. Les femmes en RDC vivent dans des conditions déplorables. Selon l'étude de Jane Freedman, les enlèvements et les abus sexuels font partie des problèmes les plus graves auxquels sont confrontées les femmes en RDC.²³³ Cela signifie que la MONUSCO n'a pas réussi à empêcher ces incidents de se produire. En outre, le personnel de l'ONU a également été impliqué dans de tels incidents. En 2020, 17 % du total des allégations d'exploitation et d'abus sexuels reçues par le système des Nations Unies concernaient le personnel travaillant dans les opérations de paix et les missions politiques spéciales. Sur les 66 allégations signalées, 70 % concernent la MINUSCA et la MONUSCO, ce qui est parallèle aux données de 2018 et 2019.²³⁴

²³¹ « Faits et chiffres : Les femmes, la paix et la sécurité », ONU FEMMES, https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security/facts-and-figures#_Toc85728891 (l'accès : 8.04.2022).

²³² « UNDP Gender Equality Strategy 2018-2021 », le PNUD, https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP_GES_2pager_060219.pdf (l'accès : 26.12.2021).

²³³ Jane Freedman, *Gender, Violence and Politics in the Democratic Republic of Congo*, Routledge, 2016, p. 37.

²³⁴ « Faits et chiffres : Les femmes, la paix et la sécurité », *Op. Cit.*

L'implication du personnel de la MONUSCO dans des cas d'abus sexuels contre des femmes et des enfants et leur utilisation à leur propre profit jettent une ombre sur l'efficacité de la MONUSCO.²³⁵ D'autre part, la résolution 2409 du Conseil de sécurité des Nations unies contient des stratégies importantes sur la question. Il ressort de cette résolution que les Nations unies et la MONUSCO n'assument aucune responsabilité pour les incidents susmentionnés impliquant leur propre personnel, mais il est souligné que lorsque le personnel abuse de ses fonctions, il doit être poursuivi par les États membres responsables. Il a également été souligné qu'une politique de tolérance zéro en matière de droits des femmes a été adoptée et que les abus et les violations commis par les FARDC et d'autres groupes armés ne seraient pas tolérés.²³⁶ Suite à d'autres rapports faisant état de problèmes liés aux droits des femmes, la MONUSCO a organisé une "session de sensibilisation le 12 mars 2020 pour lutter contre l'exploitation sexuelle et le harcèlement par le personnel des Nations Unies", mais il est noté que l'action a été insuffisante.²³⁷

Selon les données de 2017 communiquées par l'ONU : 547 sur 1 537 militaires ; 22 sur 277 observateurs militaires ; 106 sur 1 061 policiers formés ; 58 sur 308 personnels UNPOL ; 211 sur 211 personnels civils internationaux ; 328 sur 2 222 personnels civils locaux. 78 % des bureaux de la MONUSCO ont effectué des analyses de genre pour trouver des solutions aux problèmes des femmes congolaises. 65% des bureaux ont réorienté leur travail au profit de la population congolaise. 450 membres du personnel ont reçu une formation mensuelle sur l'intégration du genre. 7216 personnes ont été formées et réorientées sur les violences sexuelles par 22 bureaux juridiques locaux entre 2015 et 2017, dont 585 ont abouti à la condamnation de l'auteur des violences sexuelles.²³⁸ Au regard des dernières données, il est difficile d'affirmer que la MONUSCO a amélioré la situation depuis 2017. 803 des 1421 militaires et 315

²³⁵ Robert U. Nagel, Kate Fin et Julia Maenza, *O,p Cit.* p. 12.

²³⁶ Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 2409*, S/RES/2409(2018), le 27 mars 2018.

²³⁷ Elisabeth Charlotte van der Sluis, « Implementing a “Zero-Tolerance” Policy: The Failed Securitisation of Peacekeeper Sexual Violence in the Democratic Republic of the Congo 2010-2020, Thèse de Master de recherche, Utrecht University, le 15 juin 2022, pp. 42-43.

²³⁸ « MONUSCO at a Glance », *the Strategic Communications & Public Information Division*, 2018. https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/factsheet_monusco-feb_2018_3.pdf (l'accès : 22.12.2021).

des 1637 policiers sont des femmes.²³⁹ Selon Koddenbrock, la plus grande contribution de la MONUSCO est d'avoir servi de laboratoire le plus important pour la réforme du maintien de la paix.²⁴⁰ Avec une interprétation d'Alger, on peut dire que la MONUSCO est une mission de longue durée dans laquelle nous avons connu des changements significatifs depuis l'ONUC. Il a été observé que les réformes réalisées à la suite de ces expériences sont restées essentiellement sur le papier. Il n'est pas possible de dire que les instruments de paix mentionnés par Alger ont été pleinement mis en œuvre au sein de la mission. Bien entendu, la raison pour laquelle ces instruments de paix ne peuvent être pleinement mis en œuvre réside dans les faiblesses du système actuel des Nations unies mentionnées par Alger.

Deuxième Chapitre – L'étude des rôles des ONG en RDC dans le contexte des missions de la paix

Dans ce chapitre réservé aux études sur les ONG, tout d'abord, nous voulons expliquer quelles sont les principales ONG dans la crise en RDC et quels sont leurs travaux réalisés. Notre plus grand critère ici est qu'une étude sera menée sur des ONG sélectionnées. De même, s'il existe des milliers d'ONG accréditées au sein du système des Nations unies, il y a des dizaines de milliers d'ONG qui sont des acteurs de la crise congolaise. C'est précisément cette situation qui crée les limites de l'étude des ONG et de leur rôle en RDC, ce qui est l'objet de cette thèse. Les instruments de la paix selon le modèle *bottom-up* sont également essentiels pour la gouvernance globale et les ONG sélectionnées dans ce contexte sont des ONG opérant dans des domaines tels que la santé, les droits de l'homme, les droits de la femme, qui sont les causes profondes de la crise dans le pays. Finalement, l'applicabilité et l'efficacité du modèle d'Alger seront discutées en examinant si les ONG jouent un rôle dans la paix mondiale, ainsi le système des Nations unies proposé par Alger.

²³⁹ « STATISTIQUES PAR GENRE », Nations unies Maintien de la paix, <https://peacekeeping.un.org/fr/gender> (l'accès : 25.05.2022).

²⁴⁰ Kai Koddenbrock, *The Practice of Humanitarian Intervention Aid workers, agencies and institutions in the Democratic Republic of the Congo*, Routledge, 2016, p. 75.

1 – Les rôles des ONG en RDC

Petrova souligne que les structures politiques nationales auxquelles les ONG sont confrontées généralement constituent un facteur qui délimite sérieusement la transformation de leur mobilisation en influence politique.²⁴¹ Si cette pression a diminué dans les sociétés ouvertes de l'après-Guerre froide, dans les pays fragiles comme la RDC, où la crise galope à travers le pays, ce facteur peut être plus dominant. En particulier, cela signifie que le processus est plus difficile pour les ONG locales. C'est là que le travail et le partage des connaissances des ONG internationales volontaires jouent un rôle essentiel. Ces ONG contribuent également au développement de culture de la paix en sensibilisant la population par leur travail dans les régions où elles se sont trouvées pendant si longtemps.

Des recherches ont montré que, en face de violence en RDC pendant des années, le peuple a développé des préjugés à l'égard des organisations internationales et que les ONG, en particulier les ONG humanitaires, sont devenues une force importante aux ses yeux.²⁴² Les effets des années de crise et de mauvaise gouvernance ont imprégné tous les aspects de la vie quotidienne dans le pays. Comme nous l'avons analysé plus haut, les Nations unies n'ont toujours pas été en mesure d'apporter une solution à elles seules. Les ONG jouent un rôle de premier plan dans l'acheminement de l'aide d'urgence et la sensibilisation. En ce sens, il est possible de dire qu'elles jouent un rôle complémentaire dans les domaines où les Nations unies sont absentes. *International Rescue Committee (IRC)*²⁴³ est un exemple important à cet égard. Dijkzeul indique que l'IRC peut se targuer d'avoir obtenu un grand succès à un certain niveau en définissant la question de la violence fondée sur le genre : L'IRC a aidé à définir la souffrance des victimes et à la transférer à un réseau étonnamment large de réseaux mondiaux de santé, de droits de l'homme, de féminisme et de paix. À la suite du rapport de l'IRC sur la situation en RDC entre 2000 et 2007, l'aide humanitaire au

²⁴¹ Margarita H. Petrova, *Op. Cit*, p. 320.

²⁴² Elizabeth Levy Paluck, « Methods and ethics with research teams and NGOs: Comparing experiences across the border of Rwanda and Democratic Republic of Congo », Dans *Surviving field research: Working in violent and difficult situations*, Ed. Chandra Lekha Sriram, John C. King, Julie A. Mertus, Olga Martin-Ortega, Johanna Herman, Routledge, 2009, p. 45.

²⁴³ Le Comité international de sauvetage en français. Il est un ONG qui est active dans les domaines de santé, de développement économique, d'éducation, de femme et de sécurité.

pays aurait augmenté de 500 %. Les missions de la paix se sont également intensifiées dans le pays.²⁴⁴

Quant à la question de la violence fondée sur le genre, il faut mentionner le domaine de la santé. Outre les traumatismes psychologiques, des problèmes tels que le VIH/Sida et les décès liés à la grossesse font partie des problèmes graves contre lesquels il faut lutter. À ce point, il faut dire que ces crises sont imbriquées les unes dans les autres et qu'elles se provoquent mutuellement. Dans ce cas, on peut dire que l'aggravation de la violence structurelle provoque la violence directe. Cela souligne la nécessité d'un travail de la paix avec une approche *bottom-up*. Les ONG sont les principaux acteurs de la lutte contre ces problèmes et dans les affaires de la sensibilisation. En effet, elles s'adressent directement à la société et cherchent des solutions aux problèmes sous-jacents. L'IRC est actif en RDC depuis le début de la crise en 1996. Selon les données de 2019, l'IRC a fourni une assistance à 2 764 357 personnes et cible actuellement 2,3 millions de personnes supplémentaires. Il se concentre principalement sur les régions de Kasai central, de Tanganyika et de Kivu du Nord et du Sud. Les activités y exécutées par l'IRC sont listées comme :

- Fournir des services de santé d'urgence, des abris, de l'eau, des installations sanitaires et des fournitures d'urgence à des centaines de milliers de personnes dans l'Est et le centre de RDC ;

- Donner aux communautés les moyens de travailler ensemble sur des projets de consolidation de la paix visant à réduire les conflits et à relancer l'économie ;

- Former le personnel de santé et les fonctionnaires, réhabiliter les hôpitaux et les cliniques et fournir des médicaments essentiels ;

- Fournir des conseils, des soins médicaux et une assistance juridique aux victimes d'agressions sexuelles ;

- Fournir de services de santé reproductive aux femmes et aux adolescentes, ce qui permettra d'accoucher dans de meilleures conditions de sécurité et d'espacer les naissances ;

²⁴⁴ Dennis Dijkzeul, « Heart of Paradox : War, Rape, and NGOs in the DR Congo », Dans *The NGO Challenge for International Relations Theory*, ed. William E. DeMars et Dennis Dijkzeul, Routledge, Oxon et New York, 2015, pp. 267-268.

- Veiller à ce que les filles soient scolarisées et réussissent à l'école, et les soutenir dans l'éducation non formelle afin qu'elles puissent prendre leur avenir en main.²⁴⁵

Les femmes et les enfants sont les principales victimes de la crise dans le pays, même si l'IRC a travaillé sur cette question. Ce qui y est le pire n'existe pas d'option de l'avortement en RDC à cause du code pénal en RDC.²⁴⁶ Freedman explique que sa cause est provoquée par l'absence de l'éducation du sexe et c'est parce que les femmes ne sont pas respectées en RDC.²⁴⁷ Aroussi porte les conséquences de la violence sexuelle et du viol à l'attention. Elle dit que la violence sexuelle et le viol entraînent des répercussions sur la vie sociale et économique, cela mène les femmes à une grande vulnérabilité.²⁴⁸ Selon l'étude d'Aroussi, le taux de la violence sexuelle en RDC a atteint à son le plus haut niveau entre les années 1994 et 2003.²⁴⁹ Ce qui a un impact sur la situation à changer n'est pas grâce à l'ONU mais c'est grâce aux visites des profils au haut niveau : Hillary Clinton en 2009 et Margot Wallström en 2010, représentante spéciale du secrétaire général des NU chargée de la lutte contre les conflits armés et les attaques sexuelles.²⁵⁰ Les cas des attaques sexuelles y ont provoqué l'expansion du SIDA qui était l'un de plus grand problème de la santé en RDC. De plus, elle indique que la République démocratique du Congo est le cinquième pays dans le Monde où les taux de la mortalité maternelle sont les plus élevés.²⁵¹ Elle note que les taux relatifs à la mortalité maternelle comptent approximativement 50% des femmes entre les 15 et 49 ans, et d'après les données nationales, la situation est plus mauvaise à l'Est du pays.²⁵²

²⁴⁵ <https://www.rescue.org/country/democratic-republic-congo> (l'accès : 29.07.2023).

²⁴⁶ Jane Freedman, *Op. Cit.* p. 37.

Selon le code pénal en RDC, les femmes qui font avorter sont emprisonnées entre 5 ou 10 ans.

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Sahla Aroussi, « Women, Peace, and Security and the DRC: Time to Rethink Wartime Sexual Violence as Gender-Based Violence? », *Politics&Gender*, Vol.13, No.3, 2017, p. 492.

²⁴⁹ Ibid., p. 498.

²⁵⁰ Ibid.

²⁵¹ *Op. Cit.*, p. 497.

²⁵² Ibid.

Comme nous pouvons le voir ici, il est possible de constater que le vide de législation dans le domaine des droits des femmes, de la paix et de la sécurité, qui est un des domaines majeurs où les initiatives de la MONUSCO sont restées insuffisantes, a été comblé par l'initiative politique des femmes dans le pays. Il est également possible de critiquer l'approche ascendante sur cette question : Le problème de la situation des femmes a été inscrit à l'ordre du jour mondial à la suite de visites de haut niveau plutôt que par le travail de l'ONU ou des ONG existantes. On peut dire que la mise en œuvre à grande échelle de la RCS 1325 dans le pays s'est également faite à cette occasion. À ce point, on peut questionner la mise en œuvre de la RCS 1325. Bien que la RDC ait accepté l'existence de la RCS 1325 adoptée en 2000 et ses exigences, Kinshasa a créé son premier Plan d'Action National (PAN) dans ce cadre en 2010, 10 ans plus tard que la RCS 1325.²⁵³ Selon les informations partagées en 2018 par le Ministère du Genre, Enfant et Famille de la République démocratique du Congo, les femmes représentaient 10,4% de l'Assemblée nationale, 4,6% du Sénat, 10,2% du Gouvernement national, 10,6 du Secrétariat général de l'Administration publique et de plus, 3,8% des gouverneurs des provinces, 9% des Députées provinciales, 8,1% des Présidents des Conseil d'Administration des Entreprises publiques et 7% des Présidents des Partis politiques étaient des femmes.²⁵⁴ Ces chiffres sont au basse quand on prend les engagements de l'ONU depuis 1999 en compte. Il est possible de voir qu'il y avait de grandes difficultés dans la participation égale en politique des femmes, ce qui a été incité par la résolution 1325 du CS.

Créée en 1915, « Women's International League for Peace & Freedom » est une ONG importante active dans tous les continents et en RDC ainsi dans ce cadre. Sa section en RDC est créée en 2011 afin de répondre aux questions des femmes congolaises. Un autre exemple est « Amnesty International ». Elle publie régulièrement des rapports relatifs aux droits de l'homme dont les questions féminines font une partie importante. De plus, Elle est le membre de *NGOs working group on Women, Peace and Security*. « Madre » une ONG qui se concentre notamment sur les

²⁵³ « Plan D'action National De La Mise En Œuvre De La Résolution 1325 Du Conseil De Sécurité De Nations Unies, Sur Les Femmes, La Paix Et La Sécurité IIème Génération », *Ministère du Genre, Enfant et Famille*, 2018, p. 7.

²⁵⁴ Ibid. p. 16.

droits des femmes et joue des rôles graves dans la mise en œuvre de la RCS 1325 partout. On peut y ajouter plus d'exemples dans ce cadre.

Si nous prenons en considération la situation concernant à la question de la violence sexuelle, il est possible de comprendre pourquoi les choses ne pouvaient pas s'avancer en RDC. En fait avant 2010, quelques pas législatifs ont été adoptés en RDC. Par exemple la constitution de 2006 avait promu l'égalité des femmes et des hommes. Selon l'article 14 de cette nouvelle constitution, l'élimination de toutes les discriminations contre les femmes y était prévue, quand l'article 15 visait à l'élimination de la violence sexuelle.²⁵⁵ Malgré toutes les désavantages, ces législations inspirées à partir de la résolution 1325 du CS sont les succès des femmes en RDC. C. Cohn indique que les femmes en RDC ont fait de grandes pressions sur le gouvernement en vue de la mise en œuvre de la résolution 1325 dans leur propre pays après avoir entendu l'existence de cette résolution grâce au Fonds de développement des Nations unies pour la femme.²⁵⁶

L'entrevue de Dennis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, avec Pascal Boniface montre également que les femmes ont pris des initiatives impressionnantes dans la crise.²⁵⁷ À cet égard, il est possible de dire qu'il s'agit d'une preuve de l'efficacité de l'outil de la paix féministe, qu'Alger avait inclus également dans son travail. Cependant, il est nécessaire que cet instrument soit plus uni au pouvoir de la société civile. Cette initiative, essentiellement unilatérale, doit être intégrée au pouvoir de la société civile et transformée en un mouvement organisé.

Selon les données de Forum du Mouvement associatif féminin, en RDC, il y a 1050 organisations de société civile concernées sur la situation de femmes. Elles sont établies dans 25 provinces de la RDC sur 26. Les organisations et les associations féminines en RDC doivent généralement se financer, mais les ONG internationales

²⁵⁵ Jane Freedman, *Op. Cit.*, pp. 29-30.

²⁵⁶ Carol Cohn, « Mainstreaming Gender in UN Security Policy: A Path to Political Transformation? », *Op. Cit.*, p. 6.

²⁵⁷ Pascal Boniface, « Mettre fin aux pillages en RDC ? Avec Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix | Entretiens géopo », Vidéo YouTube, 23:28, le 14 juin 2023, https://www.youtube.com/watch?v=LSgYk6Q_oA4

font partie de leurs donateurs en même temps. De plus, il y a été indiqué que l'insuffisance dans la communication et la création de la synergie entre eux causent actuellement une inefficacité, ce qui a également précisé par Adama Moussa, Représentant Résident d'ONU Femmes RDC. En plus de cela, il est possible de conclure que tels forums portent une grande opportunité de renforcer les relations et la collaboration entre les ONG, l'ONU et les entités d'État.²⁵⁸

11 ONG locales et consortiums d'organisations ont lancé un projet sur la situation de femme en RDC et leur projet est prévu d'être financé (1660309,91 dollars américains) par le Fond des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire. Ils sont le Bureau d'Élaboration et de Mise en œuvre des Projets de Développement Communautaire au Kasai, la Fondation Femme Plus au Kasai Central, la Fondation Moyo au Kasai Oriental, Sauti Ya Mama Mukongomani au Nord Kivu, l'Association pour la Défense des Droits de la Femme au Nord Kivu, l'Association des Femmes Autochtones Engagées dans la Protection de l'Environnement et la Lutte contre la Pauvreté Féminine au Mai-Ndombe, l'Union pour l'émancipation de la femme autochtone au Sud Kivu et Tanganika, l'Union de Femmes pour le Développement et Incorporation au Sud Kivu, l'Association pour la dignité des femmes et des enfants au Kasai, Ensemble pour la Promotion de la Femme et de la Famille au Sud Kivu et l'Action pour la réinsertion sociale de la femme au Sud Kivu.²⁵⁹ Cette collaboration entre les ONG et les Nations unies occupe une grande importance pour établir et préserver la paix globale et durable, et c'est un indicateur pour la gouvernance globale ainsi.

Médecins sans frontières (MSF) est une autre ONG humanitaire d'urgence. MSF s'opère de manière permanente en RDC depuis 1981. Avec l'escalade des conflits, en particulier dans la période qui a suivi la guerre froide, MSF a lancé des projets hospitaliers dans les régions de Rutshuru et du Nord-Kivu en 2005. Avec

²⁵⁸ UN Women Africa, *The role of the women's associative movement in advancing gender equality in the DRC*, publié en 2023 https://africa.unwomen.org/sites/default/files/2023-10/policy_brief_forum_un_women_drc_0.pdf (l'accès: 23.12.2023)

²⁵⁹ ONU FEMMES AFRIQUE, *Les ONG congolaises continuent de s'engager pour la protection des femmes et l'action humanitaire*, <https://africa.unwomen.org/fr/news-and-events/stories/2020/11/congolese-ngos-continue-to-commit-to-the-protection-of-women-and-humanitarian-action> (l'accès : 20.12.2023).

l'augmentation des cas de VIH/SIDA²⁶⁰, d'Ebola, de choléra et de tuberculose dans le pays, MSF a étendu ses activités à d'autres régions du pays et fournit une assistance sanitaire primaire et secondaire aux victimes touchées par la crise. Les personnes déplacées et les personnes souffrant de malnutrition en raison de la violence dans le pays font partie des groupes cibles de MSF.²⁶¹

Dans les régions où se déroulent des guerres civiles aussi complexes, il y a aussi des répercussions négatives sur la santé mentale. Outre le traitement physique, MSF attache également de l'importance au traitement psychologique et assiste les victimes dans ce domaine. Dans la région du Nord-Kivu, le nombre de civils victimes de violences psychologiques a augmenté entre 2010 et 2012, ce qui est démontré dans la figure 4.²⁶² Comme le montre la figure ci-dessous, on comprend que la proportion de patients souffrant de violences psychologiques est élevée. D'autre part, il a été rapporté que les civils choisissaient souvent de ne pas venir dans les cliniques MSF pendant les périodes d'escalade du conflit parce qu'ils avaient peur d'être attrapés ou pris dans les tirs croisés ; cependant, ils ne venaient se faire soigner que lorsque leurs maladies étaient graves.²⁶³ Il est possible de dire que la principale raison de cette situation est la violence directe qui sévit dans le pays. C'est surtout en 2010 et 2011, lorsque les conflits se sont considérablement intensifiés, que l'on peut dire que cela a provoqué une augmentation du nombre de cas de patients concernés. La figure 4 démontre que ce taux a atteint son maximum en 2011 et 2012. Toutefois, il convient de noter que ces taux ont atteint leur maximum ces année-là en raison de l'arrivée tardive des patients. La figure 5 démontre la baisse en nombre de consultation entre le décembre de 2010 et 3 premiers mois de 2011.

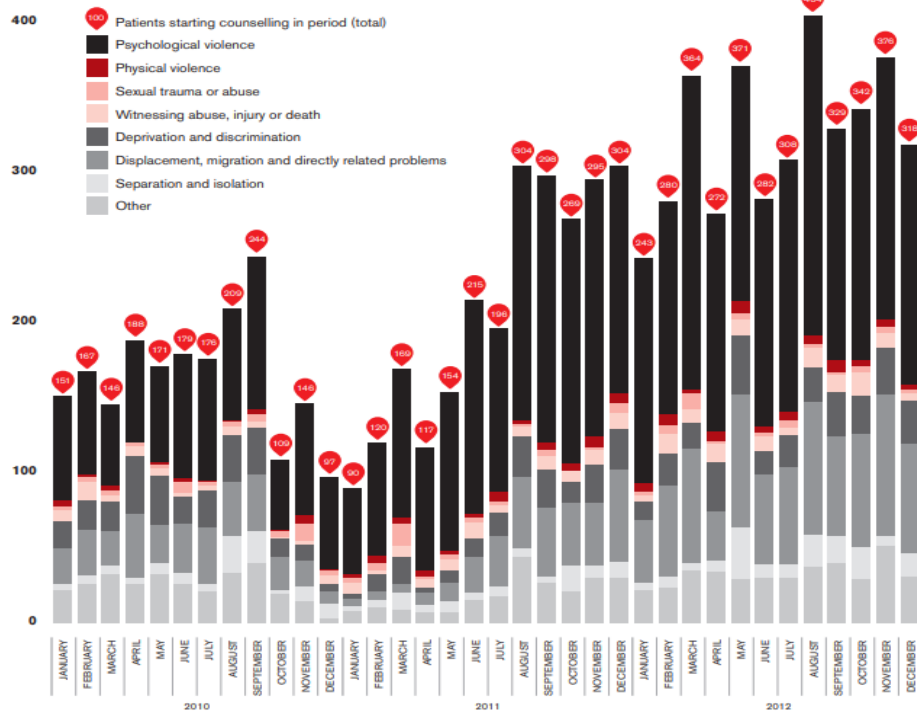
²⁶⁰ Selon les données de l'ONUSIDA, 0,7% des adultes d'entre 15-49 ans sont affectés par le VIH/SIDA. <https://www.msf.fr/decouvrir-msf/nos-operations/rdc-prise-en-charge-des-personnes-affectees-par-le-vihsida> publié en 2018 (l'accès : 29.07.2023).

²⁶¹ Médecins sans frontières, « RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'URGENCE PERMANENTE », <https://www.msf.fr/decryptages/republique-democratique-du-congo-l-urgence-permanente> (l'accès : 14.08.2023).

²⁶² « EVERYDAY EMERGENCY : Silent Suffering In Democratic Republic Of Congo », le rapport de Médecins sans frontières, 2014, p. 27.

²⁶³ Ibid. p. 17.

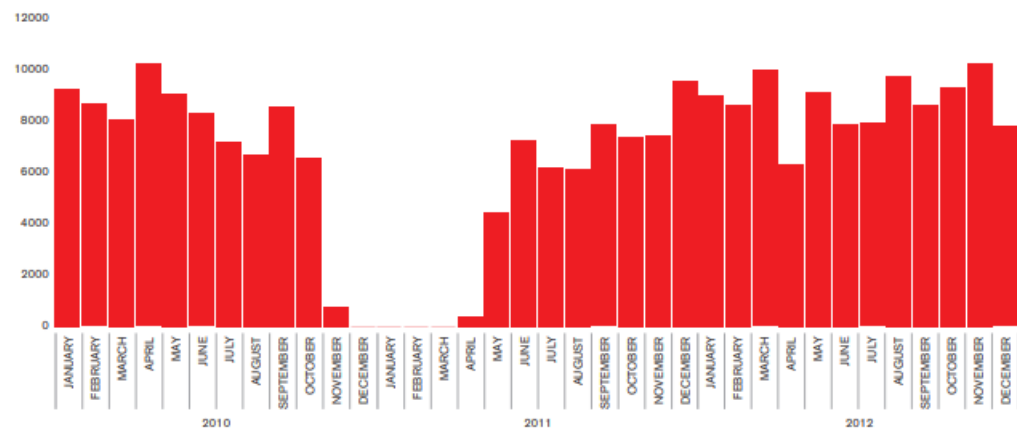
Patients starting counselling, and precipitating events, on three projects in North Kivu province, 2010 to 2012



Source: MSF collated data for patients starting counselling monthly and reported precipitating events on projects in Pinga, Mweso and Kitchanga, North Kivu province, 2010 to 2012. Part of the drop in consultations between autumn 2010 and spring 2011 can be explained by the temporary suspension of Kitchanga project between January and April 2011.

Figure 4 - Patients commençant à bénéficier d'un conseil, et événements précipitants, sur trois projets dans la province du Nord-Kivu, de 2010 à 2012.²⁶⁴

Outpatient department (OPD) consultations carried out by MSF team in Kitchanga, North Kivu province, 2010 to 2012



Source: MSF collated data for OPD consultations carried out monthly by team at Kitchanga project, North Kivu province, 2010 to 2012.

Figure 5 - Consultations externes effectuées par l'équipe MSF à Kitchanga, dans la province du Nord-Kivu, de 2010 à 2012.²⁶⁵

²⁶⁴ Ibid.

²⁶⁵ Ibid. p. 36.

Bien que les ONG soient des acteurs indispensables pour les missions de la paix de l'ONU, il y a parfois des litiges entre l'ONU et les ONG dans le cadre des missions de maintien de la paix. Il est observé dans les rapports de MSF que l'ONU et la MONUC/MONUSCO ont été critiquées. Tout d'abord, il y est vu que la MONUC/MONUSCO inadéquate et il est souligné que les missions offensives de la MONUSCO n'ont pas amélioré la situation selon MSF. A cet égard, il est rappelé que tous les groupes, y compris l'ONU, devraient être sensibles à l'aide humanitaire. Cependant, les conflits entre les groupes armés dans le pays limitent sévèrement l'aide humanitaire de MSF et d'autres organisations similaires.²⁶⁶ L'un de ces conflits a eu lieu en 2009. L'inefficacité de la MONUC dans la lutte contre la LRA a été critiquée par MSF.²⁶⁷ En réponse aux critiques publiées par MSF le 4 février 2009, Alan Doss, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, a publié une déclaration. En conséquence, il a été déclaré que la mission de maintien de la paix des Nations unies travaille à pleine capacité là où elle est déployée et qu'il n'est pas possible d'être à pleine capacité partout et à tout moment, et il y a été souligné que MSF devrait comprendre les facteurs limitatifs.²⁶⁸

En plus de potentiels litiges entre ONU et ONG, on croise des problèmes dans les grands nombres d'émergence des ONG en Afrique de l'Est. Le fait que quelques ONG y sont financées et contrôlées par des États et le fait que quelques ONG sont créées ayant l'objet d'exploiter le financement et les aides pour leurs-mêmes corrompt les idéals pour lesquels les ONG jouent des rôles dans la résolution des conflits et une paix durable et globale. Ces faits ont un négatif effet sur l'image des ONG, surtout dans les yeux des peuples. Ils causent également une mauvaise relation avec ONG, organisations internationales et les États. Cela peut, en effet, nuire l'approche bottom-up. De plus l'autre impact négatif de telles ONG est le fait qu'elles ont moins de contact avec les peuples-société et qu'elles ont une tendance d'appliquer une approche top-down.²⁶⁹ Il faut noter que ces ONG ne sont pas les majorités. Dans ce contexte,

²⁶⁶ Ibid. pp. 5-12.

²⁶⁷ Voir : « After Operation Lightning Thunder: Protecting communities and building peace », Analyse de Conciliation Resources <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/after-operation-lightning-thunder-protecting-communities-and> (Accès : 1.08.2023).

²⁶⁸ Alan Doss, *SRSR RESPONDS TO CRITICISM OF MONUC BY MSF*, SRSR/97/2009, Communiqué de presse des Nations unies MONUC.

²⁶⁹ Hans Hólmen, « NGOs in sub-saharan Africa: Potentials, constraints and diverging experiences », Ed. Thomas Davies, *Op. Cit.*, pp. 519-520.

nous pouvons renforcer le mécanisme de ONG-ONU et une plus robuste autorité qui le contrôlerait pourrait être établie. Cet établissement augmenterait l'efficacité du modèle d'Alger.

Le groupe Caritas opérant dans le domaine d'aide humanitaire dans le pays applique une méthode appelée CLOC (Comités locaux d'Organisation communautaire). Selon cette méthode, la population locale est impliquée dans le travail et les Congolais s'efforcent de résoudre les problèmes du Congo. En fait, cette pratique peut être considérée comme similaire à la recherche de consensus dans la société civile de l'Afrique subsaharienne : Un proverbe l'exprime ainsi : « Lorsqu'un problème survient, nous nous asseyons tous sous un arbre et nous discutons jusqu'à ce que nous parvenions au consensus ».²⁷⁰ Depuis 2012, cette méthode est utilisée pour défendre les droits de l'homme dans la région du Sud-Kivu. Avec cette méthode, on peut dire que Caritas tente de résoudre la crise à la racine en adoptant une approche ascendante de la résolution des crises. Il est constaté qu'elle adopte une approche pacifique et fondée sur le dialogue en visant la non-violence dans la résolution des conflits. Selon les données communiquées par Caritas, environ 70 % des 971 cas de négociation menés par les CLOC au cours des six premiers mois de 2022 ont été conclus de manière positive, tandis que seulement 3 % ont été conclus de manière négative.²⁷¹ En outre, l'un des services importants fournis par les CLOC est le référencement et la prise en charge des victimes exposées aux violences multiples. En outre, des activités d'information et de sensibilisation sont menées pour informer et sensibiliser la population locale à ses droits.

En outre, 115 ONG internationales se sont réunies et ont créé le *Forum des ONGI RDC*. Avec ce forum, elles ont proposé des programmes et des projets dans les domaines du développement, de la stabilisation et des activités humanitaires dans les 26 régions du pays. Dans le cadre du *Plan de Réponse Humanitaire* publié par ce forum en 2022, la nécessité d'un soutien aux ONG par les gouvernements a été fortement soulignée. Les barrières bureaucratiques et administratives ont été mises en évidence

²⁷⁰ Ibid., p. 517.

²⁷¹ Recherche de Caritas international Belgique, « Comités locaux d'Organisation communautaire – CLOC », rédaction par Victor Beaume, Novembre 2022, p. 5.

comme le principal obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire par les ONG. Il est indiqué que des solutions créatives sont possibles, en particulier pour un impact durable à long terme.²⁷²

De ce point de vue, il est également possible de dire que les ONG restent plus idéalistes. La différence entre les approches réalistes et idéalistes de l'ONU et des ONG limite également la coopération. En particulier, comme le mentionne Alger dans son article, à mesure que les ONG gagnent de l'espace dans le système de l'ONU à la lumière de l'article 71 de la Charte de l'ONU, on observe que, bien que l'approche idéaliste en question joue un rôle positif dans les cadres juridiques et politiques, elle provoque des désaccords en termes de coopération avec l'ONU sur le terrain. D'autre part, Alger souligne que les ONG ont été invitées à remplacer l'ONU dans les domaines de l'environnement, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme en raison du manque de ressources du Secrétariat de l'ONU et des opérations de maintien de la paix de l'ONU.²⁷³ À cet égard, on peut dire que les ONG ont sérieusement complété les déficiences de l'ONU dans ces domaines. Toutefois, pour accroître le succès de la coopération sur le terrain, il est nécessaire d'établir des mécanismes de coopération globaux dans les opérations. En outre, les ONG locales devraient être soutenues par les Nations unies et les ONG internationales et incluses dans le système. Il s'agit là d'une évolution essentielle de la gouvernance mondiale.

²⁷² www.reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/27-millions-de-personnes-dont-499-denfants-ont-besoin-dune-aide (l'accès : 20.08.2023).

²⁷³ Chadwick F. Alger, *Evolving roles of NGOs in member state decision-making in the UN system*, p. 423.

2 – Les ONG en dehors de la RDC : du Nord au Sud

Comme le montre l'exemple du Congo, les succès des ONG occidentales²⁷⁴ ou internationales sont visibles. Cependant, il y a également un sérieux manque de données sur les ONG locales. Les conséquences d'une crise prolongée, comme en RDC, ont affecté l'émergence et le développement des ONG locales. Les ONG du Sud doivent également être davantage impliquées dans la construction d'une véritable gouvernance mondiale telle qu'elle est envisagée dans le modèle d'Alger. Pendant longtemps, on a pensé que les ONG du Nord étaient les seules capables de traiter des questions de développement et d'élaborer et de mettre en œuvre des projets pertinents. Le point important ici est que ces ONG du Sud ne s'engagent pas dans des activités transnationalisées comme celles du Nord.²⁷⁵

Aujourd'hui, en revanche, en se basant sur le cas de la RDC, on constate que le Nord – les ONG du Nord – ne s'approche pas unilatéralement de la paix. Essayer d'impliquer les populations locales dans le processus de résolution par le biais d'initiatives telles que le CLOC est une initiative importante pour inclure toute la communauté globale. En outre, les ONG, y compris les organisations de la société civile étant devenues un acteur important de la paix et de la résolution des conflits aujourd'hui, les pays soutiennent les organisations de la société civile sur une base honorifique et travaillent en coordination en dehors des Nations unies. La Suède en est l'un des meilleurs exemples. Par l'intermédiaire de *Folke Bernadotte Academy*, la Suède finance des organisations de la société civile suédoise qui travaillent sur des questions de paix et de sécurité à l'échelle locale et globale.²⁷⁶ En tant que membre de l'ONU et de l'UE, les initiatives de la Suède sont portées au niveau des organisations internationales et constituent un exemple important. En fait, il est possible de parler de plusieurs organisations et sociétés civiles du Nord. Nous avons déjà abordé les activités de MSF, Caritas ; les ONG qui se concentrent sur le maintien de la paix. On peut y ajouter un exemple dans le cadre d'instrument de la paix : la religion et la

²⁷⁴ Les ONG occidentales pointent également la fracture Nord-Sud. Le Nord développé est également plus dominant sous l'égide des Nations unies.

²⁷⁵ Amar, Thioune. « Quels rôles pour les ONG du Sud ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 98, no. 2, 2015, p. 73-74.

²⁷⁶ <https://fba.se/en/how-we-work/support/> (Accès : 10.10.2023).

transformation de la paix. C'est une organisation qui s'appelle « Life and Peace Institute » créée en 1985 en Suède. Elle est largement active dans la région de l'Afrique. Elle est également le membre de Forum des ONGI RDC. Elle coopère avec autres organisations et sociétés, ce qui permettrait de transférer et partager des expériences.

Des activités dans ce domaine ont également commencé à se développer dans le Sud. Si l'on considère tout d'abord la région africaine, celle-ci, comme l'Europe, est confrontée à des menaces commerciales contre l'environnement naturel. Les activités des ONG en Tanzanie et en Ouganda est parvenu de bloquer des projets d'élevage de crevettes dans le delta de Rufiji en Tanzanie et la destruction d'une grande partie de la forêt de Mabira en Ouganda pour la culture du sucre. En outre, l'instabilité économique se manifeste à l'échelle mondiale. Cette instabilité est plus prononcée en Afrique. Les pays africains sont devenus plus dépendants des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le FMI. Dans cette situation, les ONG prennent des initiatives importantes pour éliminer l'inégalité économique entre le Nord et le Sud et pour développer ces pays. Cela apporte une solution importante à ce problème, que les États seuls ne peuvent résoudre. Comme Jubilé 2000²⁷⁷ et Oxfam, qui font campagne pour un ordre économique mondial plus juste, Uganda Debt Network est actif à cet égard.²⁷⁸ La principale raison de l'émergence des ONG en Afrique peut être expliquée en termes d'États fragiles ou d'États-faillis : cela signifie, bien sûr, que ces ONG ne cherchent pas à renverser les gouvernements existants, mais seulement à jouer un rôle complémentaire en matière de développement et de droits.²⁷⁹

Outre l'Afrique, de nombreuses ONG sont également émergées dans le Sud. C'est le cas de l'Inde, le deuxième plus grand pays dans la matière de PIB (PPA) dans la région de l'Asie.²⁸⁰ FEDINA (Foundation for Educational Innovations in Asia)²⁸¹, une ONG créée en 1983 pour donner aux marginaux, aux opprimés et aux plus pauvres

²⁷⁷ C'est un mouvement qui s'oppose aux dettes du monde tiers.

²⁷⁸ Robert Pinkney, *NGOs, Africa and the Global Order*, Palgrave Macmillan, 2009, p. 30.

²⁷⁹ Ibid. pp. 47-48.

²⁸⁰ Selon les données de Banque asiatique de développement

AISAN DEVELOPMENT BANK, « KEY INDICATORS FOR ASIA AND THE PACIFIC 2023 », 54^e édition, Asian Development Bank, Ville de Mandaluyong, Metro Manila, Philippines, 2023, p. 141.

²⁸¹ « Fondation pour les innovations éducatives » en Asie en français.

des pauvres les moyens de revendiquer leurs droits, opère en Inde pour organiser les travailleurs, les former au fonctionnement démocratique dans le respect mutuel, assurer leur collectivisation et leur reconnaissance officielle, et former des dirigeants représentatifs qui reconnaissent l'importance du dialogue et de la négociation avec les employeurs afin d'améliorer les salaires et les conditions de travail.²⁸² Ceux qui sont les cibles de FEDINA sont les communautés pauvres des zones urbaines, les femmes et les Dalits²⁸³. FEDINA travaille en tant qu'acteur externe dans le domaine de l'évaluation, du suivi et de l'établissement de rapports et de projets dans le sud de l'Inde. Au cours des 25 dernières années, elle a également travaillé en coopération avec des ONG internationales pour promouvoir les droits de l'homme dans ses régions d'intervention. Ces coopérations ont donné lieu à des visites d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie et à des échanges d'expériences.²⁸⁴ À cet égard, la coopération se développe également entre les ONG du Sud et l'ouverture au monde s'étend.

D'autre part, le division Sud-Nord sur les ONG ne doit pas être interprétée comme une mauvaise chose. Dans le cadre de la volonté de la gouvernance mondiale, il est possible de dire que l'expérience du Nord a fait progresser les ONG du Sud. L'Association Solidarité féminine (SF) à Djibouti a fait des progrès significatifs à la lumière de ces expériences. Bien qu'il y ait de nombreux points négatifs sur le fonctionnement du partenariat, une étude montre que les attitudes et les comportements évoluent et que les partenaires ont intérêt à se rapprocher et à voir comment ils peuvent se compléter. Ils pourront également diversifier leurs sources de financement : le fait que des alternatives²⁸⁵ de financement traditionnel soient désormais disponibles est également un facteur important. Par ailleurs, il est conclu que SF a su maintenir sa dignité, à commencer par la capacité à rester elles-mêmes, pour les structures locales.²⁸⁶

²⁸² <https://fedina.in/about-us/> (Accès : 28.10.2023).

²⁸³ Les Dalits veut dire que « opprimés » en sanskrit. Les Dalits sont des groupes qui sont hors du système de castes.

²⁸⁴ Sebastian, Devaraj, « Catering for society's most disadvantaged people in India, a view from the South », *Hermès, La Revue*, vol. 89, no. 1, 2022, pp. 152-155.

²⁸⁵ Crowdfunding, adhérents de la société civile locale et internationale, association sœur internationale, ventes, événementiel... etc. y sont énoncé comme des exemples à ce financement alternatif.

²⁸⁶ Angélique Sentilhes-Monkam, Emma Acina, Katrin Chaker, Malika Moussa Hamad, « Partenariat entre une ONG locale et une ONG internationale à Djibouti », *Santé Publique*, Vol. 31, No. 5, 2019, p. 732.

Du point de cette vue, les ONG du Sud ont bien démontré la volonté à prendre sa place primordiale dans la gouvernance globale. Actuellement il est difficile de mesurer en réalité l'efficacité de leurs activités. Malgré tout, cela semble que ces ONG deviendront les acteurs principaux dans la gouvernance globale, comme leurs partenaires occidentaux. Avec le progrès des ONG du Sud, nous allons témoigner en même temps le développement d'une forte coopération entre elles. Cette coopération renforcée pourrait surmonter les enjeux globaux.

3 – L'efficacité du modèle d'Alger sur les rôles des ONG en question : Un rôle pertinent pour la paix ?

Si l'on considère que les ONG sont des acteurs clés de la gouvernance mondiale dans le modèle d'Alger, on peut dire que ces acteurs non étatiques ont joué un rôle positif dans la paix en RDC. En particulier grâce à leurs succès dans le domaine de l'aide humanitaire, ils ont également gagné une grande confiance aux yeux du public. Les ONG jouent un rôle important dans l'apaisement des conséquences négatives des missions offensives menées par l'ONU avec la mission MONUSCO. Par ailleurs, des ONG telles que Caritas fait des progrès significatifs dans la résolution des conflits avec des projets qui incluent la participation des populations locales de la région. De ce point de vue, on peut dire que les ONG se trouvant en RDC sont des acteurs indispensables de l'aide humanitaire et du développement à long terme. Cependant, il est un fait qu'il y a de sérieuses limites au succès de ces ONG.

En ce qui concerne les efforts sur le terrain, on constate que ces ONG ne peuvent pas travailler avec les composantes de l'ONU de manière pleinement efficace. L'une des raisons les plus importantes est la différence d'objectifs entre les ONG et les missions de la paix de l'ONU. Dans le même temps, le mécanisme de prise de décision au sein de l'ONU est également un facteur important à cet égard. À ce point, le fait que les ONG n'aient qu'un statut consultatif en vertu de l'article 71 de la Charte des Nations unies constitue une lacune majeure dans la gouvernance mondiale. Si les ONG étaient incluses dans le mécanisme de prise de décision, ces deux acteurs de la paix pourraient se rapprocher l'un de l'autre. De cette manière, une harmonie pourrait être atteinte entre

eux. Pour ce faire, comme le mentionne Alger, le Conseil de sécurité des Nations unies doit être réformé. En effet, le Conseil de sécurité actuel reflète le système de 1945. Or, le nombre de membres de la famille des Nations unies a considérablement augmenté depuis 1945. Dans ce cas, la nécessité d'un système dans lequel le monde entier peut faire entendre sa voix, y compris les ONG, se fait également sentir dans les efforts de la paix en République démocratique du Congo.

Daniela Irrera a développé une typologie des ONG : Selon cette typologie, les ONG sont divisées en ONG wilsoniennes pragmatiques, ONG dunantistes, qui soutiennent que les principes de base de l'humanitarisme dans la gestion des conflits devraient être respectés dans toutes les conditions, ONG solidaristes, qui s'intéressent aux racines des conflits, et ONG basées sur la foi et la religion. Elle caractérise cette diversité comme une richesse en termes de tâches et de rôles que les ONG entreprennent pendant et après la crise.²⁸⁷ Comme le montre l'exemple du Congo, certaines ONG peuvent inclure plus d'une de ces typologies. Par exemple, on peut dire que Caritas Congo, une ONG basée sur la religion et humanitaire à la fois, s'efforce de trouver une solution fondamentale au conflit. À cet égard, elle peut constituer un bon exemple d'ONG multi-typologiques. L'un des efforts les plus importants des ONG pour parvenir à la paix en République démocratique du Congo est celui qui vise à éliminer la violence et à atténuer les effets de la violence existante. En particulier dans le cadre d'une mission à forte implication militaire telle que la MONUSCO, les ONG jouent un rôle de sauveur.

La complexité de la crise et la présence de divers facteurs externes²⁸⁸ affectent directement le rôle des ONG dans les zones de conflit. En outre, il est rapporté que le conflit pendant la crise aurait également une incidence directe sur l'efficacité des ONG. Néanmoins, Irrera affirme qu'il existe une grande ambiguïté quant aux rôles joués par les ONG. Outre les questions éthiques et les dilemmes juridiques, les relations des ONG avec les États constituent également un problème majeur. D'autre part, le fait que certaines ONG commencent également à agir dans la dynamique de la vente d'« aide » rend le rôle des ONG plus ambigu et, à cet égard, on dit qu'elles se

²⁸⁷ Daniela Irrera, « NGOs and security in conflict zones », Ed. Thomas Davies, *Op. Cit.*, p. 577.

²⁸⁸ Dans le contexte de l'insécurité.

transforment d'ONG en entreprise.²⁸⁹ Ce système basé sur le marché libre n'aurait pas seulement un impact négatif, mais augmenterait également l'efficacité des ONG. En particulier, le marché hyperconcurrentiel de l'aide peut, à première vue, sembler jouer un rôle positif en augmentant les initiatives liées à l'aide. Cependant, les exemples de RDC, du Kirghizstan et de la Bosnie ont révélé que ce n'était pas le cas et qu'il existait des dysfonctionnements au-delà de la coordination.²⁹⁰

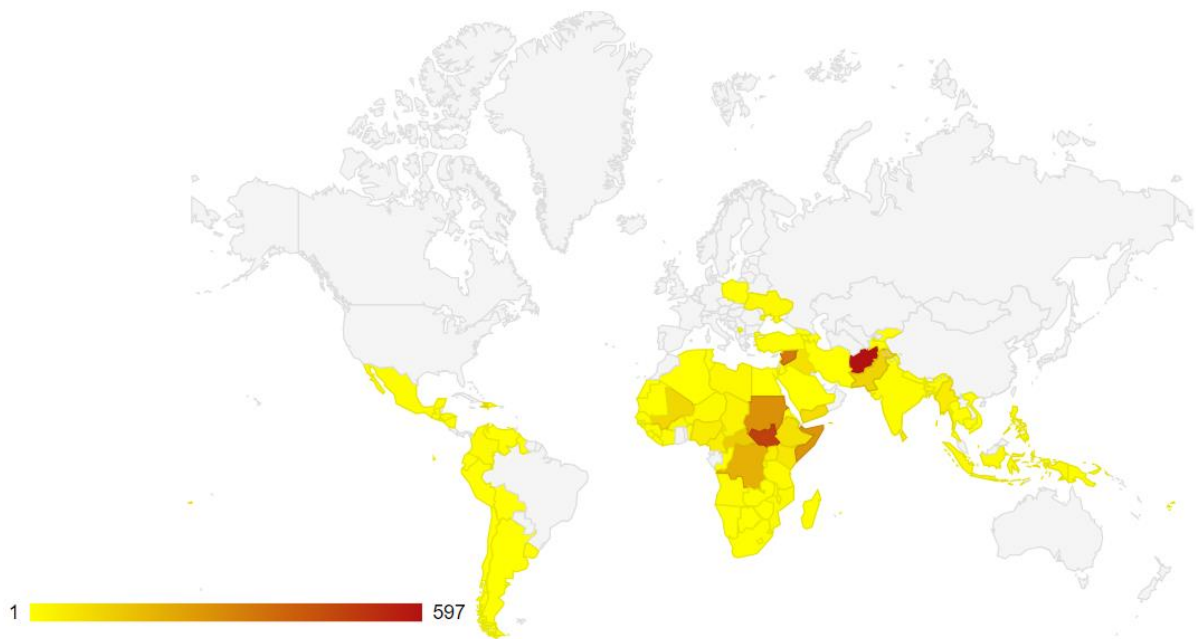


Figure 6 – Carte thermique qui démontre la densité d'événements concernant le personnel d'assistance humanitaire entre 2000-2022²⁹¹

²⁸⁹ Daniela Irrera, *Op. Cit.*, p. 578.

²⁹⁰ Alexander Cooley et James Ron, « The NGO Scramble: Organizational Insecurity and the Political Economy of Transnational Action », *International Security*, Vol. 27, No. 1, 2002, pp. 5-39.

Dans cet article, les ONG internationales sont analysées dans le contexte de l'économie politique internationale dans le cadre des relations transnationales.

²⁹¹ « Heat map (2000-2022) », <https://aidworkersecurity.org/incidents/report/map?start=2000> (Accès : 14.09.2023).

La rareté des études et des données pertinentes sur les ONG et la difficulté d'accéder aux données sont autant de défis auxquels sont confrontés de nombreux chercheurs.²⁹² La carte présentée dans la figure 6 ci-dessus montre l'intensité de la violence à l'encontre du personnel chargé de l'acheminement de l'aide. D'après cette carte, nous constatons que la ceinture du Sud est fortement touchée par les problèmes susmentionnés. C'est surtout l'ensemble de l'Afrique qui souffre de ce problème. Il convient de noter que 25 des 59 missions de maintien de la paix des Nations unies qui ont pris fin et 6 des 12 missions de maintien de la paix actives se trouvent dans cette région. En même temps, si l'on regarde cette carte, c'est aussi le résultat du fait que les ONG travaillent très intensivement dans la région en crise. L'une des principales raisons de ces incidents est la perception que les ONG de la région en crise sont associées à des partis politiques.²⁹³ En ce qui concerne la coopération ONG-ONU, le problème est que les groupes armés en conflit avec les équipes de l'ONU pensent que ces ONG ne sont pas impartiales et n'ont pas d'objectifs humanitaires. Cela signifie que les ONG sont entraînées dans les conflits avec l'ONU. Donc il est possible de conclure que les ONG craignaient aussi que cela puisse nuire à leur propre image.²⁹⁴

Comme nous pouvons le voir dans les graphiques présentées ci-dessous, il est possible de comprendre que les ONG sont les groupes les plus exposés aux attaques. En particulier, si nous imaginons une courbe graphique, nous pouvons voir qu'il y a eu une augmentation du nombre d'attaques contre les travailleurs humanitaires depuis 2000. La figure 7 montre que l'incidence de la violence contre le personnel des ONG internationales a atteint un pic (260), tandis que cette année, le nombre d'attaques contre le personnel humanitaire de l'ONU est tombé à son niveau le plus bas depuis 2010 (37). La figure 8 montre le nombre total d'attaques contre trois groupes de personnel humanitaire entre 2000 et 2022. Selon ces données, il y a eu 3076 attaques contre le personnel des ONG internationales entre ces années. Bien entendu, il convient de noter que l'augmentation du nombre d'ONG travaillant dans ce domaine est également un facteur à prendre en considération. En outre, selon la Convention de Genève de 1949 et son Protocole additionnel de 1977, les ONG ont un statut protégé contre les attaques. Dans la pratique, cependant, ces normes de droit international sont

²⁹² Daniela Irrera, *Op. Cit.*, p. 578.

²⁹³ Ibid. p. 580.

²⁹⁴ Ibid. p. 581.

violées.²⁹⁵ En RDC, les droits de l'homme ne sont pas respectés pour des raisons politico-juridiques et, en particulier, la réticence des parties belligérantes rendait difficile la mise en application de la Convention de Genève.²⁹⁶

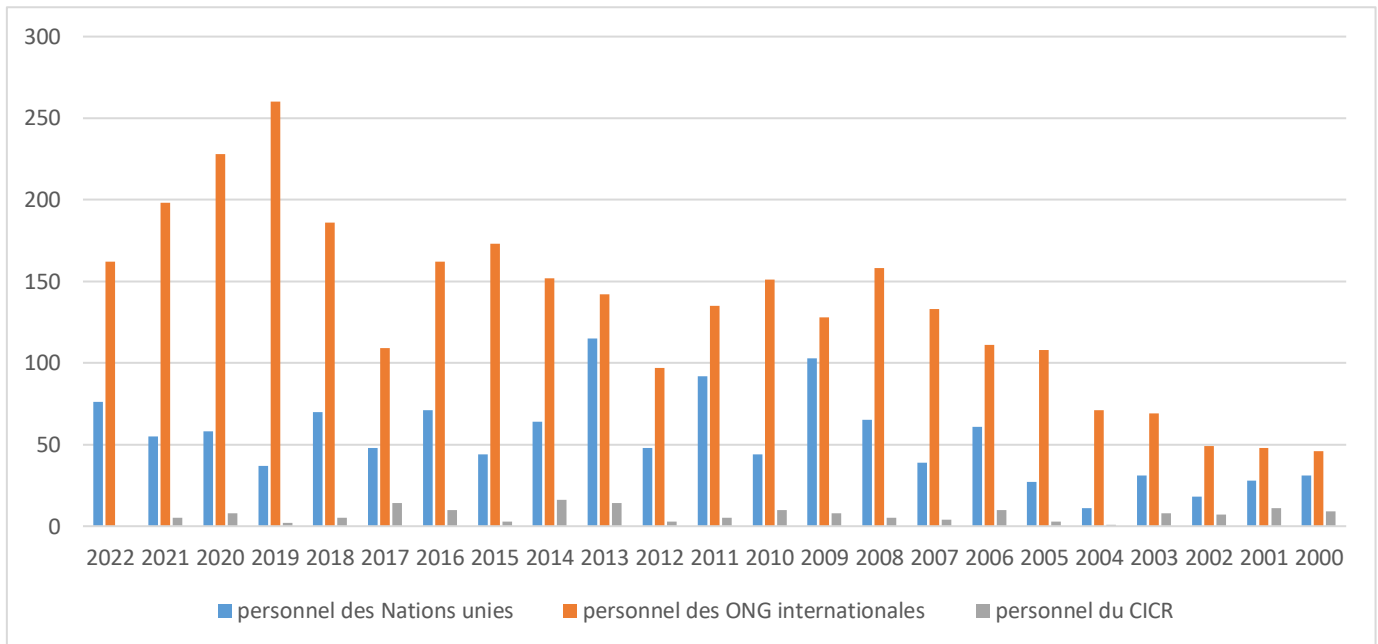


Figure 7 – Le nombre des attaques majeures contre le personnel selon les années (2000-2022)²⁹⁷

²⁹⁵ Ibid. p. 582.

²⁹⁶ Justin Muhoza Kaarengane, « La problématique de l'applicabilité des principes du Droit international humanitaire en Province du Nord-Kivu », *Annales de L'UNIGOM*, Vol. 12, No. 2, 2022, pp. 3-23.

²⁹⁷ « Major attacks on aid workers: Summary statistics », <https://aidworkersecurity.org/incidents/report> (Accès: 14.09.2023)

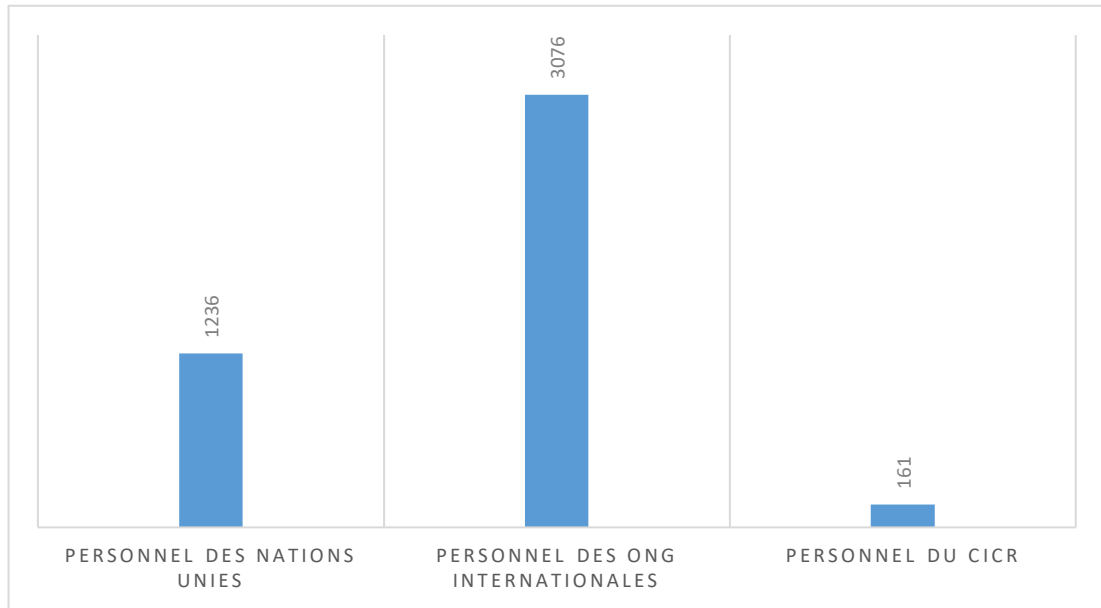


Figure 8 – Le nombre total des attaques contre le personnel entre 2000-2022²⁹⁸

Outre le cas congolais, le cas de la Bosnie-Herzégovine peut être étudié pour examiner l'efficacité des ONG dans le cadre du modèle d'Alger. Après la guerre civile de l'ex-Yougoslavie, la résolution 1031 du Conseil de sécurité des Nations unies a lancé une mission civile en Bosnie le 15 décembre 1995, mobilisant les institutions et organisations civiles et guidant et coordonnant leurs activités le cas échéant. 5 jours plus tard, avec la résolution 1032, une force de police a été créée et une mission a été mise en place. Auparavant, en 1992, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) avait été créée par la résolution 743 du Conseil de sécurité des Nations unies. Si l'on considère l'événement de Srebrenica, il est difficile de dire que l'ONU a réussi en Bosnie. Comme mentionné dans la première partie, Alger affirme que l'une des raisons les plus importantes est l'insuffisance des forces déployées. Il affirme qu'un deuxième problème réside dans le principe d'autodétermination. A cet égard, Alger cite le travail de Gotlieb et suggère qu'une norme pourrait être développée au-delà des organisations internationales et des États pour inclure un droit de représentation plus large.²⁹⁹ Toutefois, étant donné que les racines des conflits internes, en particulier dans la région africaine, sont également ethniques, l'applicabilité de ce principe semble assez difficile. D'autre part, les propositions d'Alger peuvent être considérées comme offrant une solution claire au premier problème mentionné ci-dessus.

²⁹⁸ Ibid.

²⁹⁹ Chadwick F. Alger, *Peace Research and Peacebuilding*, p. 21.

En ce qui concerne les activités des ONG en Bosnie, celles-ci n'ont pas pu avoir un impact à long terme pendant la crise en raison de la nature soudaine et violente du conflit et de la faible gestion de la crise par les Nations unies et la communauté internationale. Cependant, elles ont joué un rôle important au niveau de la consolidation de la paix. Elles ont contribué au retour de la société à la vie sociale et au développement. En outre, les rapports de l'International Crisis Group ont un effet mobilisateur sur la paix en Bosnie. La force de cet impact peut être caractérisée par le fait que le personnel de l'ONG sur le terrain a une bonne maîtrise de la langue locale et un niveau élevé de connaissances, et par la capacité des rapports qu'ils publient à influencer les acteurs qui ont le pouvoir d'assurer la stabilité et la paix nécessaires à la réémergence de la société civile en Bosnie.³⁰⁰

De ce point de vue, on peut clairement affirmer que les ONG sont des acteurs indispensables de la paix, car elles disposent de structures qui observent les besoins de la société - le peuple et les transmettent au public. Bien qu'il y ait eu des critiques telles que la transformation en un système basé sur le marché libre, la possibilité d'établir un succès au sens global augmente lorsqu'elles sont pleinement intégrées à d'autres acteurs politiques. Comme le montrent les études susmentionnées, les ONG sont limitées par de nombreux aspects politiques et administratifs. Si elles sont associées à la force permanente de maintien de la paix des Nations unies décrite dans la première partie, elles ont le potentiel de jouer un rôle important dans l'arrêt des conflits/de la violence. En même temps, elles ont la possibilité d'obtenir plus de succès dans le *peacemaking* et la consolidation de la paix en plus du maintien de la paix, grâce à leurs structures qui répondent aux besoins directs de la population.

La négligence des normes internationales réduit sérieusement les chances de succès des ONG. Cependant, malgré toutes ces difficultés, le désir des ONG de poursuivre leur travail fait d'elles des acteurs de paix indispensables dans le système international. Cela nécessite une plus grande intégration des ONG au sein de l'ONU, qui a la capacité de représenter l'ensemble de la politique mondiale. Les ONG

³⁰⁰ V.P. Gagnon, « International NGOs in Bosnia-Herzegovina: attempting to build civil society », Dans *The power and limits of NGOs: A critical look at building democracy in Eastern Europe and Eurasia*, ed. Sarah E. Mendelson et John K. Glenn, New York Chichester, West Sussex, Columbia University Press, 2002, p. 214.

devraient être incluses dans le processus décisionnel formel en allant au-delà du statut de consultation spécifié dans l'article 71 de la Charte des Nations unies et en assurant une coopération sérieuse sur le terrain. En fait, les ONG ont démontré qu'elles avaient eu un impact significatif sur les réglementations juridiques, depuis l'écriture de la phrase « *Nous, peuples des Nations unies* » jusqu'au lobbying exercé sur le Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il adopte la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Pour la gouvernance mondiale, les ONG doivent être davantage utilisées sur le terrain. Pour cela, la réforme des Nations Unies proposée par Alger est importante. De cette manière, la chance d'une gouvernance mondiale complète, telle que suggérée par le modèle d'Alger, peut avoir une chance de succès. De plus, il ne faut pas oublier que le modèle d'Alger est en fait basé sur l'apprentissage cognitif. Selon cela, les ONG se progressent de cette manière et elles s'incluront de plus en plus dans le système des Nations unies.



CONCLUSION

Notre thèse avait pour objet d'analyser si le modèle d'Alger basé sur les rôles des ONG pouvait être efficace ou non pour le succès des missions de la paix et si les Nations unies pouvaient ainsi jouer un rôle pertinent dans l'établissement de la paix mondiale. Dans ce cadre, nous avons pris en compte le cas de la République démocratique du Congo pour vérifier cette hypothèse. A ces fins, nous avons profité des données d'Uppsala University Conflict Data Program et nous avons utilisé les informations partagées par l'ONU en plus des communiqués de l'ONU. Ils nous ont démontré que les conflits d'aujourd'hui ont une large gamme d'acteur. De plus, nous avons conclu dans notre étude que les travaux de paix nécessitent plus grande vision et un processus plus long, ce qui est expliqué par l'approche de bottom-up. A ce point, les ONG portent une importance spéciale. Nous avons mis au centre les études d'Alger en tant que la base théorique. Comme les études d'Alger révélaient, l'homme qui se bat contre lui avait fait de grands progrès dans les résolutions des conflits et dans l'établissement de la paix. La capacité d'apprentissage cognitif de l'homme lui permet aussi de créer des instruments de la paix. Cette capacité comprend un cours d'histoire, autrement dit les expériences de l'humanité. La vision d'Alger avait considéré possible le développement des différents instruments de paix dans cette évolution.

Jusque-là, nous avons vu que les études d'Alger étaient multidisciplinaires et basées sur une perception du monde réel qui pouvait être référée à la théorie de construction sociale de réalité. Cela révèle que les échecs provoquent les développements dans notre approche vers la paix. De plus, la distinction entre la paix négative et positive est bien importante chez Alger, parce que les instruments de la paix décrit par lui sont mis au jour grâce aux expériences susmentionnées. À cet égard, grâce à l'étude de Maslow, la hiérarchie des besoins de l'homme et son approche vers la paix sont nourries selon le modèle de bottom-up. En plus de cela, le développement des instruments de la paix commencerait par une relation inter-étatique et s'étendrait jusqu'à la gouvernance globale. À ce point-là, il est prévu que les organisations internationales – notamment l'ONU qui est le produit principal du monde réel vient en premier – sont les acteurs indispensables pour la paix durable globale. Néanmoins, ce cours nous a démontré qu'elles ne pourraient pas exister sans avoir soutenu par les

acteurs de la société civile : les ONG. Alger suggère que la coopération et coordination entre elles y contribueront et rendront atteindre une gouvernance globale possible. Il est vu que la nature des guerres et des conflits a changé. En face de ce changement, les Nations unies doivent s'évoluer.

Dans le contexte de cette évolution, la transformation du système des Nations unies dévoile une réussite importante. Après l'échec de la SdN, elle révèle une bonne capacité d'adaptation aux situations. Les missions du maintien de la paix des Nations unies et ses évolutions à chaque crise sont une épreuve nette. D'un autre côté, le système actuel des Nations unies dispose des grands défauts pour la gouvernance globale, ce qui sont également affichés dans les études d'Alger. L'un d'eux se cache dans la structure du CS des Nations unies. Les cinq membres permanents reflètent encore même aujourd'hui la structure de l'an 1945 et ne peuvent plus représenter tout le monde entier à partir de leurs propres intérêts. Cette structure peut être expliquée comme *primus inter pares*. C'est l'un des grands obstacles pour la gouvernance globale. De plus, cette structure avec l'inexistence d'un deuxième parlement à l'organisation et l'incapacité de transformation du CTNU vers un *Conseil de diversité, représentation et gouvernance* empêche une équité dans tous les domaines, ce qui est essentielle pour une paix durable. C'est la raison pour laquelle l'émergence des États fragiles et des États faillis ne peut pas être entravée.

De son côté, la structure du maintien de la paix des Nations unies comprend également quelques défauts. Le concept du maintien de la paix a changé à la grande échelle depuis la première mission du maintien de la paix en 1956. Les premières générations du maintien de la paix visaient plutôt à la paix négative. Elles se concentraient sur l'élimination que la violence directe. De la création de l'ONU aux années 1990 la perception de la paix a changé aussi et l'étude de la paix s'est développées au cours de cette période. Elle est évoluée sans cesse en direction de la paix positive. Pour cela, les années 1990 et les débuts des années 2000 sont les dates-clés dans les transformations du maintien de la paix. Après le rapport rédigé par M. Boutros-Ghali, l'ancien secrétaire général de l'ONU, le maintien de la paix est devenu plus compréhensif. À partir de cas de RDC, il est possible d'interpréter comme l'intervention des Nations unies sont généralement inadéquate et en retard.

Les expériences de l'ONU en RDC nous assurent de grandes leçons pour vérifier toutes ces hypothèses. Dans ce contexte le pays est devenu un laboratoire du maintien de la paix. L'ONUC est l'exemplaire aux premières générations du maintien de la paix. La première intervention de l'ONU est réussie en termes de garantie de l'indépendance à la RDC qui était une ancienne colonie de la Belgique. Dans ce contexte, l'ONUC y a été testée dans la matière de la transformation de la nature du conflit, car il a été possible d'y voir l'émergence des acteurs non-étatiques (sociétaux). De point de cette vue, l'ONU est parvenue à prévenir la chute directe de pays en désordre. En outre, elle a géré avec réussite le processus du conflit qui était à deux dimension : l'un est le problème interétatique et l'autre diversification de la crise dans la matière des acteurs. Il est vu que l'ONU est réussie dans le blocage de l'intervention de la Belgique à la dimension intra-étatique du conflit. Le seul problème qui s'y posait était la stratégie de sortie de l'ONU. Il est observé que l'approche de l'ONU était en qualité d'extincteur de feu. Cela nous démontre que l'ONUC était une mission qui s'est concentrée sur l'élimination de la violence directe.

Cette stratégie a provoqué malheureusement la faiblesse dans le pays. Le pays qui est resté non-développé depuis sa décolonisation a été dirigé par la dictature. De plus, l'instabilité régionale était aussi devenue un autre catalyseur. La crise en Rwanda en 1993 a touché la RDC aussi. Vers la fin des années 1990, de deux grandes guerres se sont éclatées en Afrique, ce qui a causé l'émergence de nouveaux acteurs armées non-étatiques. En considération de la situation et en face de la fragilité du pays, l'ONU y est intervenue en 1999 avec la MONUC. Donc, la MONUC est devenue l'un des premiers champs d'initiative pour tester les réformes des années 1990s dans le maintien de la paix. Néanmoins, il est observé que la MONUC a échoué finalement à ce sens. Tout d'abord il n'y avait pas de grande collaboration avec les ONG et l'égalité de genre ne s'y est pas appliquée. En revanche, il a été affirmé que le personnel de la MONUC est impliqué dans les incidents d'abus sexuel, ce qui a rendu également discutable la crédibilité de la mission.

C'est la raison pour laquelle la MONUC est reconfigurée sous le nom de la MONUSCO en 2010. Avec cette nouvelle mission, l'ONU a visé à mettre tous les instruments relatifs à la paix positive en œuvre. De plus, pour la première fois l'ONU a créé une brigade d'intervention. Cela signifie le changement dans le principe d'impartialité. On y a vu que l'on a soutenu les initiatives et la coopération entre les organisations internationales dans la MONUSCO. En plus de cela, on y voit également le désir de respecter l'égalité hommes-femmes et de la collaboration avec les ONG. Pour cela, le CS des nations unies a adopté quelques résolutions. Néanmoins, il est observé que ces résolutions ne sont pas réalisées sur le terrain. Cependant, il ne faut pas oublier que nous développons selon la théorie du laboratoire du monde réel et quand on compare la MONUSCO et la MONUC, on peut dire que notre sensibilisation accrue dans ce contexte. En conséquence, il y a deux inférences possibles sur le modèle d'Alger dans le contexte du maintien de la paix. La première le quel on a démontré son évolution structurelle est réussite. On a vu que la théorie du monde réel se fonctionne bien. D'autre part, la deuxième qui pointe la capacité des opérations du maintien de la paix des Nations unies est largement faible. Premièrement, elles ne reflètent pas totalement la perspective féminine. Deuxièmement, une approche qui respecte les besoins de l'homme ne s'y applique pas. Autrement dit, on ne parvienne pas à appliquer l'approche bottom-up. Le maintien de la paix des Nations unies se fonctionne plutôt comme un extincteur de crises. En ce qui concerne, il y a une question de mauvaise coordination et mauvaise collaboration avec les ONG.

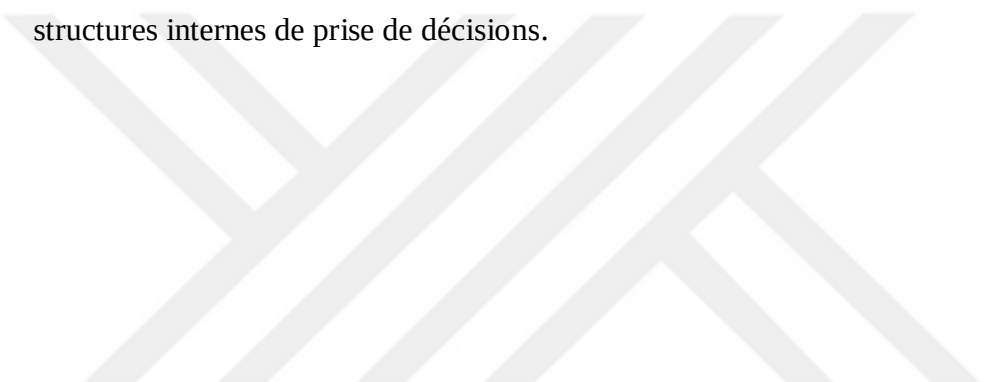
À ce point, notre analyse sur les ONG dévoile que ces acteurs non-étatiques sont devenus également les acteurs clés pour une paix à long terme et la gouvernance globale et dans la sécurité internationale. Bien que le fait que les ONG sont plus idéalistes rende difficile de mener une collaboration avec l'ONU et autres organisations internationales, elles dessinent notre monde plus vivable et plus loin de violence. De plus, le fait que quelques ONG exploitent les ressources et que leurs approches sont corrompues n'empêche pas les rôles efficaces que les autres ONG jouent. Elles ont joué des rôles primordiaux dans la mise au jour des résolutions du CS comme la résolution de 1325 et sa mise en œuvre. Il y a 1050 organisations de société civile qui sont actives en RDC dans ce cadre. Néanmoins, notre étude dévoile également la capacité de communication entre eux doit s'améliorer. Cette situation limite l'efficacité des ONG. A ce point, il faut noter que cela fait une partie de

processus de la théorie monde réel et cela ne compromettra pas l'efficacité des ONG. En plus de cela, notre recherche démontre que le personnel des ONG s'expose à la violence aussi. Cela empêche leurs rôles qu'elles jouent, cette situation cause au fait qu'elles se concentrent sur les aides d'urgence plutôt que des travaux à long terme. À ce point, l'article 71 de la Charte des Nations unies qui les dote de statut consultatif doit être élargi, donc les ONG pourraient être plus actives dans le système des Nations unies. De plus, elles pourraient dépasser les difficultés administratives et politiques qu'elles rencontrent. De plus, avant tout, elles ont prouvé leur importance en ayant fait écrire dans la Charte des Nations unies, « *Nous, peuples des Nations unies* ».

Quant à l'article 71 de la Charte des Nations unies, les données partagées par l'ONU nous démontrent que presque la moitié des ONG n'a pas obtenu le statut consultatif auprès de CESNU. Les ONG qui ont obtenu le statut consultatif sont majoritairement ceux qui ont obtenu le statut consultatif spécial. L'augmentation de nombre des ONG est également la preuve qui pointe l'importance des rôles que les ONG jouent dans les affaires internationales.

On y voit également que les ONG font les initiatives comme les CLOC et tentent d'inclure les populations locales dans les efforts de résolutions des conflits. De ce point de vue, il est possible de dire que les ONG impliquent les méthodes de bottom-up. En plus de ceux-ci, l'émergence de plus en plus des ONG du Sud est un point positif pour la gouvernance globale. Dans ce contexte on y analysé les exemples de FEDINA en Inde et de SF à Djibouti. Cela pointe l'efficacité des ONG contre l'inégalité de Nord-Sud aussi. D'un autre côté, on y voit que les ONG remplacent les lacunes de l'ONU. Ce qui est plus important ici, les ONG sont les acteurs clés dans les missions de paix des Nations unies. Parce que l'on y voit que les nouveaux maintiens de la paix incluent également la consolidation de la paix. Notre recherche dévoile que les ONG se comportent dans une structure articulée dans ce contexte. Elles travaillent pour apaiser et éliminer la violence et développer le pays à la fois. En conséquence, le modèle d'Alger sur les rôles des ONG est efficace et personne ne peut dire que l'ONU ne joue pas un rôle pertinent dans la paix mondiale. Plus inclusion des ONG dans le système des Nations unies pourrait augmenter la chance de réussite à atteindre la gouvernance globale et une paix durable globale ainsi.

À ce point, il faut souligner que quelques facteurs ont délimité notre recherche sur les ONG et l'étude de cas dans cette thèse. Tout d'abord les ressources limitées sur les ONG sont un problème primordial. À cause de cela la recherche ne se concentre que sur les ONG sélectionnées. De plus, une étude de terrain en RDC pourrait plus fructueuse, mais ce qui était bien difficile dans cette conjoncture. En plus de cela, les études ici sur les ONG peuvent être élargies d'un aspect de développement, du droit international, d'économie de la paix, de comparaison entre organisations internationales et régionales... etc. Dans ce cadre les futures recherches seront nécessaires pour faire élargir le rôle des ONG pour l'établissement et la continuité de la paix internationale dans le contexte des missions de l'ONU, sans oublier le problème de l'inefficacité des organisations internationales de nos jours en raison de leurs structures internes de prise de décisions.



BIBLIOGRAPHIE

LES OUVRAGES

ADAM, Michel, « Guerres africaines : de la compétition ethnique à l'anomie sociale », *Études rurales*, Vol. 4, No. 3, 2002, pp. 167-186

AKSU, Eşref « The UN in The Congo Conflict », Dans *The United Nations, Intra-state Peacekeeping and Normative Change*, Manchester University Press, Manchester, 2013

ALGER, Chadwick F., « Harold Guetzkow : A Scholar's Scholar » *Simulation Gaming*, Vol. 42, No. 3, 2011, pp. 295-300

ALGER, Chadwick F., « Peace Studies As A Transdisciplinary Project » Dans *HANDBOOK OF PEACE AND CONFLICT STUDIES*, ed. Charles Webel et Johan Galtung, Routledge, 2007

ALGER, Chadwick F., « Religion as a peace tool », *Global Reviews of Ethnopolitics*, Vol. 1, No. 14, 2002, pp. 94-109

ALGER, Chadwick F., « Research on Research : A Decade of Quantitative and Field Research on International Organizations », *International Organization*, Vol. 24, No. 3, 1970, pp. 414-450

ALGER, Chadwick F., « The Emerging Roles of NGOs in The UN System : From Article 71 to People's Millenium Assembly », *Global Governance*, Vol. 8, No. 1, 2002, pp. 93-114

ALGER, Chadwick F., « The Emerging Roles of NGOs in the UN System: From Article 71 to a People's Millennium Assembly », *Global governance*, Vol. 8, No. 1, 2002, pp. 409-433

ALGER, Chadwick F., « The Expanding Tool Chest For Peacebuilders », Dans *The New Agenda For Peace Research*, ed. Ho-Won Jeong, Aldershot, Ashgate Publishing Ltd., 1999

ALGER, Chadwick F., « The Quest For Peace : What Are We Learning ? », *International Journal of Peace Studies*, Vol. 4, No. 1, 1999, pp. 21-46.

ALGER, Chadwick F., « There are peacebuilding tasks for everybody » *International Studies Review*, Vol. 9, 2007, pp. 534-554

ALGER, Chadwick F., « Thinking about the future UN system », *Global Governance*, Vol. 2, No. 3, 1996, pp. 335-360.

ALGER, Chadwick F., *Peace Research and Peacebuilding*, Springer, Londre, 2014

ALGER, Chadwick F., *Pioneer in the Study of the Political Process and on NGO Participation in the United Nations*, Springer, Londre, 2014

ALGER, Chadwick F., *The Future of The United Nations System : Potential for the Twenty-First Century*, United Nations University Press, Tokyo, 1998

ALGER, Chadwick F., *The UN System in Global Governance*, Springer, Londre

ALGER, Chadwick F., *The United Nations System : a reference handbook*, ABC-CLIO Inc., Santa Barbara, California, 2006

AROUSI, Sahla, « Women, Peace, and Security and the DRC: Time to Rethink Wartime Sexual Violence as Gender-Based Violence? », *Politics&Gender*, Vol.13, No.3, 2017, pp. 488-515.

BERCOVITCH, Jacob et JACKSON, Richard, *Yirmi Birinci Yüzyılda Çatışma Çözümü, İlkeler, Yöntemler ve Yaklaşımlar*, (trad. Hayrettin Özer), Adres Yayınları, Ankara, 2020

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas, *The Social Construction of Reality*, Penguin Books, 1991

BOULDEN, Jane, « UNITED NATIONS OPERATIONS IN CONGO (ONUC) », Dans *The Oxford Handbook of United Nations Peace Operations*, Ed. Joachim A. Koops, Norrie Macqueen, Thierry Tardy et Paul D. Williams, Oxford University Press, Oxford, 2015

BOUTROS-GHALI, Boutros *An agenda for peace : preventive diplomacy, peacemaking and peace-keeping*, United Nations, Department of Public Information, New York, 1992,

BOYENGO, Tristan Etumba Longila « Les opérations de maintien de la paix des Nations unies en République Démocratique du Congo : de la MONUC à la MONUSCO, un champ expérimentation du maintien de la paix ? », Thèse de Doctorat en Droit, Université Côte d'Azur, 2022

CATTARUZZA, Amaël, *Atlas des guerres et des conflits : un tour du monde géopolitique*, Autrement, 3^e édition, Paris, 2017

CHATTU, V. Kumar, et KNIGHT, W. Andy, « Global Health Diplomacy As A Peace Tool », *Peace Review*, Vol. 31, No. 2, 2019, pp. 148-157.

CLAUSEWITZ, Carl von, *De la guerre*, trad. Denise Naville, Minuit, Paris, 1955

COATE, Roger A., « Civil Society As A Force For Peace », *International Journal of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, pp. 57-86

COOLEY, Alexander et RON, James, « The NGO Scramble: Organizational Insecurity and the Political Economy of Transnational Action », *International Security*, Vol. 27, No. 1, 2002, pp. 5-39

DE CONING, Cedric « Civil-military coordination practices and approaches within United Nations peace operations », *Journal of Military and Strategic Studies*, Vol. 10, No. 1, 2007, (Archive de « <https://jmss.org/issue/view/4539> » édition spéciale. Date de l'accès : 20.03.2023).

DEMİRTAŞ, Buğrahan « Chadwick Alger », Dans *Barış Çalışmaları*, Ed. Erhan Büyükkakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2018

DEVARAJ, Sebastian, « Catering for society's most disadvantaged people in India, a view from the South », *Hermès, La Revue*, vol. 89, no. 1, 2022, pp. 152-155.

DIEHL, Paul, *International Peacekeeping*, The John Hopkins University Press, Londres, 1993

DIEHL, Paul, *Peace Operations*, Polity Press, Cambridge, 2008

DIJKZEUL, Dennis, « Heart of Paradox : War, Rape, and NGOs in the DR Congo », Dans *The NGO Challenge for International Relations Theory*, ed. William E. DeMars et Dennis Dijkzeul, Routledge, Oxon et New York, 2015

DOSS, Alan « United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », Dans *The Oxford Handbook of United Nations Peace Operations*, Ed. Joachim A. Koops, Norrie Macqueen, Thierry Tardy et Paul D. Williams, Oxford University Press, Oxford, 2015

DUPUY, René J. « Article 2 : commentaire général », Dans *La Charte des Nations Unies : Commentaires article par article*, ed. Jean-Pierre Cot et Allain Pellet, Economica et Bruylant, Paris et Bruxelles, 1985

FREEDMAN, Jane, *Gender, Violence and Politics in the Democratic Republic of Congo*, Routledge, 2016

GAGNON, V.P., « International NGOs in Bosnia-Herzegovina: attempting to build civil society », Dans *The power and limits of NGOs: A critical look at building democracy in Eastern Europe and Eurasia*, ed. Sarah E. Mendelson et John K. Glenn, New York Chichester, West Sussex, Columbia University Press, 2002

GALTUNG, Johan, « Three Approaches to Peace: Peacekeeping, Peacemaking and Peacebuilding », dans *Peace, War and Defense-Essays in Peace Research*, ed. Johan Galtung, Ejlers, Vol. 2, 1976

GALTUNG, Johan, « Twenty-Five Years Of Peace Research : Ten Challanges and Some Responses », *Journal Of Peace Research*, Vol. 22, No. 2, 1985, pp. 141-158

GALTUNG, Johan, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, Vol.6, No.3, 1969, pp. 167-191

GALTUNG, Johan, *Conflict Transformations by Peaceful Means (The Transcend Method)*, Le manuel des Nations unies, 2000.

GALTUNG, Johan, *Peace by Peaceful Means: Peace and Conflict, Development and Civilization*, PRIO, Oslo, 1996

DAVIES, Thomas, *Routledge Handbook of NGOs and International Relations*, Routledge, New York, 2019

GUETZKOW, Harold « Chadwick F. Alger : The Early Years at Northwestern », *International Journal Of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, pp. 1-2

JEONG, Ho-Won, *Peace and Conflict Studies An Introduction*, Ashgate, Aldershot, Burlington, 2000

KAARENGANE, Justin Muhoza, « La problématique de l'applicabilité des principes du Droit international humanitaire en Province du Nord-Kivu », *Annales de L'UNIGOM*, Vol. 12, No. 2, 2022

KALDOR, Mary *New and Old Wars : Organised Violence in Global Era*, Polity Press, Cambridge, Polity Press, 3^e édition, Cambridge, 2012

KARADELI, Cem, « Kırılğan, Zayıf ve Başarısız Devletlerden Çatışmaların Dönüşümüne », dans *Savaşın Dönüşümü Yeni dinamikler, Aktörler ve Araçlar*, Ed. Erhan Büyükakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2021

KILLE, Kent J., « Introduction : A Tool Chest For Peacebuilders », *International Journal Of Peace Studies*, Vol. 9, No. 2, 2004, pp. 3-9

KODDENBROCK, Kai, *The Practice of Humanitarian Intervention Aid workers, agencies and institutions in the Democratic Republic of the Congo*, Routledge, 2016

KOVATCH, Bonnie, « Sexual exploitation and abuse in UN peacekeeping missions: A case study of MONUC and MONUSCO », *The Journal of the Middle East and Africa*, Vol. 7, No. 2, 2016, pp. 157-174

KRASNER, Stephen D., « Sharing Sovereignty: New Institutions for Collapsed and Failing States », *International Security*, Vol. 29, No. 2, 2004, pp. 85-120

- LYON, Alinna J. et KILLE Kent J., *The United Nations: 75 Years of Promoting Peace, Human Rights, and Development*, ABC-CLIO, Santa Barbara, 2020
- MACQUEEN, Norrie, *Peacekeeping and The International System*, Routledge, New York, 2006.
- MASLOW, Abraham, « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, Vol. 50, No.4, 1943, pp. 370-396.
- MBUTA, Wutibaal Kumaba, *L'ONU et la diplomatie des conflits en RDC*, L'Harmattan, Paris, 2012
- Mohammed Bedjaoui, « Article1 : commentaire général », Dans *La Charte des Nations Unies : Commentaires article par article*, ed. Jean-Pierre Cot et Allain Pellet, Economica et Bruylant, Paris et Bruxelles, 1985
- N'DIMINA-MOUGALA, Antoine-Denise, « Les conflits identitaires ou ethno-politiques africains au xxe siècle : caractéristiques et manifestations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 248, No. 4, 2012, pp. 97-119.
- NAGEL, Robert U., Kate Fin et Julia Maenza, « CASE STUDY: United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021, <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> (l'accès : 29.05.2022).
- NORTHEGE, S., *The League Of Nations: its life and times 190-1946*, Holmes & Meier Publishers, New York, 1986
- NZONGOLA-NTALAJA, George, *The Congo : From Leopold to Kabila, A People's History*, Zed Books, New York, la 3^e édition
- ONKELINX, Alain, *Les Missions De Maintien De La Paix De L'ONU*, Le Rapport de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Le 19-21 Mars 2018
- PALUCK, Elizabeth Levy, « Methods and ethics with research teams and NGOs: Comparing experiences across the border of Rwanda and Democratic Republic of Congo », Dans *Surviving field research: Working in violent and difficult situations*, Ed. Chandra Lekha Sriram, John C. King, Julie A. Mertus, Olga Martin-Ortega, Johanna Herman, Routledge, 2009
- PINKNEY, Robert, *NGOs, Africa and the Global Order*, Palgrave Macmillan, 2009
- PORTEOUS, Tom, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », *Politique étrangère*, Vol. 68, No. 2, 2003, pp. 307-320

- RANDELZHOFFER, « Article 2 », Dans *The Charter of The United Nations: A Commentary*, Ed. Bruno Simma, Oxford University Press, New York, 1994
- ROCHESTER, J.M., *Waiting For The Millennium, The United Nations And The Future World Order*, University of South Carolina Press, 1993
- ROMYA BİLGİN, Kıvılcım, « Johan Galtung », dans *Barış Çalışmaları*, ed. Erhan Büyükkakıncı, Adres Yayınları, Ankara, 2018
- RUPESSINGHE, Kumar « Coping with internal conflicts: Teaching the elephant to dance », Dans *The Future of The United Nations System: Potential for the Twenty-first Century*, ed. Chadwick F. Alger, United Nations University Press, Tokyo, 1998
- RYFMAN, Philippe, *Les ONG*, la Découverte, 2014
- SAMBANIS, Nicholas, « Short – and Long – Term Effects of UN Peace Operations », *The World Bank Economic Review*, Vol. 22, No.1, 2008, pp. 9-32
- SAVAŞ CAZALA, Menent, « Koruma Sorumluluğunun Normatif Statüsü », *Marmara Üniversitesi Öneri Dergisi*, Vol.13, No.50, 2018, pp. 65-89
- SENTILHES-MONKAM, Angélique ; ACINA, Emma ; CHAKER, Katrin ; HAMAD, Malika Moussa, « Partenariat entre une ONG locale et une ONG internationale à Djibouti », *Santé Publique*, Vol. 31, No. 5, 2019, pp. 723-733
- STEINBERG, Gerald, « The Limits of Peacebuilding Theory », dans *Routledge Handbook of Peacebuilding*, ed. Roger Mc. Ginty, Londre, 2013
- TERRIE, Jim, « The use of force in UN peacekeeping : The experience of MONUC », *African Security Studies*, Vol. 18, No. 1, 2009, pp. 21-34
- THAKUR, R. et SCHNABEL, A., « Cascading generations of peacekeeping: Across the Mogadishu line to Kosovo and Timor », dans R. Thakur et A. Schnabel (éds.), *United Nations peacekeeping operations: Ad hoc missions, permanent engagement*, United Nations University Press, 2001
- THIOUNE, Amar, « Quels rôles pour les ONG du Sud ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 98, no. 2, 2015, pp. 73-81.
- VAN CREVELD, Martin *The Transformation of War*, The Free Press, New York, 1991
- VAN DER SLUIS, Elisabeth Charlotte, « Implementing a “Zero-Tolerance” Policy: The Failed Securitisation of Peacekeeper Sexual Violence in the Democratic Republic of the Congo 2010-2020, Thèse de Master de recherche, Utrecht University, le 15 juin 2022

VAYRYNEN, Raimo, « Enforcement and Humanitarian Intervention: Two Faces of Collective Action by The United Nations », Dans *The Future of The United Nations System: Potential for the Twenty-first Century*, ed. Chadwick F. Alger, United Nations University Press, Tokyo, 1998

WHITE, Nigel D., « U.N. Peacekeeping – Development or Destruction ? », *International Relations*, Vol. 12, No. 1, 1994, pp. 129-158

WOLFRUM, Rudiger « Preamble », Dans *The Charter of The United Nations: A Commentary*, Ed. Bruno Simma, Oxford University Press, New York, 1994

ZARTMAN, William, « Intervening to Prevent State Collapse : The Role of The United Nations », Dans *Multilateral Diplomacy And the United Nations Today*, ed. James P. Muldoon, JoAnn Fagot Aviel, Richard Seitano et Eatl Sullivan, Routledge, New York, 2018

LES SOURCES ELECTRONIQUES

« After Operation Lightning Thunder: Protecting communities and building peace », Analyse de *Conciliation Resources* <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/after-operation-lightning-thunder-protecting-communities-and> (Accès : 1.08.2023)

« Chadwick Fairfax Alger », <https://iprafoundation.org/chadwick-alger/> (Accès le 8.10.2022)

« Democratic Republic of Congo », <https://www.iea.org/countries/democratic-republic-of-the-congo> (Accès : 12.06.2023)

« Faits et chiffres : Les femmes, la paix et la sécurité », *ONU FEMMES*, https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security/facts-and-figures#_Toc85728891 (Accès : 8.04.2022).

« Fiche info : République démocratique du Congo », https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/democratic-republic-congo_fr (Accès : 12.06.2023)

« Fiche pays RDC », <https://www.ccife-rdcongo.org/services/fiche-pays-rdc.html> (accès : 12.06.2023)

« Heat map (2000-2022) », <https://aidworkersecurity.org/incidents/report/map?start=2000> (Accès : 14.09.2023)

« Histoire de la Charte des Nations unies », <https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un/preparatory-years> (Accès: 2.04.2022).

« Introduction - Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo/consultative-status> (Accès: 15.12.2023)

« La Charte des Nations unies », <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text> (Accès : 2.04.2022).

« Le Comité chargé des organisations non gouvernementales », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo/committee-on-ngos> (Accès : 15.12.2023)

« Le Système des Nations Unies », <https://www.un.org/fr/about-us/un-system> (accès : 05.06.2023)

« Major attacks on aid workers: Summary statistics », <https://aidworkersecurity.org/incidents/report> (Accès: 14.09.2023)

« MONUSCO at a Glance », *the Strategic Communications & Public Information Division*, 2018.

https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/factsheet_monusco-feb_2018_3.pdf (Accès : 22.12.2021).

« Organisation mondiale de la Santé, « L'OMS et ses partenaires face aux situations d'urgence dans le monde », <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-and-partners-respond-to-emergencies-worldwide> (Accès : 20.07.2023)

« Partnership », <https://www.unep.org/unepmap/who-we-are/partnerships> (Accès: 15.12.2023)

« Progression du nombre des États Membres de 1945 à nos jours », Nations unies, <https://www.un.org/fr/about-us/growth-un-membership-1945-present> (Accès : 10.10.2022)

« Progression du nombre des États Membres de 1945 à nos jours », <https://www.un.org/fr/about-us/growth-un-membership-1945-present> (Accès: 2.04.2022)

« Republic of the Congo -ONUC: Facts and Figures », <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/past/onucF.html> (Accès : 10.06.2023).

« service des ONG », <https://ecosoc.un.org/fr/ngo> (Accès: 15.12.2023)

« STATISTIQUES PAR GENRE », *Nations unies Maintien de la paix*, <https://peacekeeping.un.org/fr/gender> (Accès : 25.05.2022).

« Système intégré des Organisations de la Société civiles » <https://esango.un.org/civilsociety/login.do?locale=fr> (Accès: 15.12.2023)

« UNDP Gender Equality Strategy 2018-2021 », *le PNUD*, https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP_GES_2pager_060219.pdf (Accès : 26.12.2021).

« United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> (Accès : 29.05.2022).

« United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) », <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/05/MONUSCO-Case-Study.pdf> (Accès : 29.05.2022)

France 24, « Rébellion du M23 au RD Congo : l'ONU pointe le rôle du Rwanda », le 23 décembre 2022, <https://www.france24.com/fr/vidéo/20221223-l-onu-pointe-le-soutien-du-rwanda-aux-rebelles-du-m23> (Accès : 15.02.2023).

<https://fba.se/en/how-we-work/support/> (Accès : 10.10.2023)

<https://fedina.in/about-us/> (Accès : 28.10.2023)

<https://peacekeeping.un.org/fr/where-we-operate> (Accès : 30.06.2023).

<https://www.msf.fr/decouvrir-msf/nos-operations/rdc-prise-en-charge-des-personnes-affectees-par-le-vihsida> publié en 2018 (Accès : 29.07.2023)

<https://www.rescue.org/country/democratic-republic-congo> (Accès : 29.07.2023)

<https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/chapter-7> (Accès : 20.03.2023)

Katharina Buchholz, « The Largest UN Peacekeeping Operations in 2022 », STATISTA, le 30 mai 2022, <https://www.statista.com/chart/24939/personnel-involved-in-the-largest-peacekeeping-operations/#:~:text=The%20largest%20UN%20mission%20globally,support%20recently%20independent%20South%20Sudan.> (Accès : 1.06.2022).

L'Ambassade de la République démocratique du Congo à Bruxelles, « Histoire de la République démocratique du Congo : Chronologie des principaux événements historique de la R.D.C. », <https://ambardc.be/rdc/> (Accès : 12.06.2023)

L'Assemblée générale des Nations unies, « Fonctionnement », <https://www.un.org/fr/ga/about/background.shtml> (Accès : 24.04.2023)

Le Conseil de Sécurité des Nations unies, « Les Fonctions et Le Pouvoir » <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/functions-and-powers> (Accès : 24.04.2023)

Les données de Uppsala Conflict Data Program (UCDP) sur RDC, <https://ucdp.uu.se/country/490> (Accès : 30.06.2023).

Maintien de la paix des Nations unies, « Pays Contributeurs En Soldats Et Policiers », <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors> (Accès : 25.06.2023).

Médecins sans frontières, « RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : L'URGENCE PERMANENTE », <https://www.msf.fr/decryptages/republique-democratique-du-congo-l-urgence-permanente> (Accès : 14.08.2023)

Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation En RD Congo des Nations Unies, « Historique », <https://monusco.unmissions.org/historique> (Accès : 25.06.2023).

Mission De L'organisation Des Nations Unies Pour La Stabilisation En RD Congo des Nations Unies, « Historique », <https://monusco.unmissions.org/historique> (Accès : 25.06.2023).

MONUC, « MONUC Facts and Figures » <https://peacekeeping.un.org/mission/past/monuc/facts.shtml> (Accès: 20.05.2022).

MONUC, « MONUC Mandate », <https://peacekeeping.un.org/mission/past/monuc/mandate.shtml> (Accès : 20.05.2022).

Nations Unies Maintien de la Paix, « Opérations passées », <https://peacekeeping.un.org/fr/past-peacekeeping-operations> (Accès : 15.06.2023).

Nations unies, « Communiqué de presse le 25 septembre 1997 : Le Conseil De Sécurité examine la nécessité d'une action internationale concertée pour la paix et la sécurité en Afrique », <https://press.un.org/fr/1997/19970925.cs858.html> (Accès : 30.06.2023)

Nations unies, La Charte des Nations Unies, 1945, 1 UNTS XVI <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/chapter-1> (Accès : 30.12.2022)

Nations unies, La Charte des Nations Unies, 1945, 1 UNTS XVI <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/preamble> (Accès : 30.12.2022)

Nations unies, « Secrétariat », <https://www.un.org/en/about-us/secretariat> (Accès : 25.04.2023)

ONU FEMMES AFRIQUE, *Les ONG congolaises continuent de s'engager pour la protection des femmes et l'action humanitaire*, <https://africa.unwomen.org/fr/news-and-events/stories/2020/11/congolese-ngos-continue-to-commit-to-the-protection-of-women-and-humanitarian-action> (Accès : 20.12.2023)

UN Women Africa, *The role of the women's associative movement in advancing gender equality in the DRC*, publié en 2023 https://africa.unwomen.org/sites/default/files/2023-10/policy_brief_forum_un_women_drc_0.pdf (Accès: 23.12.2023)

Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « M23 » <https://ucdp.uu.se/actor/1160> (Accès : 30.06.2023).

Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « Democratic Republic of Congo » <https://ucdp.uu.se/country/490> (Accès : 30.06.2023).

Uppsala Conflict Data Program (UCDP), « Democratic Republic of Congo »

<https://ucdp.uu.se/country/490> (Accès : 30.06.2023).

www.reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/27-millions-de-personnes-dont-499-denfants-ont-besoin-dune-aide (Accès : 20.08.2023)



LES DOCUMENTS OFFICIELS

Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 1514 (XV) la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (le 14 décembre 1960), Document A_RES/1514/(XV).

Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 2006 (XIX) Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (le 18 février 1963), Document A_RES/2006/(XIX)

Assemblée générale des Nations unies (AGNU), RES. 3201 (S_VI) la déclaration concernant sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international (le 1^{er} mai 1974), Document A_RES/3201/(S_VI) ». En outre, regardez : Erwin Laszlo, Robert Baker, Venkata Raman et Elliott Eisenberg, *The Objectives of The New International Economic Order*, Pergamon Press, 3e édition, États-Unis, 1981.

Assemblée générale des Nations unies, *Résolution* 1991(XVIII), A/RES/1991(XVIII), le 17 décembre 1963. »

Assemblée générale des Nations unies, *Résolution* 75/300, A/RES/75/300(2021), le 8 juillet 2021.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 1234, S/RES/1234(1999), le 9 avril 1999.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 1279, S/RES/1279(1999), le 30 novembre 1999.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 1291, S/RES/1291(2000), le 24 février 2000.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 143, S/RES/143(1960), le 14 juillet 1960.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 145, S/RES/145(1960), le 22 juillet 1960.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 146, S/RES/146(1960), le 9 août 1960.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 161, S/RES/161(1961), le 21 février 1961.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution* 169, S/RES/169(1961), le 24 novembre 1961.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1843*, S/RES/1843(2008), le 20 novembre 2008.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1856*, S/RES/1856(2008), le 22 décembre 2008.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 1925*, S/RES/1925(2010), le 28 mai 2010.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 2098*, S/RES/2098(2013), le 28 mars 2013.

Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSDU), *Résolution 2409*, S/RES/2409(2018), le 27 mars 2018.

Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Note du Secrétaire général*, S/4571, le 5 décembre 1960.

Conseil de Sécurité des Nations Unies, *Rapport adressé au Secrétaire général, par son représentant spécial au Congo, au sujet de M. Patrice Lumumba*, S/4688, le 12 février 1961.

« Plan D'action National De La Mise En Œuvre De La Résolution 1325 Du Conseil De Sécurité De Nations Unies, Sur Les Femmes, La Paix Et La Sécurité IIème Génération », *Ministère du Genre, Enfant et Famille*, 2018

Alan Doss, *SRSG RESPONDS TO CRITICISM OF MONUC BY MSF*, SRSG/97/2009, Communiqué de presse des Nations unies MONUC.

LES RAPPORTS

« EVERYDAY EMERGENCY : Silent Suffering In Democratic Republic Of Congo », le rapport de Médecins sans frontières, 2014

Recherche de Caritas international Belgique, « Comités locaux d'Organisation communautaire – CLOC », rédaction par Victor Beaume, Novembre 2022

AISAN DEVELOPMENT BANK, « KEY INDICATORS FOR ASIA AND THE PACIFIC 2023 », 54^e edition, Asian Development Bank, Ville de Mandaluyong, Metro Manila, Philippines, 2023

Handbook on United Nations Multidimensional Peacekeeping Operations, The Peacekeeping Best Practices Unit/Department of Peacekeeping Operations, New York, 2003

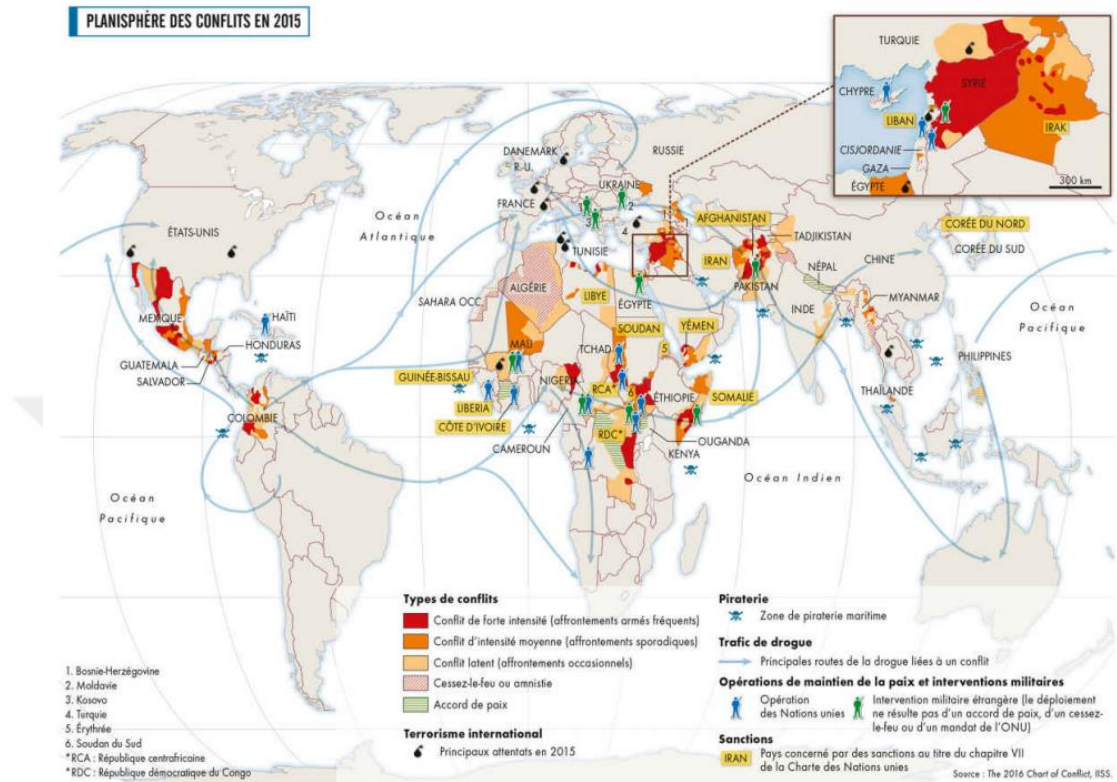
Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement. RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation. 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis, 2022

LES SOURCES AUDIO VISUELLES

Pascal Boniface, « Mettre fin aux pillages en RDC ? Avec Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix | Entretiens géopo », Vidéo YouTube, 23:28, le 14 juin 2023, https://www.youtube.com/watch?v=LSgYk6Q_oA4

ANNEXES

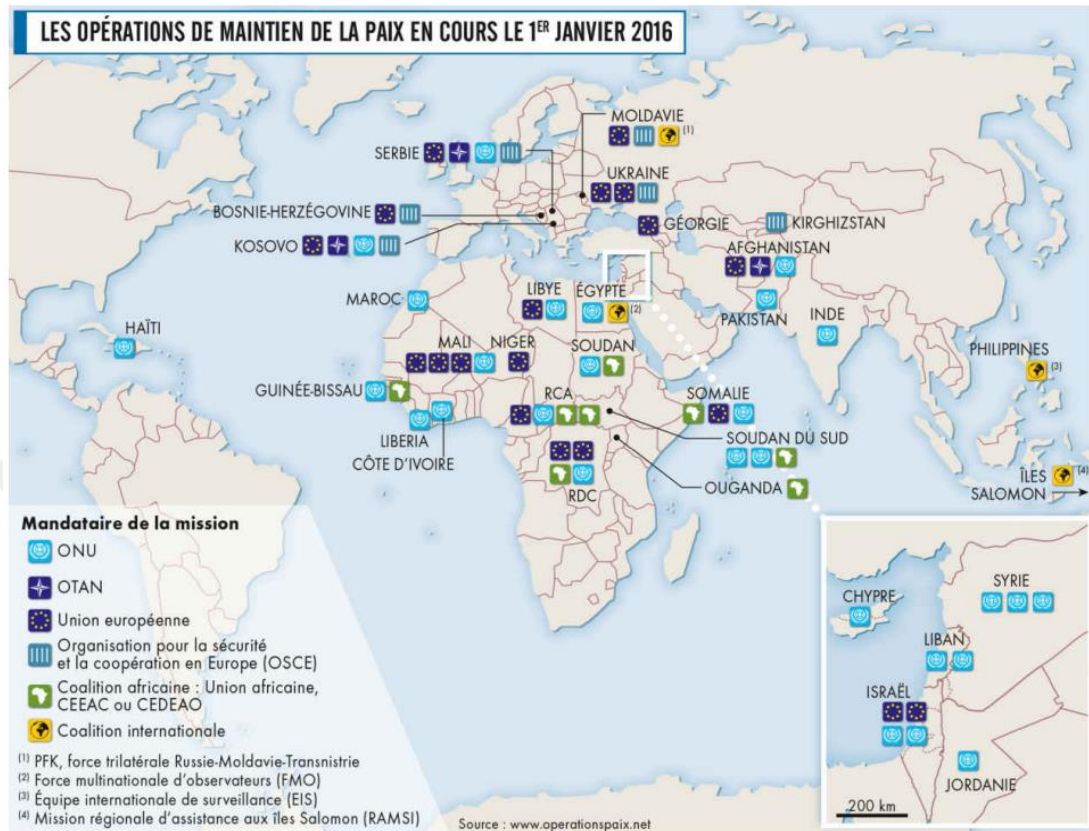
Carte – 1 Le planisphère des conflits en 2015



Source : Amaël Cattaruzza, *Atlas des guerres et des conflits : un tour du monde géopolitique*, Autrement, 3^e édition, Paris, 2017, p. 20.

La carte 1 qui démontre le planisphère de la situation en 2015 est un bon exemple. Elle dévoile l'intensité des conflits et là où l'ONU intervient. Néanmoins cette carte ne démontre pas si c'est un conflit intraétatique ou interétatique.

Carte 2 – La carte des opérations du maintien de la paix menées en 2016



Source : Amaël Cattaruzza, *Atlas des guerres et des conflits : un tour du monde géopolitique*, Autrement, 3^e édition, Paris, 2017, p. 26.

Selon la carte 2, il est possible de comprendre que l'ONU et l'UE jouent les rôles principaux pour le maintien de la paix globale, lorsque l'Union africaine semble très active dans sa région.

Figure - Illustration des instruments de la paix décrit par Alger

19th Century	1919	1945	1950-1989	1990-	
N E G A T I V E P E A C E	Diplomacy (1) Balance of Power (2) I	League Covenant	UN Charter	UN Practice	NGO/People Movements
		Collective Security (3) Peaceful Settlement (4) Disarmament / Arms Control (5) II	Collective Security Peacekeeping (9) Peaceful Settlement Disarmament / Arms Control	Collective Security Peacekeeping Peaceful Settlement Disarmament / Arms Control Humanitarian Intervention (15) Preventive Diplomacy (16)	Track II Diplomacy (17) Conversion (18) Defensive Defense (19) Non-Violence (20)
P O S I T I V E P E A C E		Functionalism (6) Self-Determination (7) Human Rights (8) III	Functionalism Self-Determination Human Rights Economic Development (10) Economic Equity (NIEO) (11) Communication Equity (12) Ecological Balance (13) Governance for Global Commons (14) IV	Functionalism Self-Determination Human Rights Economic Development EconomicEquity(NIEO) Communication Equity Ecological Balance Governance for Global Commons V	Citizen Defense (21) Self Reliance (22) Feminist Perspective (23) Peace Education (24) VI

ALGER, Chadwick F., *The United Nations System : a reference handbook*, ABC-CLIO Inc., Santa Barbara, California, 2006, p. 10

..

..

..



TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite : T.C. GALATASARAY ÜNİVERSİTESİ

Enstitü : SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ

Hazırlayanın Adı Soyadı : KUTAY EGE OKÇU

Tez Başlığı : L'efficacité des organisations non-gouvernementales dans les missions de la paix dans le contexte du système des Nations unies décrit par Chadwick F. Alger : étude de cas de la République démocratique du Congo

Savunma Tarihi : 11.12.2023

Danışman : Prof. Dr. ERHAN BÜYÜKAKINCI

JÜRİ ÜYELERİ:

Unvan, Ad-Soyadı

İmza

Prof. Dr. Erhan BÜYÜKAKINCI

Doç. Dr. Beyza Çağatay TEKİN

Dr. Öğretim Üyesi Özden Selcen ÖZMELEK

Prof. Dr. Ulun AKTURAN

Enstitü Müdürü